

RAPPORT DE GESTION 2021

UNITÉS

Monnaies		
CHF	franc suisse	
EUR	euro	
mio	million	
mrd	milliard	

Puissance		
kW	kilowatt	
MW	mégawatt	1'000 kW
MWc	mégawatt-crête	1 million de Wc

Énergie		
kWh	kilowattheure	
MWh	mégawattheure	1'000 kWh
GWh	gigawattheure	1 million de kWh
TWh	térawattheure	1 milliard de kWh

Tension		
kV	kilovolt	1'000 volts

Empreinte carbone		
tCO ₂ -e	tonne équivalent carbone	

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

ARIS	Architecture of Integrated Information System
AVS	Assurance vieillesse et survivants
CA	Conseil d'administration
CEO	Chief Executive Officer
CCT	Convention collective du travail
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CFA	Comité Finances et Audit
CNR	Comité Nominations et Rémunération
CO	Code des obligations
CPE	Contrat de performance énergétique
CSD	Comité Stratégie et Développement
CREM	Centre de Recherche Energétique et Municipales
DIREN	Direction de l'énergie
EBITDA	Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
ETP	Equivalent temps plein
FTTH	Fiber to the Home
FMHL	Forces Motrices Hongrin-Léman SA
GES	Gaz à effet de serre
GHG	Greenhouse Gas
GRD	Gestionnaire de Réseau de Distribution
GRI	Global Reporting Initiative
HES-SO VD	Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud
HES-SO VS	Haute Ecole d'Ingénierie de la HES.SO Valais-Wallis
HSLU	Hochschule Luzern
IA	Intelligence artificielle
ISO	International Organization for Standardization
LApEI	Loi sur l'approvisionnement en électricité
LED	Light-Emitting Diode
LEg	Loi sur l'égalité
LEne	Loi sur l'énergie
nLPD	nouvelle Loi sur la protection des données
NPS	Net Promoter Score
ODD	Objectif de développement durable
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFEV	Office fédéral de l'environnement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
ORAb	Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse
PCF	Performance des critères financiers
PET	Polytéréphtalate d'éthylène
POE	Performance des objectifs d'entreprise
RPRE	Représentation du Personnel de Romande Energie
R&D	Recherche & Développement
SMSST	Système de management de la santé et de la sécurité au travail
SPI	Swiss Performance Index
SST	Santé et sécurité au travail
THASAI	Tour d'horizon des assurances sociales et autres informations
UNIL	Université de Lausanne

FACE AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES :
LE PRAGMATISME ET L'INNOVATION AU SERVICE DE NOS CLIENTS

A l'heure où nous publions ce rapport, jamais le contexte géopolitique mondial n'a été aussi incertain, bousculant les marchés de l'énergie avec force, dans un environnement déjà explosif quant aux prix de l'électricité.

C'est dans ces périodes de crise que nous mesurons nos capacités à rebondir et à surmonter les obstacles, avec détermination, pragmatisme et authenticité. Notre modèle d'affaires durable et notre nouvelle stratégie 2021-2026 basée sur un plan de croissance raisonnée ont de nouveau fait leurs preuves. Le Groupe Romande Energie termine un exercice 2021 solide et conforme aux attentes, grâce à la mobilisation de nos collaborateurs.trices, à la diversification de nos risques et à une gestion rigoureuse de nos finances.

Nous poursuivons notre ambition d'être un acteur incontournable de la décarbonisation de la Suisse romande mobilisant ses richesses humaines, son intelligence collective et ses forces vives, créatrices de valeur et d'innovation. Nos clients sont au cœur de nos préoccupations et nous nous attachons, sans relâche, à leur fournir des solutions durables et décarbonées.

Ce rapport annuel 2021 franchit une nouvelle étape et présente pour la première fois un chapitre dédié à notre démarche de durabilité en conformité avec les normes de la GRI et ce, afin d'informer, en toute transparence, nos investisseurs et parties prenantes quant à nos enjeux matériels de développement durable pour l'année civile 2021. Nous remercions infiniment nos collaborateurs.trices qui ont œuvré à l'élaboration de ce rapport.

SOMMAIRE

5	Messages à nos actionnaires
13	Gouvernement d'entreprise
41	Rapport sur les rémunérations
49	Rapport de durabilité
79	États financiers
125	Calendrier financier contacts éditeur

4 métiers de base dans l'énergie

La production d'énergie thermique et électrique
La distribution
La commercialisation
Les services énergétiques

Production propre 100% renouvelable

- 600 millions de kWh produits en 2021

+ de
1'100
collaborateurs

15 filières
d'apprentissage

Réalisations en 2021 :

- 26 réalisations de contracting énergie solaire

Services énergétiques clés en main

- 114 installations photovoltaïques résidentielles réalisées en 2021
- 85 pompes à chaleur installées en 2021
- 830 projets d'éclairage communal concrétisés en 2021

940
km
de fibre optique

3
sites de production
ouverts aux visites

179 centrales de
production

+ 10'000 km lignes électriques souterraines



MESSAGES À NOS ACTIONNAIRES

1



2021, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

L'année 2021 restera sans doute dans les annales du secteur énergétique européen et suisse. Sous l'influence de facteurs multiples (forte reprise économique mondiale, tensions géopolitiques autour de l'approvisionnement européen par le gaz russe, pression accrue de la Communauté européenne sur le prix du CO₂, indisponibilité hivernale de nombreux réacteurs nucléaires en France, etc.), les prix de l'énergie se sont littéralement envolés durant le deuxième semestre 2021 pour atteindre des niveaux records, mettant toute la branche sous pression et provoquant ainsi des difficultés pour les entreprises clientes fortes consommatrices d'énergie.

En Suisse plus particulièrement, la fin abrupte des discussions autour de l'accord-cadre européen – et ses répercussions sur l'exclusion de la Suisse du marché européen de l'électricité – couplé au trop lent développement des énergies renouvelables ont débouché sur des interrogations de plus en plus nombreuses sur la sécurité d'approvisionnement en électricité du pays et sur de potentiels risques de pénurie.

Cette situation inédite, suivie en 2022 par la guerre en Ukraine, impactent fortement notre branche d'activité. Nous entrons dans un cycle qui sera durablement marqué par une forte volatilité des cours et par une instabilité des marchés énergétiques.

Parallèlement, les conclusions du dernier rapport du GIEC, ainsi que la multiplication de phénomènes climatiques extrêmes en 2021, ont provoqué une accélération sans précédent des prises de conscience de la nécessaire et urgente transition énergétique, tant du côté des collectivités publiques, que de celui des entreprises et des particuliers.

Romande Energie, solide et dynamique dans la tempête

Dans cet environnement particulier marqué par la hausse de la demande d'énergies, la pénurie de ressources et par l'impératif climatique, le Groupe Romande Energie annonce en septembre 2021 sa nouvelle stratégie. Celle-ci adresse directement les enjeux du dérèglement climatique et réaffirme l'importance croissante de la production électrique indigène et renouvelable. Notre objectif est désormais de faire de la Suisse romande la première région décarbonée de Suisse, contribuant ainsi fortement à la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Aussi, Romande Energie se doit de répondre à un double enjeu : la hausse de la demande en énergie, liée à une électrification accrue de nos modes de vie, et l'augmentation de ses capacités de production en énergies renouvelables.

Certes, l'exercice financier 2021 du Groupe est impacté logiquement par la hausse des prix de l'énergie qui en l'état n'a pas été répercutée sur les clients captifs. Cette perte de marge n'est cependant que passagère et devrait possiblement pouvoir être rattrapée à l'avenir. Par ailleurs, les investissements du Groupe dans la production d'énergie renouvelable en Suisse et en France, cumulés à la participation du Groupe dans les producteurs d'énergie EOS Holding et Alpiq, donnent à celui-ci la possibilité de profiter largement à l'avenir de l'évolution des prix. A titre d'exemple, les excellentes performances opérationnelles de l'ouvrage des Forces Motrices Hongrin-Léman ont permis de contrebalancer en partie la forte dégradation de la marge sur énergie impactée par l'envolée des prix sur le marché électrique en 2021. **GRI 102-6**

L'EXERCICE FINANCIER 2021 DU GROUPE EST IMPACTÉ LOGIQUEMENT PAR L'AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉNERGIE QUI EN L'ÉTAT N'A PAS ÉTÉ RÉPERCUTÉE SUR LES CLIENTS CAPTIFS



Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration et Christian Petit, Directeur général

Investir pour innover

Après deux années de réformes en profondeur de ses Unités d'Affaires, le Groupe présente en 2021 de bonnes performances opérationnelles et dépasse le cap des 1'100 collaborateurs. Romande Energie dévoile en septembre 2021 son nouveau positionnement stratégique et un programme en faveur de la transition énergétique dont les investissements significatifs s'élèveront à CHF 1.4 milliard d'ici 2026. Pour accompagner ce plan de développement, le Groupe compte sur l'engagement de 250 équivalents plein temps à partir de 2021 et renforce son Unité de Support RH renommée à cette occasion «Unité de Support des Richesses Humaines».

LE PLAN D'INVESTISSEMENT ANNONCÉ EN 2021 CONCERNE PRINCIPALEMENT LE DÉVELOPPEMENT ET LA DIVERSIFICATION DE NOTRE PRODUCTION EN ÉNERGIES RENOUVELABLES, PERMETTANT D'ENVISAGER DES REVENUS FUTURS ET DE DIVERSIFIER NOS RISQUES

Cette année 2021 marque le coup d'envoi du chantier du premier parc éolien du canton de Vaud à Sainte-Croix qui devrait être effectif en 2023 (puissance 22 millions de kWh par an). A 1'200 mètres d'altitude, le chantier se déroulera en plusieurs étapes et compte l'implantation de six éoliennes.

Nous contribuons au développement de la production d'électricité d'origine solaire en Suisse et comptons notamment une nouveauté mondiale en 2021 dans ce domaine. Nous avons initié la première installation agrivoltaïque de grande échelle : l'Insolagrén à Conthey en Valais (Suisse). Ce programme pilote, soutenu par le programme de Office fédéral de l'énergie, pourrait ouvrir la voie à des déploiements solaires inédits. Plus de 4'600 hectares pourraient potentiellement être concernés, représentant 5 gigawatts-crête, soit la consommation de 800'000 à 1'200'000 ménages.

La thermie – production de chaleur et de froid – a également bénéficié de projets d'envergure en 2021 comme la mise en service du réseau de chauffage à distance (CAD) de Morges Lac et la mise en place d'un réseau de CAD pour les communes d'Ecublens

et de Renens, et d'un futur réseau thermique pour la ville de Nyon. Fin 2021, la commune de Montreux a également confié à Romande Energie la mise en place d'un chauffage à distance de dernière génération avec pompage de l'eau du lac. Ces travaux concerneront 250 bâtiments dont le Centre de Congrès 2m2c et devraient commencer dès 2023.

Les travaux préparatoires du projet de géothermie hydrothermale AGEPP SA – dont Romande Energie est actionnaire –, qui vise à exploiter et à mettre en valeur l'énergie renouvelable fournie par la géothermie, ont débuté en avril 2021 par l'aménagement, à Lavey, d'une plateforme de forage. Un deuxième projet de géothermie aura lieu en 2022 à Vinzel. Notre objectif est de produire 5 millions de kWh issus de la géothermie d'ici 2025.

LE GROUPE POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS DANS LES SERVICES ÉNERGÉTIQUES ET DÉVELOPPE DES SOLUTIONS CLÉS EN MAIN POUR SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Unité d'Affaires Romande Energie Services (RES) a connu en 2021 un développement significatif dans le cadre de sa nouvelle stratégie qui lui permet désormais de réaliser des projets multi-techniques en entreprise totale. En décembre 2021, RES enregistre une forte progression de son chiffre d'affaires et franchit pour la première fois la barre des CHF 100 mios de revenus pour atteindre CHF 142 mios, soit une hausse de 50% par rapport à l'exercice précédent.

Deux acquisitions, J.M. Lambelet SA dans le canton de Neuchâtel et Bosson et Pillet SA à Genève, renforcent la présence de RES en Suisse romande. L'entreprise fille du Groupe passe désormais à la phase de consolidation de ses activités afin d'accroître chaque année sa rentabilité.

En 2021, Romande Energie a poursuivi plusieurs initiatives au service de la décarbonisation notamment dans le secteur du bâtiment, dont les émissions représentent 1,2 tonne de CO₂ par habitant en Suisse. Le Groupe a mis en place différents services afin de guider et accompagner ses clients vers la transition énergétique. Ceci passe par la rénovation du bâti, la construction de logements bas carbone, ou la mise en place de partenariats avec des collectivités comme « Commune Rénove ». Dans le but de répondre aux nouvelles normes énergétiques de la Confédération, les immeubles et bâtiments trop gourmands en énergie doivent être rénovés. La Ville de Morges s'est associée la première à Romande Energie afin de faciliter les démarches d'assainissement énergétique des propriétaires et de réaliser une campagne de rénovation immobilière sans précédent: 16'000m² devraient être ainsi assainis d'ici 2035. Après Morges, Vevey s'est associée à notre

démarche et compte renforcer son fonds d'encouragement dans le but de soutenir les projets s'inscrivant dans la politique énergétique de la ville et augmenter son taux de rénovation.

Côté mobilité, le service « Click&Charge », spécialisé dans l'installation de bornes de recharge dans les parkings privés pour véhicules électriques, a enregistré en 2021 une très forte croissance (plus de 50 parkings souterrains ont été équipés en 2021).

De nouveaux talents en 2021 pour accompagner notre croissance

Notre Conseil d'administration a accueilli de nouveaux membres en 2021. Nicolas Fulpius apporte une expérience IT et innovation de premier plan. Olivier Gfeller et Xavier Company, respectivement élus à la syndication de Montreux et à la Municipalité de Lausanne, ont été désignés par le Conseil d'Etat comme représentants de l'Etat de Vaud et des communes vaudoises actionnaires au sein de notre Conseil.

Nous poursuivons la féminisation et le rajeunissement de notre Comité de direction avec les nominations de Mme Assia Garbinato, Directrice de l'Unité de Support Digital & Innovation et de Mme Virginie Vasselon, Directrice de l'Unité de Support Richesses Humaines du Groupe. Nous avons également accueilli au début de l'année 2021 Mme Aurore Amaudruz et M. Guillaume Fuchs, désormais co-directeurs de l'Unité d'Affaires Solutions Energie.

Innover tant dans le domaine énergétique que dans les services aux consommateurs, produire toujours plus d'énergie renouvelable et indigène afin de décarboner la Suisse romande, aider nos clients à produire et économiser de l'énergie, poursuivre nos missions citoyennes tant en interne qu'à l'externe, transmettre et faire comprendre les enjeux énergétiques de demain... Autant de défis que nous nous attachons à relever quotidiennement, et ce, grâce à nos collaborateurs.trices, nos partenaires et nos actionnaires que nous remercions sincèrement pour leur implication et leur confiance.

Guy Mustaki
Président du Conseil d'administration
GRI 102-14

Christian Petit
Directeur général

LA TRANSPARENCE AU SERVICE DE NOTRE ACTION ET DE NOS ACTIONNAIRES

Ce rapport annuel présente pour la première fois le rapport de durabilité du Groupe Romande Energie selon les normes de la GRI (Global Reporting Initiative). Cette publication comprend ainsi les informations quantitatives et qualitatives nécessaires à la compréhension des enjeux matériels de développement durable de Romande Energie pour l'année civile 2021. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe et de ses sociétés-filles dans une volonté de transparence et d'amélioration de nos performances ESG. En cohérence avec notre projet, nous avons recruté en 2021 des collaborateurs.trices spécialisés.ées et nommé une responsable de la durabilité du Groupe. La formation interne sur ces questions a également été intensifiée à tous les niveaux. Nous avons également finalisé en 2021 notre nouvelle Charte fournisseurs et renforcé notre stratégie environnementale afin de progresser et améliorer notre bilan de Gaz à effet de serre.

REMERCIEMENTS

Les stratégies, décisions et projets du Groupe Romande Energie sont portés par les membres du Conseil d'administration, la Direction ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Je leur adresse mes vifs remerciements pour les compétences, le professionnalisme et l'engagement dont ils font preuve en faveur du développement de Romande Energie et de la satisfaction de ses clients. Par ailleurs, je transmets ma vive reconnaissance au Conseil d'Etat, aux communes et à l'ensemble des actionnaires pour l'appui et la confiance qu'ils témoignent à notre Groupe.

Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration

INNOVER TANT
DANS LE DOMAINE
ÉNERGÉTIQUE QUE
DANS LES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS,
PRODUIRE TOUJOURS
PLUS D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE ET
INDIGÈNE AFIN DE
DÉCARBONER LA
SUISSE ROMANDE

NOTRE DIRECTION FINANCIÈRE AU SERVICE D'UNE CROISSANCE RAISONNÉE

La transition énergétique nécessaire à maintenir le réchauffement climatique à +1,5° C d'ici la fin du siècle et à atteindre la neutralité carbone en Suisse en 2050 nécessite d'importantes campagnes d'investissement afin de produire notamment davantage d'énergies renouvelables d'origine indigène. A l'instar du secteur mondial de l'énergie qui entre dans un cycle d'investissement majeur, Romande Energie a dévoilé en septembre 2021 sa nouvelle stratégie 2021-2026 : un plan d'investissement historique à l'échelle du Groupe de CHF 1.4 milliard.

Une croissance raisonnée de nos investissements

La nouvelle stratégie 2021-2026 du Groupe Romande Energie répond aux défis de la décarbonisation. Elle a également pour ambition de garantir l'équilibre du mix énergétique du Groupe afin de réduire sa dépendance aux marchés de l'énergie dont les effets ont été ressentis de manière extrême cette année.

Ce plan de croissance raisonnée est tourné vers des projets de développement et d'innovation mais également de maintenance de nos installations. Sur les CHF 1.4 milliard qui seront investis entre 2021 et 2026, CHF 0.4 milliard sera dédié au maintien de la qualité de notre réseau et de nos ouvrages de production. CHF 1 milliard accompagnera la croissance de notre production d'énergie électrique en Suisse et en France mais également thermique, exclusivement en Suisse. Le développement d'offres de contracting dans le domaine de la mobilité et du bâtiment comptent dans ces investissements.

Nous poursuivons donc dès à présent la volonté d'inverser la tendance historique concernant les investissements de croissance de 2/3 plutôt que 1/3 avec pour objectifs d'augmenter le volume de production annuelle d'électricité pour atteindre 1.3 TWh/an et de multiplier notre capacité de production de chaleur par 3.5 (elle est de 56 GWh/an aujourd'hui).

**LES INVESTISSEMENTS ANNONCÉS
SERONT AMENÉS À CROÎTRE
SIGNIFICATIVEMENT CES CINQ
PROCHAINES ANNÉES AFIN DE
FINANCER NOS PROJETS EN
COURS OU À VENIR.**

De nombreux projets ont été conclus en 2021, ces succès assurent la réalisation des profits futurs du Groupe

L'Unité d'Affaires Romande Energie Services est entrée en 2021 dans une phase de consolidation après l'acquisition de deux sociétés lui permettant de couvrir l'ensemble du territoire romand : J.M. Lambelet SA à Neuchâtel et Bosson et Pillet SA à Genève. La forte croissance démontrée ces dernières années, tout en franchissant le seuil de la rentabilité, permet d'envisager sereinement la capacité de cette Unité à optimiser ses charges afin de faire croître ses marges ces prochaines années.

L'Unité d'Affaires Réseaux a lancé un programme sur six ans pour l'installation de compteurs intelligents et a également obtenu la mise en place sur les années 2022 et 2023 du réseau de fibre optique de Morges.

Concernant l'Unité d'Affaires Solutions Energie, le chapitre éolien de Romande Energie a pris en 2021 un véritable essor avec la construction en cours du parc des Mats d'Eoles en France et le démarrage en Suisse du premier parc éolien sur sol vaudois, Eoliennes de Sainte-Croix, qui verra le jour en 2023 et sera suivi d'un autre projet à Provence (VD).

L'ambitieux objectif solaire suisse prévoit qu'à partir de 2035, plus de 20% de la consommation actuelle d'électricité du pays devra être produite par des installations photovoltaïques. Romande Energie accompagne cette ambition par de forts investissements dans le domaine et par des projets innovants comme la première installation agrivoltaïque à Conthey. Romande Energie développe également le contracting solaire, une offre permettant aux propriétaires ou locataires de bénéficier d'une fourniture d'énergie renouvelable produite sur leurs bâtiments.

Nous avons augmenté en 2021 notre production d'électricité d'origine hydraulique avec la construction de la centrale sur l'Arnon à Vuiteboeuf qui permettra de produire 2 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 570 ménages.

Finalement, Romande Energie est désormais un acteur de référence dans le domaine des chauffages à distance. Tandis que les réseaux EcuCAD (Ecublens et Renens) et Morges Lac sont en cours de construction, Romande Energie a remporté en 2021 l'appel d'offre de la ville de Montreux pour la construction du plus grand CAD sur territoire vaudois qui fournira près de 90 GWh de chaleur par année..

Construction d'un plan ambitieux de financement

Le remboursement en 2020 d'un emprunt sur 10 ans permet à Romande Energie de présenter une situation financière extrêmement saine à fin 2021. Le Groupe a ainsi tout loisir de pouvoir définir,



Nicolas Conne, CFO, Groupe Romande Energie

aujourd'hui, une structuration complète du financement de ses investissements de croissance prévus ces cinq prochaines années.

L'objectif du Groupe Romande Energie est de générer, par ses activités opérationnelles, les flux de trésorerie nécessaires aux investissements dits « récurrents » et au service d'un dividende constant et pérenne. Le cash-flow opérationnel « record » de 2021, porté par la robustesse des résultats du Groupe, nous permet de confirmer la pertinence de cette stratégie financière.

En parallèle, le recours à un financement externe et durable se matérialisera dès 2022 afin de réaliser l'ambitieux programme de développement des installations de production énergétique, électrique et thermique.

Ces investissements de croissance constitueront la base nécessaire à la croissance des résultats opérationnels futurs. A cette fin, Romande Energie fera appel à différents partenaires financiers, alignés sur une démarche de durabilité.

Des résultats 2021 solides, grâce à une gestion rigoureuse, et face à un environnement chahuté

Malgré une année 2021 particulièrement complexe sur les marchés de l'énergie, des matières premières ou des composants nécessaires à nos chantiers, et les effets de la pandémie sur la disponibilité de notre personnel, les résultats du Groupe Romande Energie demeurent solides et correspondent aux attentes. Ils sont en partie expliqués par des mesures d'économie adaptées à ce contexte incertain, mais également à la bonne diversification de nos activités qui nous ont permis d'atténuer les effets provenant d'événements géopolitiques et sanitaires.

Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires du Groupe enregistre une croissance de 12% (après retraitement des effets non-récurrents) à CHF 614 millions grâce au développement endogène et exogène des activités de services énergétiques.

Face à une envolée des prix sur les marchés de gros, conjuguée à la hausse de la consommation de nos clients régulés et à une production hydraulique déficitaire au plus mauvais moment, notre marge énergie s'est détériorée de CHF -11 millions cette année, malgré la stratégie de couverture mise en place afin de limiter son exposition. Fort heureusement, l'ouvrage de pompage-turbinage des Forces Motrices de Hongin-Léman a pu, lui, profiter de cette situation de marché et vendre sa production à des prix très favorables. La progression des résultats de nos activités à l'étranger, via nos propres ouvrages solaires, éoliens et hydrauliques en France ou ceux de notre société associée EOS (détenue à 29.7%) en Allemagne, France et au Portugal, ainsi que celle de nos ouvrages de chauffage à distance (CAD) en Suisse, ont également permis de

compenser les effets liés à cette situation de marché exceptionnelle. Force est de constater que le contexte géopolitique, lié au conflit en Ukraine et qui prévaut actuellement, rend la situation toute aussi volatile en ce début d'année 2022.

La maîtrise des coûts et la discipline budgétaire, déjà ancrées au sein du Groupe, ont été encore renforcées après les deux années de pandémie et d'incertitudes économiques. Ceci se concrétise en 2021 par un maintien du ratio de charges opérationnelles sans impact sur le bien-être des collaborateurs.trices, et dans un contexte de croissance des effectifs.

Transparence et durabilité au service de nos investisseurs

Une Direction financière se doit d'accompagner dynamiquement et stratégiquement le Groupe au travers de ses services tout en maintenant ses fondamentaux. Aussi, en 2021 a été mise en place l'Initiative stratégique Finance et Services afin de créer de la valeur pour nos parties prenantes et apporter une aide à la décision pour nos instances dirigeantes en amenant des solutions efficaces, innovantes et durables dans le respect des règles de transparence. Ce projet de bonne gouvernance de notre Direction financière bénéficie positivement au dialogue interne et ce, dans toutes les strates du Groupe.

Si le travail commence à l'interne, cette initiative a pour objectif ultime d'améliorer encore la transparence et la clarté de l'information transmise à destination de nos investisseurs.

2021 MARQUE LE POINT DE DEPART DE NOTRE NOUVELLE STRATEGIE DE CROISSANCE

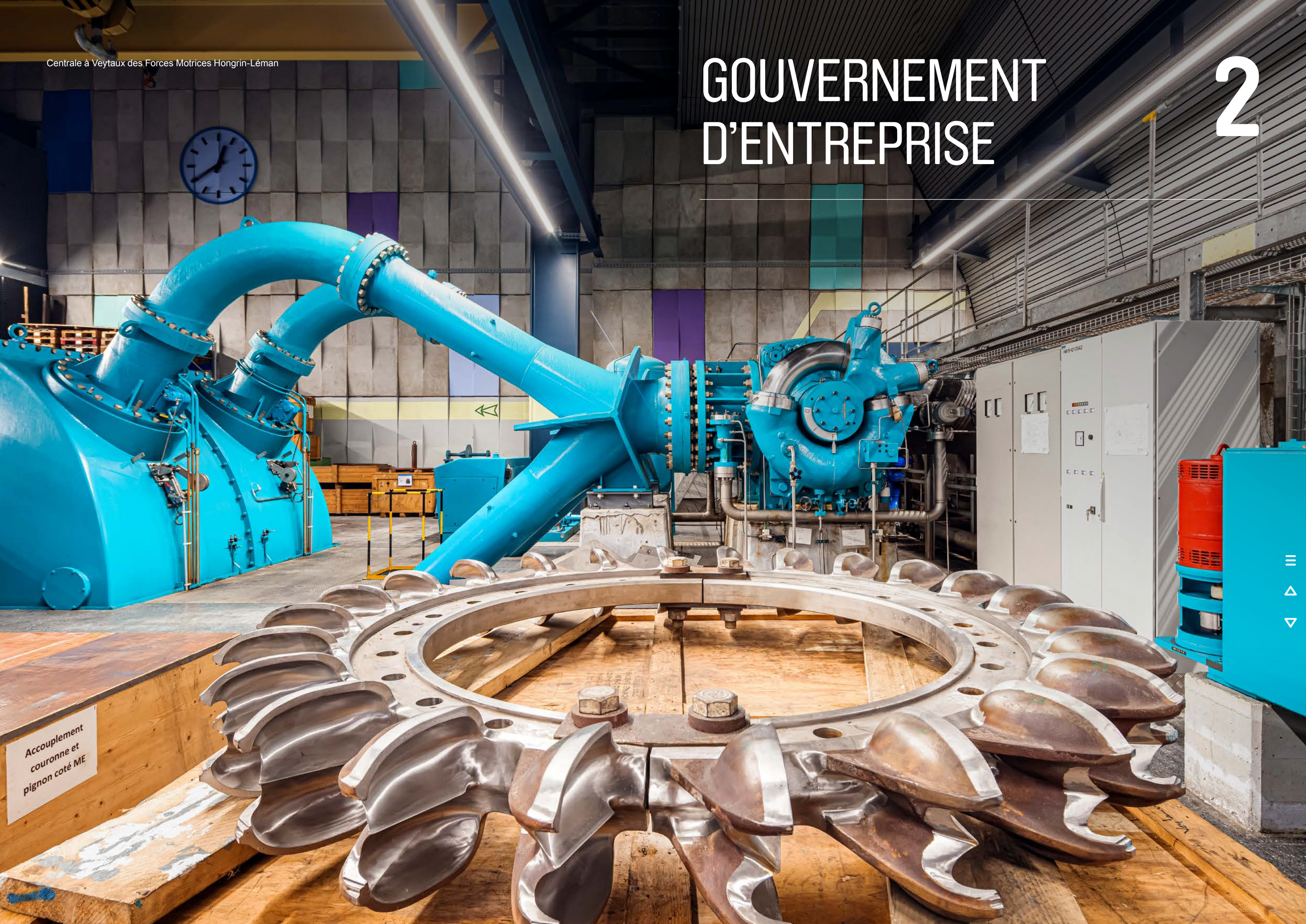
C'est dans ce contexte que nous publions cette année un rapport de durabilité en conformité avec les standards de la GRI (Global Reporting Initiative) que nous soumettrons à un vote consultatif à notre Assemblée générale du 24 mai 2022. Nous renforçons progressivement nos liens avec les investisseurs et les acteurs de la finance durable, matérialisés notamment par l'amélioration de notre rating Ethos (A-) en 2021. Nous rendons compte pour la troisième année consécutive de notre bilan de Gaz à effets de serre et publierons dès 2022 le reporting CDP (Carbon Disclosure Project) relatif au changement climatique.

Notre volonté de mieux communiquer avec nos investisseurs s'est matérialisée par des rencontres physiques à Lausanne et Zürich en septembre 2021. Celles-ci seront renouvelées en 2022 lors des publications semestrielles et annuelles. Nous participerons également au programme Stage de la bourse SIX afin d'augmenter la couverture du titre REH par des partenaires de qualité.

L'accélération des programmes de transition énergétique, l'augmentation de la demande d'énergie électrique et la volatilité des marchés de l'énergie constituent les défis auxquels Romande Energie est confrontée comme tout producteur d'énergie et de services énergétiques. La stratégie financière du Groupe s'adapte à ce contexte afin d'accompagner non seulement ses ambitions de développement, mais également ses clients et ses collaborateurs.trices dans une culture commune et, in fine, créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe, à commencer par les investisseurs.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2



Accouplement
couronne et
pignon coté ME

Au sein de Romande Energie, le gouvernement d'entreprise est guidé par les valeurs phares que sont la transparence et la loyauté. Cette approche est de nature à créer de la confiance auprès de l'ensemble de nos parties prenantes. Les principes de gouvernement d'entreprise de Romande Energie aspirent en outre à soutenir une profitabilité durable et à protéger les intérêts de nos actionnaires, clients et partenaires.

1 STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

L'essentiel de l'activité du Groupe réside dans la production, la distribution, la vente d'énergie électrique et thermique, ainsi que les services énergétiques.

1.1.1 Structure opérationnelle du Groupe Romande Energie

Au 31 décembre 2021, la structure opérationnelle du Groupe Romande Energie était composée de trois domaines opérationnels, à savoir l'Unité d'Affaires Réseaux, les Unités d'Affaires Solutions Energie et Romande Energie Services, ainsi que de trois Unités de Support, à savoir l'Unité de Support Finance et Services, l'Unité de Support Richesses humaines et l'Unité de Support Digital et Innovation. L'organigramme du Groupe se présente comme illustré ci-contre.

GRI 102-2

1.1.2-1.1.3 Structure juridique du Groupe Romande Energie

Romande Energie Holding SA, dont le siège se situe rue de Lausanne 53, CH-1110 Morges, est la société faîtière du Groupe Romande Energie. Ses titres sont cotés à la SIX Swiss Exchange, à Zurich, sous le numéro de valeur 2.560.733 et le

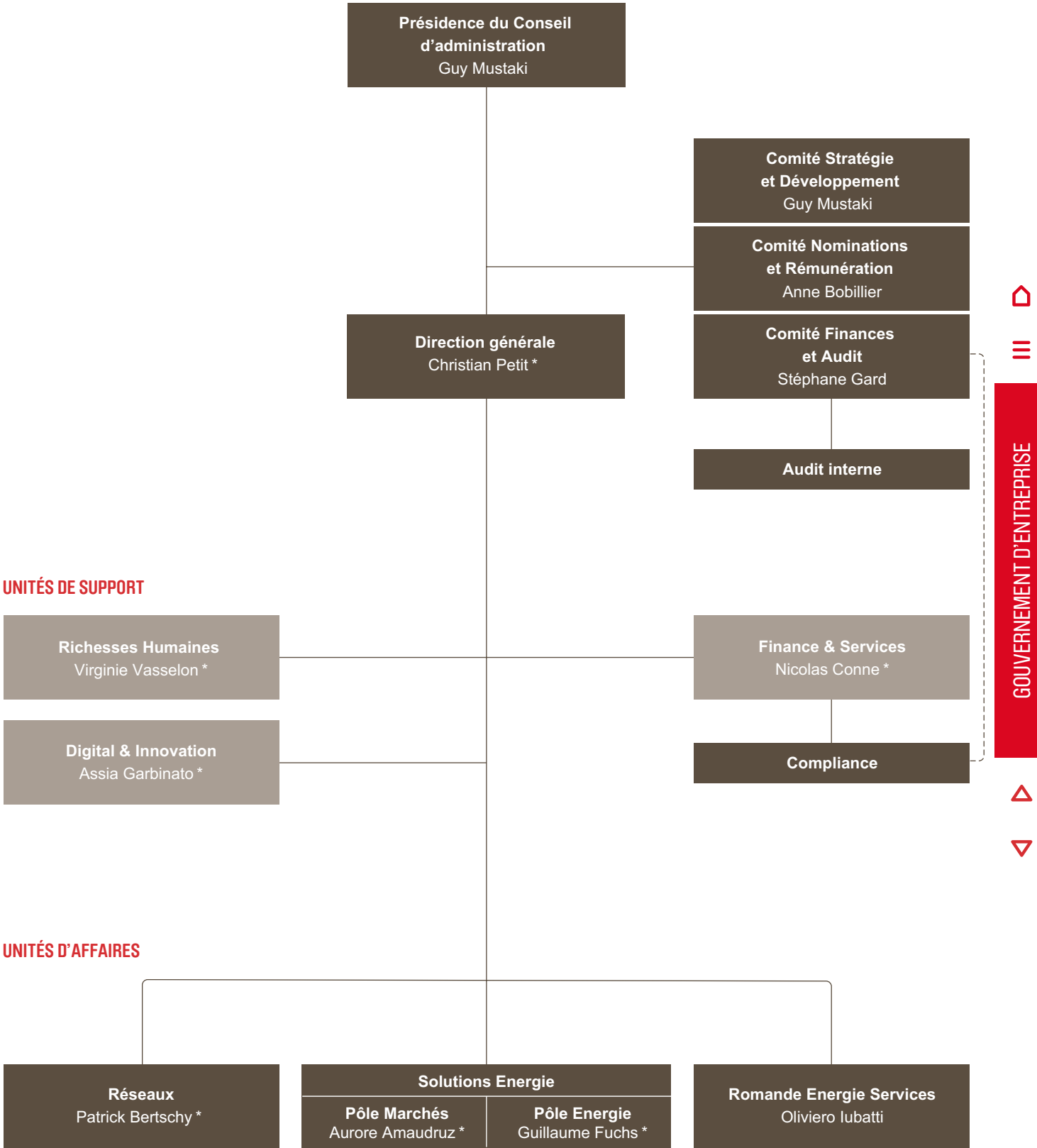
code ISIN CH 0025607331. Elle a été fondée en 1901 sous la raison sociale de Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe. Elle a été cotée dès ses origines à la Bourse de Lausanne. Après déduction des actions propres détenues, sa capitalisation boursière était de CHF 1 401 millions au 31.12.2021. Romande Energie Holding SA n'a pas d'activité opérationnelle. Elle est la seule société du Groupe dont les titres sont cotés en bourse. La liste des sociétés qui font partie du périmètre de consolidation de Romande Energie Holding SA au 31.12.2021 figure dans la note 25 de l'annexe aux comptes consolidés, en [pages 109-110](#) du présent document.

GRI 102-1 • 102-3 • 102-5

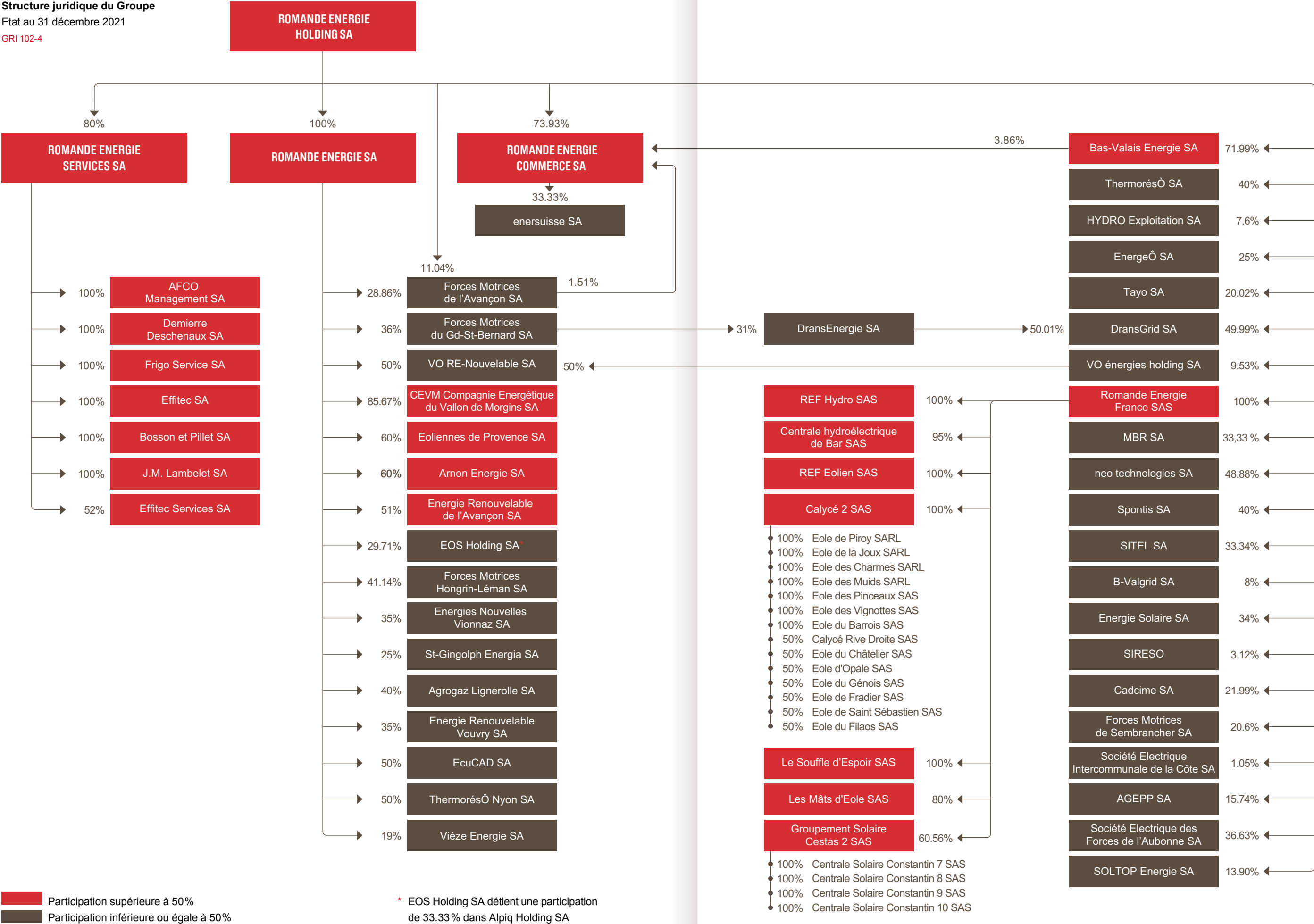
Le Groupe Romande Energie satisfait aux prescriptions légales et réglementaires applicables en Suisse en matière de gouvernement d'entreprise. Le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise est conforme à la Directive du 18 juin 2021 concernant les informations relatives à la « Corporate Governance » de SIX Exchange Regulation, dont il reprend la numérotation. Il tient en outre compte du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (édition 2016). Des informations supplémentaires sont contenues dans le rapport sur les rémunérations ([ci-après, p. 42 ss](#)). Sauf indication contraire, les informations qui suivent se rapportent à la situation qui prévalait au 31 décembre 2021.

Organigramme opérationnel du Groupe

Etat au 31 décembre 2021



* Membre de la Direction générale



ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

Société faîtière du Groupe Romande Energie, dont les titres sont cotés à la Bourse SIX Swiss Exchange, à Zurich. Détention de participations, d'immeubles et de droits de la propriété immatérielle

ROMANDE ENERGIE SA

Société opérationnelle du Groupe. Production hydraulique conventionnelle d'électricité, autres types de production d'électricité et de chaleur, détention et gestion de réseaux de distribution d'électricité et de chaleur, gestion de portefeuilles d'énergie et fourniture de services aux sociétés du Groupe, ainsi que commercialisation d'énergie thermique

ROMANDE ENERGIE COMMERCE SA

Société de partenaires. Commercialisation d'électricité, gestion de la clientèle des gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) partenaires, fourniture des prestations de marketing et de vente aux sociétés du Groupe

ROMANDE ENERGIE SERVICES SA

Etude et réalisation d'installations de pompes à chaleur, solaire thermique, solaire photovoltaïque, chauffage à distance, ventilation, climatisation, automatisation, domotique, télécom, IT, illuminations et éclairage public

AFCO MANAGEMENT SA

Société de planification, de management et de réalisation de tous travaux de construction, fourniture de services spécialisés. Assistance à maîtrise d'ouvrage et développement et gestion de projet

AGEPP SA

Développement de projets de forage géothermique, en particulier dans la région de Lavey, exploitation de ressources géothermales, notamment par l'alimentation des Bains de Lavey, par la production d'électricité et la fourniture de chaleur à divers clients

AGROGAZ LIGNEROLLE SA

Détention d'une centrale de production électrique à partir de biomasse humide

ALPIQ HOLDING SA

Société née en 2008 du rapprochement d'Atel et EOS, ainsi que des actifs suisses d'EDF. Production électrique en Suisse et à l'étranger, trading et commercialisation d'énergie, services énergétiques

ARNON ENERGIE SA

Société active dans la construction et l'exploitation de la Centrale hydroélectrique de l'Arnon, le développement de toutes activités dans le domaine de l'énergie renouvelable

B-VALGRID SA

Détention et exploitation du réseau de distribution de haute tension du Bas-Valais

BAS-VALAIS ENERGIE SA

Société issue de la fusion en juin 2012 de la Société Electrique du Bas-Valais SA et de la Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez SA. Détention de réseaux de distribution et de l'aménagement hydroélectrique du lac Tanay-Vouvry

BOSSON ET PILLET SA

Société active dans l'étude, le conseil, la conception, l'exécution de travaux de construction, la réalisation et la maintenance de toutes installations de production et de distribution de chaleur, de froid et d'air, ainsi que la réalisation de toutes prestations relatives à l'équipement, l'agencement, la rénovation, l'entretien et le dépannage, la surveillance de ces installations

CALYCE 2 SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Développement de projets de parcs éoliens en France. Celle-ci détient (partiellement ou totalement) les sociétés suivantes propriétaires chacune d'un projet de parc éolien :

- Eole de Piroly Sàrl
- Eole de la Joux Sàrl
- Eole des Charmes Sàrl
- Eole des Muids Sàrl
- Eole des Pinceaux SAS
- Eole des Vignottes SAS
- Eole du Barrois SAS
- Calycé Rive Droite SAS
- Eole du Châtelier SAS
- Eole d'Opale SAS
- Eole du Génois SAS
- Eole de Fradier SAS
- Eole de Saint Sébastien SAS
- Eole du Filaos SAS

CADCIME SA

Détention et exploitation d'un réseau de chauffage à distance

CEVM COMPAGNIE ÉNERGÉTIQUE DU VALLON DE MORGINS SA

Société de production, de distribution et de vente de chaleur produite à partir de déchets de bois

CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE BAR SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Concession hydroélectrique dans le Massif Central

DEMIERRE DESCHENAUX SA

Société active dans l'exploitation d'installations électriques, d'électronique, de télécommunications et d'évolution technologique, dans tous travaux de contrôle et de mise en conformité dans le domaine de l'électricité, de l'électrotechnique, des télécommunications et de l'éclairage

DRANSENERGIE SA

Prestations de maintenance d'aménagements hydroélectriques et de réseaux de distribution. Prestations de services pour les tiers

DRANSGRID SA

Détention et exploitation de réseaux de distribution dans la région des Dranses

ECUCAD SA

Société active dans le développement d'un réseau de chauffage à distance sur le territoire de la commune d'Ecublens

EFFITEC SA

Contrôle des installations électriques intérieures

EFFITEC SERVICES SA

Prestations de réalisation, fourniture, pose et entretien de systèmes techniques pour la sécurité électrique et incendie des bâtiments

ENERGEÔ SA

Société de partenaires. Développement du projet de géothermie profonde à Vinzel

ENERGIES NOUVELLES VIONNAZ SA

Construction et exploitation de la centrale hydroélectrique de Vionnaz (turbinage de l'eau du torrent de l'Avançon) ainsi que la conception, la construction et l'exploitation d'installations dans le domaine des énergies renouvelables

ENERGIE RENOUELABLE DE L'AVANCON SA

Construction et exploitation de la Centrale hydroélectrique de Bex, située au lieu-dit « Le Glarey » (turbinage de l'eau de l'Avançon), développement de toutes activités dans le domaine de l'énergie renouvelable

ENERGIE RENOUELABLE VOUVRY SA

Détention de l'aménagement hydroélectrique du Fossau

ENERGIE SOLAIRE SA

Solutions solaires thermiques et panneaux climatiques

ENERSUISSE SA

Société qui a pour objet de fournir tous les services nécessaires à la gestion et à la relation client

EOLIENNES DE PROVENCE SA

Partenariat avec la Ville de Zurich (ewz). Développement d'un projet de parc éolien à Provence (VD)

EOS HOLDING SA

Gestion de la participation Alpiq. Détention de participations dans des sociétés actives en France, en Allemagne et au Portugal dans la production éolienne et solaire, ainsi que de sociétés actives en Suisse dans l'exploitation de ressources géothermales

FORCES MOTRICES DE SEMBRANCHER SA

Détention d'un aménagement hydroélectrique sur la Dranse

FORCES MOTRICES DE L'AVANÇON SA

Détention et gestion de réseaux de distribution, détention et exploitation des aménagements hydroélectriques de La Peuffeyre-Sublin et Benjamine.

FORCES MOTRICES HONGRIN-LEMAN SA

Détention de l'aménagement de pompage-turbinage d'Hongrin-Veytaux

FRIGO SERVICE SA

Vente, installation et fourniture de divers services dans les domaines de la réfrigération professionnelle

GROUPEMENT SOLAIRE CESTAS 2 SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Détention de différentes sociétés actives dans la production d'énergie solaire à savoir :

- Centrale solaire Constantin 7 SAS
- Centrale solaire Constantin 8 SAS
- Centrale solaire Constantin 9 SAS
- Centrale solaire Constantin 10 SAS

HYDRO EXPLOITATION SA

Prestations de maintenance d'aménagements hydroélectriques

J.M. LAMBELET SA

Prestations d'installation, de réparation et entretien d'installations de chauffages, de ventilations et de climatisations

LE SOUFFLE D'ESPOIR SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Production d'électricité éolienne

LES MATS D'EOLE SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Production d'électricité éolienne

MBR SA

Rapprochement des communes de Masongex et Bex « MBR », pour l'utilisation de la force hydraulique du Rhône. Construction d'un palier hydroélectrique et exploitation des installations y relatives

NEO TECHNOLOGIES SA

Société informatique commune à Romande Energie, Ville de Lausanne et Commune de Lutry

REF EOLIEN SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Détention de parcs éoliens à Ploudalmézeau, Finistère, et Pluzunet, Côtes d'Armor

REF HYDRO SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Détention d'un aménagement hydroélectrique sur l'Ubaye, Alpes-de-Haute-Provence et de six aménagements hydroélectriques en Bourgogne, dans les Ardennes et dans le Midi

ROMANDE ENERGIE FRANCE SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Détention et acquisition de participations dans des sociétés de production électrique renouvelable en France

SIRESO SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE SUISSE OCCIDENTALE SA

Détention, administration et participations dans des entreprises suisses actives dans le domaine de l'énergie et de l'électricité, permettant ainsi la représentation (directe ou indirecte) d'intérêts (majoritairement publics) de la Suisse occidentale (soit des cantons et des communes de Genève, Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel et du Jura) au sein d'entreprises suisses actives dans le domaine de l'énergie et de l'électricité

SITEL SA

Société contrôlée par upc cablecom Sàrl. Détention de télé réseaux et multimédia

SOCIETE ELECTRIQUE DES FORCES DE L'AUBONNE SA

Détention et exploitation de réseaux de distribution et de l'aménagement hydroélectrique sur l'Aubonne, commercialisation d'énergie électrique, installations électriques intérieures et multimédia

SOCIETE DES FORCES MOTRICES DU GRAND-ST-BERNARD SA

Détention de l'aménagement hydroélectrique du lac des Toules-Pallazuit (VS)

SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE SA

Détention et exploitation de réseaux de distribution, commercialisation d'énergie électrique et chaleur, installations intérieures et multimédia

SOLTOP ENERGIE SA

Solutions solaires thermiques et panneaux climatiques

SPONTIS SA

Société commune à Romande Energie, Groupe E et Ville de Lausanne. Standardisation, supply chain et gestion de la logistique pour ses partenaires

ST-GINGOLPH ENERGIA SA

Exploitation de la force hydraulique du réseau d'eau potable de St-Gingolphe

TAYO SA

Produits et services digitaux, en particulier dans le secteur de l'immobilier en Suisse et à l'étranger

THERMORÉSÔ SA

Commercialisation en gros et au détail en Suisse d'énergie thermique et d'autres fluides (gaz et autres énergies, télécommunications, etc.) provenant de sources renouvelables, en particulier de sites d'énergie géothermique ; commercialisation de toutes prestations de services dans les domaines considérés comme renouvelables

THERMORÉSÔ NYON SA

Société active dans le développement et la construction des infrastructures nécessaires à la production et à la distribution de chaleur renouvelable sur le territoire de la commune de Nyon

VO ENERGIES HOLDING SA

Détention et exploitation de réseaux de distribution et d'aménagements hydroélectriques sur la Jougne et l'Orbe, commercialisation d'énergie électrique, réseau de distribution de gaz naturel, installations électriques intérieures et multimédia

VO RE-NOUELABLE SA

Joint-venture avec VOénergies holding SA. Détention et développement d'ouvrages de production à partir de nouvelles énergies renouvelables

VIEZE ENERGIE SA

Détention et exploitation des aménagements hydroélectriques sur la Vièze et de ses affluents

1.2 Actionnaires importants

Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise, 119 communes vaudoises et SIE SA, Service intercommunal de l'électricité par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 55.35% du capital et les voix y relatives.

Au 31 décembre 2021, les actionnaires importants suivants étaient inscrits au registre des actions de Romande Energie Holding SA :

au 31 décembre 2021		
Etat de Vaud *	440 047 actions*	38.60 %
Romande Energie Holding SA, Morges	113 685 actions	9.97 %
Groupe E SA, Fribourg	78 673 actions	6.90 %
Crédit Suisse Fondation de placement SA, Zurich	45 247 actions	3.97 %
Banque Cantonale Vaudoise */***, Lausanne	34 731 actions	3.05 %
Commune de Lausanne *	34 454 actions	3.02 %
Autres actionnaires */**	393 163 actions	34.49 %
Total	1 140 000 actions	100.00 %

- * Liés par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemptions réciproques
- ** Dont 146'642 (12.86%) détenues par les communes vaudoises et SIE SA liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques
- *** Dont 9'900 actions liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemptions réciproques

Aucune annonce relative à la publicité des participations n'a été publiée au cours de l'exercice sous revue. Les publications éventuelles peuvent être consultées sur la page Internet de l'Instance pour la publicité des participations suivante : <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>

1.3 Participations croisées

Romande Energie Holding SA n'a pas connaissance de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions avec droit de vote. En particulier, elle ne détient pas d'actions de ses actionnaires importants, soit Groupe E SA, à Fribourg, et Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne. Elle n'a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d'administration de sociétés cotées. Il sied toutefois de préciser que Romande Energie SA, société filiale de Romande Energie Holding SA, détient une participation de 29.71% dans EOS Holding SA, laquelle détient 33.33% d'Alpiq Holding SA. Monsieur Guy Mustaki, président du Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, est président du Conseil d'administration d'EOS Holding SA. Monsieur Stéphane Gard ainsi que Monsieur Xavier Company, tous deux membres du Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, sont membres du Conseil d'administration d'EOS Holding SA. Monsieur Christian Petit, Directeur général de Romande Energie Holding SA est membre du Conseil d'administration d'EOS Holding.

2 STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 Capital

Le capital-actions ordinaire de Romande Energie Holding SA est de CHF 28.5 millions, divisé en 1 140 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.– chacune. Romande Energie Holding SA ne dispose pas de capital conditionnel, ni de capital autorisé.

2.2 Capital autorisé

La disposition statutaire relative au capital autorisé a été abrogée par décision de l'Assemblée générale du 29 mai 2018.

2.3 Modifications du capital au cours des trois derniers exercices

Le capital n'a pas connu de modification au cours des trois derniers exercices.

2.4 Actions, bons de participation et de jouissance

Le capital-actions est formé uniquement d'actions nominatives. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n'y a pas de restriction à la transmissibilité des actions. Aucun bon de participation ou de jouissance ni obligation convertible

n'est dû à la société. La répartition du bénéfice net par l'Assemblée générale est libre, sous réserve de l'art. 24 des statuts, lequel dispose, en reprenant partiellement l'art. 671 du Code des obligations, que :

«¹ Cinq pour cent du bénéfice de l'exercice sont affectés à la réserve générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne vingt pour cent du capital-actions.

² Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu'elle atteint la limite légale :

1. après paiement des frais d'émission, le produit de l'émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu'il n'est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance ;

2. le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place. »

Comme Romande Energie Holding SA est une société holding, l'al. 2, ch. 3, et l'al. 3 de l'art. 671 du Code des obligations ne lui sont pas applicables.

2.6.1 Restrictions de transfert et inscription des « Nominees »

- Les règles applicables en la matière sont les suivantes :
- il n'y a pas de restriction de transfert des actions nominatives ;
 - les personnes physiques et morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite ;
 - les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote ;
 - les autorisations générales d'inscription sont acceptées ;
 - la société n'imprime pas de demandes d'inscription ;
 - la société n'imprime plus de certificats physiques ;
 - nommée SIS (NS) : sans inscription au Registre des actions ;
 - AREG-data compatible (transmission électronique).

Les statuts ont été adaptés aux exigences de la loi fédérale sur les titres intermédiés qui est entrée en vigueur au début 2010.

^{2.6.2-2.6.4} **Dérogations durant l'exercice, admissibilité des inscriptions de « Nominees », procédure et conditions auxquelles les privilèges statutaires et les restrictions peuvent être abolis**

Il n'y a pas de disposition statutaire spécifique sur ces points.

^{2.7} **Emprunts convertibles et options**

Romande Energie Holding SA n'a émis ni emprunt convertible ni d'option.

Variation des fonds propres		Réserve légale issue du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Réserve pour actions propres	Propres parts de capital	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
En milliers de CHF		Capital-actions	Réserve générale				
Solde au 1^{er} janvier 2019	28 500	5 859	1 009 207		-94 113		949 453
Bénéfice net			19 212				19 212
Dividende payé			-37 125				-37 125
Mouvements sur actions propres et divers					23 842		23 842
Solde au 31 décembre 2019	28 500	5 859	991 293		-70 271		955 381
Bénéfice net			17 476				17 476
Dividende payé			-37 910				-37 910
Mouvements sur actions propres et divers					-29 253		-29 253
Solde au 31 décembre 2020	28 500	5 859	970 859		-99 524		905 694
Bénéfice net			11 252				11 252
Dividende payé			-36 947				-36 947
Solde au 31 décembre 2021	28 500	-	5 859	945 164	-	-99 524	-
							879 999

GRI 102-5

3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, qui œuvre simultanément comme Conseil d'administration de Romande Energie SA, définit la stratégie du Groupe, exerce la haute surveillance sur la mise en œuvre de cette dernière ainsi que la haute direction du Groupe. De par son règlement d'organisation¹, il a formé en son sein trois comités spécialisés. **GRI 102-18**

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de neuf membres. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse. Ils n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du Groupe Romande Energie et n'en ont exercé aucune au cours des trois derniers exercices. En outre, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires étroite avec l'une desdites sociétés.

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
Guy Mustaki*	1960	2005	2022	Président	Président Stratégie et Développement
Anne Bobillier**	1965	2016	2022	Vice-présidente	Présidente Nominations et Rémunération
Stéphane Gard**	1965	2020	2022	Administrateur	Président Finances et Audit
Xavier Company*	1988	2021	2024	Administrateur	Membre Finances et Audit
Olivier Gfeller*	1967	2021	2024	Administrateur	Membre Nominations et Rémunération
Paola Ghillani*	1963	2009	2022	Administratrice	Membre Finances et Audit
Nicolas Fulpius**	1973	2021	2022	Adminstrateur	Membre Stratégie et Développement
Alphonse-Marie Veuthey**	1965	2011	2022	Administrateur	Membre Nominations et Rémunération
François Vuille*	1970	2019	2022	Administrateur	Membre Stratégie et Développement
Fin de mandat en 2021					
Jean-Jacques Miauton**	1951	1997	2021	Administrateur	Membre Stratégie et Développement
Elina Leimgruber*	1968	2017	2021	Administratrice	Membre Nominations et Rémunération
Jean-Yves Pidoux*	1956	2007	2021	Administrateur	Membre Nominations et Rémunération

* Administrateur désigné par le Conseil d'Etat (art. 762 CO et 16 des statuts)²

Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d'Etat

** Administrateur élu par l'Assemblée générale

¹ Règlement d'organisation (art. 5.1 ss) : https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR

² Statuts : https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR



GUY MUSTAKI *
PRÉSIDENT

Doctorat en droit de l'Université de Lausanne, brevet d'avocat
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- Depuis 1991, avocat au barreau et professeur à l'Université de Lausanne (droit de l'entreprise, droit des sociétés et gouvernement d'entreprise)

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Président des Conseils d'administration d'EOS Holding SA, Lausanne, de de Rham SA, Lausanne, d'Yteqam SA, Lausanne et DR Invest SA, Lausanne

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Membre du Conseil de la Fondation pour le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (Cedidac), Chavannes-près-Renens
- Membre du Conseil de la Fondation Théodora, Lonay
- Membre du Conseil de la Fondation Chassot et Guex pour l'éthique médicale, Lausanne

Autres activités

- Membre du Conseil consultatif de l'Académie des administrateurs (ACAD), Lausanne
- Membre du Conseil consultatif du Cercle Suisse des Administratrices (CSDA), Lausanne



ANNE BOBILLIER
VICE-PRÉSIDENTE

Licence en sciences informatiques de l'Université de Genève et diplôme du Centre romand de promotion du management
Nationalités suisse et française

Parcours professionnel

- 1988-2001, divers postes de direction chez IBM
- 2001-2002, Directrice générale chez Ascom Autelca AG
- 2002-2018, Directrice de Bechtle Steffen Suisse SA, Genève
- 2019-2020, Corporate Project Manager chez Bechtle Management SA, Rotkreuz

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Membre des Conseils d'administration de Skyguide, Genève, de SkySoft-ATM, Genève, de Rolex Holding SA, Genève, de Rolex SA, Genève et de Lonhea SA, Fribourg

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Membre du Conseil de CCI France Suisse (Chambre de Commerce et d'Industrie France Suisse), Genève
- Membre du Comité du SwissBoardForum, Berne

Autres activités

- Associée de l'Académie des administrateurs (ACAD), Lausanne



STÉPHANE GARD
ADMINISTRATEUR

Master à HEC Lausanne
Diplôme fédéral d'expert-comptable
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- 1988-1996, KPMG Suisse, Audit
- 1996-1998, KPMG USA, Consulting
- 1999-2014, Partner KPMG, actif en Audit & Consulting, notamment responsable de KPMG Suisse romande (2001-2014), Membre de la Direction générale et du Conseil d'administration (2012-2014) de KPMG Suisse
- 2014-2018, CFO du Groupe SICPA, groupe industriel et technologique basé à Prilly
- Depuis 2019, Administrateur et consultant indépendant (M&A, Gouvernance et Finance)

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Membre des Conseils d'administration d'EOS Holding SA, Lausanne, de la Caisse de Pension de l'Etat de Vaud, Lausanne et de Nice & Green SA, Nyon

Autres activités

- Fondateur et gérant d'ALTERIS M&A SA, Lausanne, et associé d'ALTERIS, association de consultants indépendants



XAVIER COMPANY *
ADMINISTRATEUR

Master en Droit et Maîtrise bi-facultaire en Droit, Economie et Régulation de l'Université de Lausanne
Brevet d'avocat
Nationalités suisse et espagnole

Parcours professionnel

- 2012-2014, Conseiller juridique et commercial auprès de la Brasserie Docteur Gab's SA
- 2014-2016, Avocat-stagiaire, Etude Rossinelli & Capt
- 2016-2017, Avocat, Etude Rossinelli, Capt & Company
- 2017-2021, Avocat, Etude Leximmo Avocats
- 2016-juin 2021, Conseiller communal à Lausanne
- Depuis juillet 2021, Conseiller municipal de la Ville de Lausanne et Directeur des Services industriels

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Président du Conseil d'administration de Boisy TV S.A., Lausanne, LFO SA, Lausanne, SI-REN SA, Lausanne
- Membre des Conseils d'administration de CADOUEST SA, Prilly, EOS Holding SA, Lausanne, Gaznat SA, Lausanne, Petrosvibri SA, Vevey, Transports Publics de la Région Lausannoise SA, Renens, AGEPP SA, Lavey-Morcles, et FOMAB SA Forces Motrices de l'Aboyeu SA, Martigny, Epura SA, Lausanne

Mandats dans d'autres entités juridiques
Orchestre de Chambre de Lausanne, à Lausanne



NICOLAS FULPIUS
ADMINISTRATEUR

Lic. Oec (MBA) spécialisation en Corporate Finance HSG St-Gall
MSc in Management Science & Engineering Stanford University
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- 1997-2002, Investment manager auprès de Lombard Odier, spécialisé en investissement en capital risque et biotechnologies
- 2002-2005, Cofondateur et Senior investment manager ultreia capital, spécialisé en investissement en capital risque et biotechnologies
- 2005-2010, Associé-Actionnaire d'Affentranger Associates, dédié aux investissements de capital risque et aux mandats de conseils en stratégie d'entreprise et d'acquisition.
- 2006-2007 – Executive Chairman, Dunes Technologies, Suisse
- 2006-2010 – Chairman SIRS-Lab, Allemagne
- 2007-2011 – Cofondateur et Chairman, Selfrag SA, Suisse
- 2007-présent, Cofondateur et Chairman de inflaRx NV
- 2010-2015, Actionnaire et CEO de Veltigroup, Suisse
- 2015-2019, CDO Swisscom Entreprise, en charge de l'unité Digital Enterprise Solutions et du développement du portefeuille de services numériques et co-créateur de l'EPFL Digital Lab. Responsable de l'innovation numérique en Silicon Valley et membre du Venture Investment Committee pour Swisscom Ventures
- Depuis 2019, CEO et Cofondateur Ansam Group, Suisse

Mandats dans des sociétés cotées en bourse

- Président du Conseil d'administration d'InflaRx NV, Pays-Bas, coté au NASDAQ

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Membre des Conseils d'administration de CIMA Corporate Investment Management Affentranger Holding SA, Zug, de BRS immobilier SA, Lausanne, d'Anaroll Holding SA, Rolle, d'iXion Services SA, Chexbres, de Filaos SA, Rolle, d'idros SA, Nyon, et de Baszanger SA, Vésenaz



OLIVIER GFELLER *
ADMINISTRATEUR

Licence ès Lettres
Brevet d'aptitude à l'enseignement
secondaire
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- 1995-2010, enseignement à l'Etablissement secondaire de Montreux-Est
- 1995-1997, enseignement au Cours préparatoire aux écoles de personnel paramédical à Lausanne
- 1997-2000, enseignement à l'Ecole de Perfectionnement I et II
- 2010 à 2016, Collaborateur personnel de la Conseillère d'Etat en charge du DFJC
- 2016 à juin 2021, Conseiller municipal à Montreux, en charge de la Voirie et des espaces verts, puis des Finances et de l'informatique
- Depuis juillet 2021, Syndic de Montreux et responsable du dicastère AGF

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Président des Conseils de fondation d'Etoiles de Noël, Montreux et de la Fondation Comtesse Andrée d'Etchégoyen, Montreux
- Membre de l'Association OSEO-Vaud, Vevey
- Membre du Conseil de la Fondation Montreux Jazz Festival
- Membre de Réseau Enfance Montreux et Environs (REME)



PAOLA GHILLANI *
ADMINISTRATRICE

Diplôme en pharmacie de l'Université de Lausanne, diplôme IMD en International General Management for Executive, diplôme IMD en International Program for Board Management, diplôme IMD Digital Transformation for Boards
Nationalités suisse et italienne

Parcours professionnel

- Début de carrière chez Ciba/Novartis, puis auprès de multinationales
- 1999, CEO de la Fondation Max Havelaar
- Membre du Conseil d'administration de FLO International (Fair Trade Labelling Organisations), présidence de 2001 à 2005
- 2005, crée sa propre entreprise Paola Ghillani & Friends SA

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Présidente du Conseil d'administration de Paola Ghillani & Friends SA, Zurich
- Membre des Conseils d'administration de la Fédération des coopératives Migros, Zurich et de Transitec Ingénieurs-Conseils SA, Lausanne
- Présidente du Comité de Zürcher Kantonal Bank/Swisscanto (Comités d'experts de fonds de placements durables), Zurich

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Membre honoraire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Genève
- Membre du Conseil d'UTILITA Fondation de placement pour immobilier d'utilité publique, Berne
- Membre du Conseil de la Fondation des Chênes, Vandœuvres et du Conseil de la Fondation Aquatis, Lausanne



ALPHONSE-MARIE VEUTHEY
ADMINISTRATEUR

Licence en droit de l'Université de Fribourg, brevets d'avocat et de notaire
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- Depuis 1994, Avocat au barreau
- Depuis 1995, Notaire

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Président du Conseil d'administration de Bas-Valais Energie SA, Vouvry
- Membre des Conseils d'administration de Romande Energie Commerce SA, Morges, de Santé Rennaz SA, Rennaz et de Satom SA, Monthey

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Membre du Comité Chablais-Région, Aigle, de la Fondation André Manzini, Aigle, de la Fondation de soutien de l'Hôpital Riviera-Chablais, Rennaz, de la Fondation « Divisionnaire F. K. Rünzi », Crans-Montana, de la Fondation Chablais Scope, Aigle, et de l'Association du Chablais (Radio Chablais) à Monthey

Autres activités

- Préfet du district de Monthey



FRANÇOIS VUILLE*
ADMINISTRATEUR

Master en physique, Doctorat en astrophysique et Master en ingénierie de l'énergie
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- 1999-2000, post-doctorat en optique appliquée, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
- 2000-2001, Directeur exécutif de l'Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS)
- 2001-2005, Consultant senior en transport, risque et énergie, Geste Engineering
- 2005-2014, Managing Consultant en énergie, E4tech
- 2010-2015, Membre du Conseil d'administration de la Banque Alternative Suisse
- 2015-2019, Directeur exécutif, Centre Energie de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
- Depuis 2019, Directeur de la Direction de l'énergie du Canton de Vaud

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Membre du Conseil d'administration de la société des Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Château-d'Oex
- Membre du Comité directeur de CLeantech Alps, Sion et de SIRESO, Société d'Investissement de Suisse Occidentale SA, Granges-Paccot

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Membre du Conseil scientifique d'AEE Suisse, Berne

- Membre du Comité stratégique de la Fondation Solar Impulse, Lausanne
- Membre de la commission d'innovation de Swisspower AG
- Fondateur et associé de Proxipel, Fondateur et Président de Softcar SA et Fondateur et Président de Tilt Global, USA

CARINE MAALOUF
SECRÉTAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION (HORS CONSEIL)

Licence en droit de l'Université de Fribourg, Diplôme de gestionnaire d'entreprise (IFCAM), diverses formations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent
Nationalité suisse

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Membre du Conseil d'administration de J.M. Lambelet SA, Neuchâtel

REMERCIEMENTS



Elina Leimgruber



Jean-Jacques Miauton



Jean-Yves Pidoux

Le Conseil d'administration remercie Madame **Elina Leimgruber**, Messieurs **Jean-Jacques Miauton** et **Jean-Yves Pidoux**, administratrice et administrateurs sortants, après avoir participé aux travaux du Conseil d'administration respectivement depuis 2017, 1997 et 2007. Tous trois ont fait preuve d'un remarquable engagement à l'égard du Groupe au cours de toutes ces années. Outre les éminents services rendus en faisant profiter celui-ci, sans restriction, de leurs expertises et compétences dans de multiples domaines, ils ont également été des collègues très disponibles et appréciés.

3.3 Nombre de fonctions admises (art. 12, al. 1, ch. 1 ORAb)

En vertu de l'article 22a, al. 1 des statuts³, les membres du Conseil d'administration peuvent exercer chacune des autres fonctions suivantes dans des organes supérieurs de direction ou d'administration d'entités juridiques qui ont l'obligation de s'inscrire au registre du commerce ou dans un registre similaire à l'étranger :

1. cinq mandats au maximum de membre de conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés qui sont considérées comme des sociétés ouvertes au public, selon l'article 727, al.1, ch.1 du Code des obligations ; ainsi que
2. quinze mandats au maximum de membre de conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés, au sens du Code des obligations et de la loi fédérale sur le placement collectif de capitaux, qui ne sont pas des sociétés ouvertes au public ; ainsi que
3. dix mandats au maximum de membre de conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration d'autres entités juridiques qui ne satisfont pas aux critères précités.

Selon l'article 22a, al.3 des statuts, les restrictions de l'article 22a, al. 1 des statuts ne s'appliquent pas en présence d'entités juridiques qui sont contrôlées directement ou indirectement par la société ou qui contrôlent la société. Elles ne s'appliquent pas non plus en présence des entités juridiques qui sont les institutions de prévoyance professionnelle assurant les collaborateurs.trices de la société ou de sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. En outre, les mandats qui sont exercés au sein de plusieurs entités juridiques tierces entre lesquelles il existe un lien de contrôle direct ou indirect, ainsi qu'au sein des institutions de prévoyance professionnelle assurant les collaborateurs.trices de ces sociétés, ne comptent que pour un seul mandat au sens de l'alinéa 1.

3.4 Election et durée de mandat

En vertu des art. 762 CO et 16 des statuts, cinq des neuf membres du Conseil d'administration sont désignés par le Conseil d'Etat vaudois, dont deux sont des représentants des communes vaudoises actionnaires. Le terme de ces mandats est de la compétence du Conseil d'Etat.

Les quatre autres membres du Conseil d'administration sont élus individuellement par l'Assemblée générale des actionnaires pour des mandats d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Ces administrateurs sont rééligibles. Toutefois, n'est plus éligible l'administrateur qui atteint l'âge de 70 ans au cours de l'année civile lors de laquelle a lieu l'élection.

Au surplus, les statuts ne contiennent aucune clause dérogeant aux dispositions légales sur la nomination du président, des membres du comité chargé des rémunérations et du représentant indépendant.

3.5 Organisation interne

En général

Le Conseil d'administration se réunit en séances d'une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année. En 2021, le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises pour des séances d'une durée approximative de quatre heures, une fois à l'occasion d'un séminaire d'une journée et demie, une autre fois à l'occasion d'un séminaire d'une journée et deux fois pour des séances courtes. Le suivi des affaires, le suivi de l'évolution des marchés de l'énergie extrêmement chahutés en 2021 et des risques énergie, l'examen de l'évolution des conditions-cadres, la définition d'une nouvelle stratégie pour le Groupe, l'étude des possibilités de production et d'approvisionnement complémentaires aux possibilités actuelles du Groupe, la conclusion de partenariats stratégiques et le développement de nouvelles activités ont été au centre du travail du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration participent assidûment aux séances du Conseil comme aux séances des comités auxquels ils appartiennent. Le règlement d'organisation confère à chaque comité du Conseil d'administration un rôle, des tâches et des responsabilités. Les comités n'ont pas de compétence décisionnelle (cf. cependant les exceptions ci-après sous comité Finances et Audit et comité Nominations et Rémunération). Ils siègent plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au Conseil d'administration. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le Directeur général et les directeurs concernés assistent en principe aux séances, de même que, ponctuellement, le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

Comité Stratégie et Développement

Le comité est constitué du Président du Conseil, ainsi que de deux membres. Il se réunit normalement six à huit fois par an (neuf fois en 2021). Il est présidé par le Président du Conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de trois heures. Le comité est notamment chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants :

- environnement économique, conditions-cadres et évolution des marchés énergétiques ;
- stratégie d'entreprise, stratégie d'affaires, stratégie et développements des technologies de l'information (IT), objectifs stratégiques et indicateurs clés de performance et plans d'actions stratégiques ;
- développement d'entreprise ;
- rapprochements et partenariats stratégiques ;
- acquisitions stratégiques ;
- actionnariat ;
- relations avec l'Etat et les communes ;
- tout autre objet que le Conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2021, le comité Stratégie et Développement a examiné l'opportunité de participer à certains projets de développement de réseaux de chauffage à distance et de géothermie ainsi qu'au rachat de sociétés. La définition de la stratégie 2021-2026 du Groupe ainsi que l'examen de nouvelles stratégies d'approvisionnement en énergie ont constitué des points importants de ses réflexions.

Comité Finances et Audit

Le comité est composé de trois membres et se réunit normalement six à huit fois par an (neuf fois en 2021). La durée moyenne des séances est de trois heures. Il s'est également réuni deux fois à l'occasion de séances de travail. Le comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets suivants :

- états financiers et rapport annuel ;
- rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- budget et plan financier à moyen terme ;
- élection et révocation de l'organe de révision ;
- trésorerie, financement et engagements conditionnels ;
- questions fiscales fondamentales ;
- avis au juge en cas de surendettement ;
- système de contrôle interne ;
- gestion des risques d'entreprise et en matière énergétique ;
- règlement d'organisation ;
- compliance ;
- principes relatifs à la mise en œuvre des obligations boursières (notamment publicité événementielle et transactions du management) ;
- statuts, à l'exception des dispositions relatives au système de rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ;
- rapports d'audit interne ;
- tout autre objet que le Conseil d'administration décide de lui soumettre.

Il a les compétences décisionnelles suivantes :

1. appréciation des compétences, de l'indépendance et des prestations de l'organe de révision, ainsi que gestion du mandat avec ce dernier ;
 2. clarification des divergences d'opinion entre le comité de direction et l'organe de révision en relation avec les états financiers ;
 3. approbation du programme d'audit interne.
- Il a en outre les attributions et compétences que lui confèrent le règlement d'organisation* et son Annexe 2.

En 2021, le comité Finances et Audit a notamment étudié la modification des statuts de Romande Energie SA, du Règlement d'organisation de Romande Energie Holding ainsi que le règlement de trésorerie du Groupe. Il a assuré le suivi des participations du Groupe et de l'évolution de la législation sur les secteurs régulés et non régulés. Le comité a également participé à l'audition des participants au marché public pour le mandat d'organe de révision. Enfin, le comité a étudié une nouvelle révision de la charte d'audit du Groupe. Compte tenu de l'année très agitée sur les marchés de l'énergie en deuxième partie d'année 2021, le comité Finances et Audit a suivi avec vigilance l'évolution de la marge énergie du Groupe, le risque de contrepartie et l'organisation des activités d'approvisionnement en électricité du Groupe.

Comité Nominations et Rémunération

Le comité est composé de trois membres et se réunit normalement six à huit fois par an (huit fois en 2021). La durée moyenne des séances est de deux heures et demie. Toutefois, deux séances d'une demi-journée ont été consacrées à des processus de sélection ; le premier à la sélection d'un administrateur en remplacement de M. Jean-Jacques Miauton, administrateur sortant en juin 2021, processus géré par le comité et le Président du Conseil d'administration. Le deuxième à celui des candidats au poste de Directeur/Directrice des Richesses Humaines.

Le comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets qui concernent :

- composition du Conseil d'administration et de ses comités ;
- surveillance des règles de bonne gouvernance d'entreprise ;
- code de conduite et d'éthique ;
- rapport sur les rémunérations ;
- désignation des membres du Conseil d'administration et de son président, des membres des comités et de leurs présidents, du secrétaire du Conseil d'administration, des représentants du Groupe au sein des conseils d'administration de Romande Energie SA, Romande Energie Commerce SA et EOS Holding SA, ainsi que du ou des membres externes au Groupe pour la société Romande Energie Services SA ;
- désignation du Directeur général et des membres de la Direction générale ;
- concept de rémunération des membres du Conseil d'administration et rémunération individuelle de ceux-ci, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvée par l'Assemblée générale ;
- concept de rémunération des membres de la Direction générale et des collaborateurs.trices ;

³ Statuts : https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR

* Règlement d'organisation : https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR

- proposition au Conseil d'administration, à l'intention de l'Assemblée générale, du montant global de la rémunération maximale du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice social à venir;
- modification des statuts en relation avec le système de rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale;
- relation avec les institutions de prévoyance.

En outre, le comité est compétent pour décider de la rémunération individuelle du Directeur général et des membres de la Direction générale, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvé par l'Assemblée générale, ainsi que de l'approbation de l'adaptation maximale de la masse salariale pour l'année à venir, en vue des discussions entre les partenaires sociaux et sous réserve de la détermination, par le Conseil d'administration, des charges de personnel dans le cadre du budget annuel.

Il a en outre les attributions et compétences que lui confèrent le règlement d'organisation et son Annexe 2⁴.

En 2021, outre le processus de sélection d'un nouvel administrateur en remplacement de M. Miauton et d'une nouvelle Directrice des Richesses Humaines, mentionnés ci-dessus, le comité a procédé à l'audition et à la désignation de la nouvelle Directrice Digital et Innovation. Le comité a étudié la modification de l'article 22d (principes de la rémunération des membres de la Direction générale) des statuts de Romande Energie Holding (adoptée par l'Assemblée générale le 29 juin 2021). Il a en outre effectué un sondage d'autoévaluation du Conseil d'administration. Enfin, le comité a procédé à l'actualisation du règlement d'indemnisation des administrateurs ainsi qu'à la revue de la Caisse de prévoyance de Romande Energie.

3.6 Répartition des compétences entre le Conseil d'administration et la Direction générale

Le Conseil d'administration exerce les attributions intransmissibles et inaliénables décrites à l'art. 716a CO. Il définit la stratégie de la société et les objectifs stratégiques, établit le budget annuel et le plan financier à moyen terme, définit la politique financière, arrête la politique de risques notamment en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros, décide de la fondation ou de la vente de filiales ainsi que de l'achat ou de la vente de participations significatives. En application des art. 716b CO et 17 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion du Groupe au Directeur général, par le règlement d'organisation. Le Directeur général est responsable de l'organisation et de l'exécution des attributions de la Direction générale, notamment proposer la stratégie, mettre en œuvre la stratégie d'entreprise, les plans et projets, définir les missions, gérer et diriger la société, assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom, préparer les budgets de fonctionnement, d'investissements et de trésorerie, engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles, représenter le Groupe auprès des tiers, organiser l'information à donner à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Le Président du Conseil d'administration et le Directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

Le Conseil d'administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis trimestriellement sur les bouclements consolidés du Groupe et sur les résultats et les prévisions des différents résultats des Unités d'Affaires du Groupe. Au minimum une fois par an, les bouclements sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Une fois par an, un reporting des participations, qui expose l'évolution de certaines catégories d'entreprises et sociétés dans lesquelles le Groupe a des intérêts financiers, ainsi qu'un reporting des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe sont établis par la Direction générale à l'intention du Conseil d'administration. Deux fois par an, le Conseil d'administration est nanti d'un suivi des projets stratégiques.

La Direction générale présente ses plans d'actions au Conseil d'administration. Ces documents fournissent au Conseil d'administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la direction du Groupe, et sur l'évolution du Groupe: chiffre d'affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

En complément de la fonction de la gestion des risques, Romande Energie Holding SA dispose d'une fonction d'audit interne. Cette dernière est organisée selon une charte d'audit interne qui s'appuie sur les normes internationales telles que décrites par l'« Institute of Internal Auditors ». La fonction d'audit interne rapporte directement au comité Finances et Audit du Conseil d'administration en toute indépendance de la Direction générale. Les audits internes sont régulièrement conduits avec des experts externes (autres que l'organe de révision).

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l'évolution des activités du Groupe.

Les procès-verbaux des séances du Comité de direction sont remis au président du Conseil d'administration et aux présidents de ses comités.

Une revue de presse quotidienne est envoyée à tous les membres du Conseil d'administration.

En ce qui concerne le management des risques, nous renvoyons le lecteur à la [page 106](#) du présent rapport, où le processus détaillé est décrit.

4 COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction se compose des membres de la Direction générale. Il se réunit en principe toutes les semaines, à l'occasion de séances d'une demi-journée. Il tient en outre annuellement de trois à cinq jours de séminaires consacrés à des sujets de réflexion.

4.1 Membres du Comité de direction

La Direction générale, dont les membres sont nommés par le Conseil d'administration, est formée des personnes suivantes:

GRI 102-18

Nom	Fonction Unité d'affaires	Nationalité	Année de Naissance	Membre depuis
Christian Petit	Directeur général	Suisse	1963	2019
Nicolas Conne	Directeur Finance et Services	Suisse	1980	2019
Aurore Amaudruz	Co-Directrice Solutions Energie	Suisse	1985	2021
Patrick Bertschy	Directeur Réseaux	Suisse	1968	2014
Guillaume Fuchs	Co-Directeur Solutions Energie	Suisse	1974	2021
Assia Garbinato	Directrice Digital et Innovation	Suisse	1971	2021
Virginie Vasselon	Directrice Richesses Humaines	Française	1976	2021
Départ en 2021				
Christian Frère	Directeur Solutions Energie	Suisse	1959	2012

4.2 Formation, parcours professionnel, autres activités et groupements d'intérêt

Aucun directeur n'exerce de fonctions de consultant pour des groupes d'intérêt importants, en Suisse ou à l'étranger. Aucun d'eux n'a exercé d'activité pour le Groupe ou l'une de ses sociétés antérieurement à son engagement actuel. Le parcours professionnel et les mandats des membres du Comité de direction sont présentés de la [page 30](#) à la [page 33](#).

4.3 Nombre de fonctions admises (art. 12, al. 1, ch. 1 ORAb)

En vertu de l'art. 22a, al.2 des statuts⁵, les membres de la Direction générale peuvent, avec l'accord du Conseil d'administration, exercer chacune des autres fonctions suivantes dans des organes supérieurs de direction ou d'administration d'entités juridiques qui ont l'obligation de s'inscrire au Registre du commerce ou dans un registre similaire à l'étranger:

1. deux mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés qui sont considérées comme des sociétés ouvertes au public, selon l'article 727, al. 1, ch. 1 du Code des obligations; ainsi que
2. quinze mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés, au sens du Code des obligations et de la loi fédérale sur le placement collectif de capitaux, qui ne sont pas des sociétés ouvertes au public; ainsi que
3. dix mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration d'autres entités juridiques qui ne satisfont pas aux critères précités.

5 Statuts: https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR

4 Règlement d'organisation: https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR



CHRISTIAN PETIT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Economiste, MBA de l'ESSEC (Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales), Cergy Pontoise, France
Program for Executive Development (PED), Leadership, IMD, Lausanne
Nationalités suisse et française

Parcours professionnel

- 2000-2017, dix-sept ans chez Swisscom dont dix ans à la direction du groupe, comme responsable des clients privés puis comme responsable des clients entreprises
- 2017-2019, Administrateur indépendant de sociétés
- Depuis le 1^{er} juin 2019, Directeur général du Groupe Romande Energie

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Président du Conseil d'administration de Romande Energie Services SA, Préverenges, et du Conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA, Morges
- Membre du Conseil d'administration d'EOS Holding SA, Lausanne
- Directeur général de Bas-Valais Energie SA, Vouvry



NICOLAS CONNE
DIRECTEUR FINANCE ET SERVICES

Foundations for Business Leadership (FBL), IMD Lausanne
Diplôme fédéral d'expert-comptable
Master of Science en Management HEC de l'Université de Lausanne
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- 2003-2008, Auditeur bancaire chez Ernst & Young SA à Genève
- 2008-2013, Contrôleur interne et de gestion, superviseur du groupe qualité du Groupe DSR
- 2013-2019, Responsable de la comptabilité et du risk management à Romande Energie (suppléant du Directeur Finances depuis 2017)
- Depuis 2019, Directeur finances du Groupe Romande Energie

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Membre des Conseils d'administration de Romande Energie Services SA, Préverenges, de Romande Energie Commerce SA, Morges, d'Energie Solaire SA, Sierre, de Spontis SA, Avenches
- Directeur de Bas-Valais Energie SA, Vouvry

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Président de la Commission de placement et membre du Conseil de la Fondation de Prévoyance de Romande Energie, Morges



PATRICK BERTSCHY
DIRECTEUR RÉSEAUX, SUPPLÉANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ingénieur en électrotechnique de l'HEIA, Fribourg
Executive Master of Business Administration de la HEG, Fribourg
Executive Certificate Management Général Avancé de HEC Paris
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- 1996-2000, Ingénieur de projet et chef de projet ABB ; Zurich
- 2000-2001, Directeur technique de Glas Troesch, Bützberg
- 2001-2006, Chef de la division Clientèle énergie et chef de la division commerciale de Gruyère Energie SA, Bulle
- 2006-2014, Directeur des Services industriels de Morat
- 2014-2016, Directeur de l'Unité d'Affaires Services énergétiques de Romande Energie SA, Morges
- Depuis le 1^{er} avril 2016, Directeur de l'Unité d'Affaires Réseaux du Groupe Romande Energie

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Président du Conseil d'administration de Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex et de SIRESO SA, Granges-Paccot.
- Membre des Conseils d'administration de Bas-Valais Energie SA, Vouvry et de B-Valgrid SA, Sion
- Membre du comité de RegioGrid à Aarau et de l'AES



AURORE AMAUDRUZ
CO-DIRECTRICE SOLUTIONS ENERGIE, RESPONSABLE PÔLE MARCHÉS

MBA, IMD, Lausanne
CAS HES-SO Energies Renouvelables, HEIG-VD, Yverdon
MSc/BSc en Systèmes de communication, EPFL, Lausanne
Nationalité suisse

Parcours professionnel

- 2008-2011, Ingénieur de recherche et responsable des relations avec l'EPFL, Nokia
- 2011-2019, Fondatrice et directrice de Amaudruz Energies SA, Lausanne
- 2014-2019, Responsable département solaire, Amaudruz SA, Lausanne
- Depuis le 17 janvier 2021, Co-directrice Solutions Energie et Responsable pôle Marchés

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Directrice de Bas-Valais Energie SA, Vouvry
- Membre du Conseil d'administration de Logement idéal Scoop, Pully

Mandats dans d'autres entités juridiques

- Présidente de l'association Economie Région Lausanne (ERL), Lausanne





GUILLAUME FUCHS

CO-DIRECTEUR SOLUTIONS ENERGIE, RESPONSABLE PÔLE ENERGIE

Advanced Management Program, CRPM

Diplôme d'Ingénieur en Génie Mécanique, Institut Polytechnique de Sévenans (France)

Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Mécanique, Institut Universitaire de Technologie de Mulhouse (France)

Nationalités suisse et française

Parcours professionnel

- 1997-2000, Coordinateur du projet, C.S.N.E. (coopérant du service national en entreprise)
- 2000-2007, Responsable de projets nouvelles usines, puis responsable du service « nouveaux projets & démarrages série », puis chef de projet industriel chez FAURECIA Abgastechnik, à Fürth (Allemagne) et à Bakov nad Jizerou (République Tchèque)
- 2007-2010, Directeur des Opérations, Membre de la Direction, Fluid Automation Systems (Groupe IMI-Precision)
- 2010-2021, Responsable projets Energie Renouvelable, responsable du Segment projets moyenne et basse tension, responsable du projet solaire flottant, Responsable du service Éclairage (RES), au sein du Groupe Romande Energie
- Depuis le 17 janvier 2021, Co-directeur Solutions Energie et Responsable pôle Energie

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Président de la Centrale Hydroélectrique de Bar SAS, Paris et de Romande Energie France SAS, Paris
- Membre des Conseils d'administration de Romande Energie Services SA Préverenges, d'EnergieÖ SA, Vinzel
- Directeur de Bas-Valais Energie SA, Vouvry



ASSIA GARBINATO

DIRECTRICE DIGITAL & INNOVATION

Ph.D. in computer science, EPFL,

Master in Computer science, (I.N.I), 1989 Algiers, Algeria

Nationalités suisse et algérienne

Parcours professionnel

- 2001-2004, Software Engineer, Nagra-Kudelski Group
- 2006-2018, Software Engineer puis Head of Data, Vaudoise Assurances, Lausanne
- 2019, Experte Stratégie Data et Transformation Agile
- 2020-2021, Chief Data Officer, Romande Energie SA, Morges
- Depuis le 1^{er} juillet 2021, Directrice de l'Unité de Support Digital & Innovation du Groupe Romande Energie

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Directrice de Bas-Valais Energie SA, Vouvry
- Membre du Conseil d'administration de neo technologies SA, Renens



VIRGINIE VASSELON

DIRECTRICE DES RICHESSES HUMAINES

Master of commerce, spécialisation Marketing, Université de Wollongon, Australie

Institut d'Etudes Politiques de Paris, section Communication et Ressources Humaines

Certification Master Coach, Institut Coaching International de Genève

Nationalité française

Parcours professionnel

- 1999-2002, Project Manager Accorjobs, Accor, Paris
- 2002-2005, HR Business Partner, Accor Asie, Bangkok
- 2005-2006, Project Manager Accor, Paris
- 2007-2010, HR Business Partner, Schlumberger, Clamart
- 2010-2013, Talent Manager, Crédit Agricole SA, Paris
- 2013-2017, International HR Manager, Crédit Agricole SA, Paris
- 2017-2019, DRH, Azqore SA, Lausanne
- 2019-2021, Sr HRBP Switzerland & Procurement Europe – PepsiCo, Berne
- Depuis le 1^{er} août 2021, Directrice de l'Unité de Support Richesses humaines du Groupe Romande Energie

Mandats dans des sociétés non cotées en bourse

- Directrice de Bas-Valais Energie SA, Vouvry



REMERCIEMENTS

Entré au service du Groupe en 2012 en qualité de Directeur lors de la création de l'Unité d'Affaires Solutions Energie, M. **Christian Frère** a largement contribué au développement de la production propre du Groupe et des opportunités multi-fluides, à la gestion des actifs de production et à l'optimisation des flux d'énergie. Il a contribué à inscrire Romande Energie comme un acteur important de la transition énergétique et de la production d'énergie renouvelable.

Le Conseil d'administration et la Direction de Romande Energie, tout en regrettant le départ d'un cadre dirigeant très apprécié et reconnu, comprennent son souhait de se consacrer à un projet de vie moins opérationnel lui permettant de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Ils le remercient chaleureusement pour son engagement sans faille tout au long de ces années.



5 RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Nous vous invitons à consulter le chapitre 3 « Rapport sur les rémunérations » en [page 42](#).

6 DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Toutes les actions donnent droit à une voix. Il n'y a pas de limitation des droits de vote.

En vertu de l'art. 12, al. 4 et 5 des statuts⁶, les actionnaires ne peuvent se faire représenter que par le représentant indépendant ou un tiers.

En 2010, les statuts ont été adaptés à la loi fédérale sur les titres intermédiés entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Les statuts ne comportent aucune clause qui déroge ou complète les dispositions légales en matière d'octroi d'instructions au représentant indépendant. Ils ne comportent pas non plus de règles relatives à la participation par voie électronique à l'Assemblée générale.

6.2 Quorums et majorités statutaires

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité simple des votes exprimés (il n'est pas tenu compte des abstentions, des votes blancs et des votes nuls lors de la détermination de la majorité), sauf pour les objets qui exigent les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées en vertu de l'article 704, al. 1 du Code des obligations.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Les dispositions légales s'appliquent, mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5% au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, vingt jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au registre des actions. Un avis préalable est publié environ trois mois auparavant.

6.4 Inscriptions d'un objet à l'ordre du jour

Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million ou 5% du capital-actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au Conseil d'administration au plus tard trente jours avant l'Assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

6.5 Inscriptions au registre des actions

Les détenteurs d'actions doivent se faire inscrire au plus tard dix à quinze jours avant l'Assemblée générale pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leur pouvoir de représentation. La date ultime est à chaque fois communiquée dans la convocation.

7 PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Obligation de présenter une offre

Les statuts⁶ ne contiennent aucune disposition relative à cet objet. Il n'y a pas de clause d'opting-out ou d'opting-up. Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise, 119 communes vaudoises et SIE SA (Service intercommunal de l'électricité) par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 55.35% du capital et les voix y relatives.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas non plus d'accord ou de programme en faveur des membres du Conseil d'administration ou de la Direction pour ces cas. Le contrat de travail du Directeur général peut être résilié de part et d'autre moyennant un préavis d'une année pour la fin du mois. Le délai de résiliation des contrats des directeurs est de six mois pour la fin du mois.

8 ORGANE DE RÉVISION

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'Assemblée générale ordinaire de 2021 a élu Ernst & Young SA, à Lausanne, en qualité d'organe de révision. Depuis lors, l'auditeur responsable du mandat est Mme Karine Badertscher Chamoso. La durée maximale légale de sept années est appliquée.

L'élection et la révocation de l'organe de révision reviennent au Conseil d'administration, sur préavis du comité Finances et Audit du Groupe, au terme d'un appel d'offres réalisé périodiquement. L'organe de révision doit présenter toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en bourse et disposer des ressources nécessaires pour remplir sa mission.

8.2-8.3 Honoraires de révision/Honoraires supplémentaires

Les honoraires d'Ernst & Young SA se présentent comme suit:

	CHF
Audit des états financiers	225 016
Autres conseils	101 200
Total	321 716

Dans l'audit des états financiers sont inclus le travail de base annuel nécessaire à l'examen des comptes sociaux de chaque entité ainsi que l'examen des comptes consolidés du Groupe Romande Energie. Il inclut les prestations des auditeurs en relation avec le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour des méthodes comptables.

Ce service englobe aussi l'examen du présent chapitre Gouvernement d'entreprise, la vérification du rapport sur les rémunérations et l'émission des rapports d'audit.

Concernant le poste « autres conseils », Romande Energie a mandaté Ernst & Young SA, avant sa nomination comme auditeur du Groupe, pour l'estimation de la valeur de la participation enersuisse SA détenue par Romande Energie Commerce SA ainsi que la réalisation d'un audit en matière de protection des données puis la revue de la réglementation et documentation internes dans ce domaine. Ce dernier mandat a débuté en 2018 et a pris fin en juin 2021.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Voir comité Finances et Audit, sous [point 3.5](#).

Le comité Finances et Audit évalue les prestations, la rémunération et l'indépendance de l'organe de révision tous les ans et rapporte ces éléments au Conseil d'administration. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du Conseil d'administration ou de la Direction générale. Le comité Finances et Audit effectue une évaluation de la qualité du reporting et des rapports d'audit, de l'approche d'audit proposée puis de sa mise en œuvre (risques significatifs couverts, recommandations, délais, ressources) et rencontre les personnes responsables du mandat afin de s'assurer de leurs compétences. Concernant la rémunération, il compare les honoraires budgétisés pour l'activité d'organe de révision à ceux effectivement facturés et vérifie en quoi consistent les prestations supplémentaires. S'agissant de l'indépendance, il vérifie les mandats de conseil confiés à l'organe de révision (étendue, rémunération), le Conseil d'administration ayant décidé, sauf exception, de ne pas confier de mandats d'appui pour l'audit interne.

L'organe de révision reçoit toute la documentation envoyée pour chaque séance du comité Finances et Audit. En 2021, l'organe de révision a participé à deux séances du comité.

Les remarques de l'auditeur sont toutes soumises au comité Finances et Audit pour contrôle. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du Conseil d'administration ou de la Direction générale. Les honoraires et les prestations de l'organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit qui rapporte au Conseil d'administration. L'organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en bourse. Il dispose des ressources nécessaires pour remplir sa mission.

⁶ Statuts: https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR

9 POLITIQUE D'INFORMATION

Le Groupe Romande Energie poursuit une politique d'information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l'entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l'information des cadres concernés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de dirigeants. Les actionnaires de Romande Energie Holding SA sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel, ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l'activité. Les informations qui peuvent influencer le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle, selon les directives de la Bourse SIX Exchange.

Les informations sont préparées par le Service de la communication institutionnelle du Groupe et par l'équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet (www.romande-energie.ch).

Les publications statutaires sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au registre pour ce qui concerne la convocation de l'Assemblée générale.

Un agenda financier incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l'exercice annuel. Les principaux rendez-vous de l'exercice en cours et les adresses de contact peuvent être consultés à l'avant-dernière page de ce rapport.

Les liens qui permettent aux investisseurs (push and pull) de s'abonner aux informations du Groupe sont:

En français
https://investor.romande-energie.ch/site-services/alert-service.aspx?sc_lang=fr-FR

En anglais
https://investor.romande-energie.ch/site-services/alert-service?sc_lang=en

10 PÉRIODES DE BLOCAGE DU NÉGOCE

Chaque année, le Directeur Finance et Services rappelle aux collaborateurs.trices, aux membres du comité de direction ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration du Groupe l'interdiction de procéder à toute transaction boursière sur les actions nominatives Romande Energie Holding SA qu'ils.elles détiennent ou souhaitent acquérir durant les périodes de blocage. En 2021, les périodes de blocage furent du 1^{er} janvier 2021 au 26 avril 2021 ainsi que du 1^{er} juillet 2021 au 13 septembre 2021 (soit jusqu'au 2^{ème} jour de bourse qui suit la publication officielle des résultats annuels, respectivement semestriels du Groupe.)

11 DIRECTIVE DU GROUPE ROMANDE ENERGIE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe Romande Energie est une entreprise responsable vis-à-vis de ses clients, de ses partenaires, de la collectivité et de ses collaborateurs.trices. Il lui importe d'établir un climat de confiance avec ses clients et ses partenaires et d'exercer ses activités de manière loyale, dans le respect des principes de la libre concurrence et en conformité avec les lois et règlements applicables.

Le Groupe Romande Energie applique ainsi une tolérance zéro en matière de corruption. Les principes de base en la matière sont énoncés dans un Code de conduite.

Le Code pénal a étendu le délit de corruption aux collaborateurs.trices d'une entreprise privée qui, s'ils.si elles se rendent coupables de ce délit, n'engagent pas uniquement leur responsabilité, mais également celle de l'entreprise. Le.la collaborateur.trice qui commet l'infraction peut être condamné.e à de sévères sanctions pénales et civiles, incluant des peines d'emprisonnement et des amendes substantielles.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration a adopté, début 2017, une Directive du Groupe en matière de lutte contre la corruption, qui contient les principes de base. Celle-ci s'applique à tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices et partenaires de Romande Energie et doit leur être communiquée au début de la relation de travail ou d'affaires, puis aussi souvent que nécessaire par la suite.

Offrir ou accepter des cadeaux raisonnables à – ou provenant – des agents publics ou des personnes du secteur privé est permis, mais des précautions doivent être prises en offrant ou en acceptant des cadeaux qui pourraient être perçus comme inappropriés ou placer le bénéficiaire dans une position d'obligation. Solliciter des cadeaux est interdit. Par cadeau, on entend notamment les présents, les invitations à un repas, un spectacle ou autres divertissements.

Le caractère illégal du cadeau dépend de la volonté de la personne qui l'offre. S'il est offert dans le but d'influencer une prise de décision ou d'obtenir un avantage, ce comportement constitue un acte de corruption. En revanche, un cadeau raisonnable offert pour améliorer les relations commerciales ou marquer des occasions particulières n'est pas considéré comme de la corruption.

Aussi, le montant de CHF 200.– a été fixé comme limite. La valeur d'un cadeau reçu d'une tierce personne doit donc être inférieure ou égale à ce montant. Au-delà de cette valeur, le cadeau doit être refusé. Il ne peut s'agir d'argent liquide ou d'un bon d'achat. En cas de doute, le.la collaborateur.trice ou partenaire doit toujours consulter son supérieur hiérarchique.

Cette directive s'applique à toutes les sociétés qui sont détenues majoritairement, directement ou indirectement, par Romande Energie Holding SA. **GRI 102-16**

Au Conseil d'administration de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 6 avril 2022

Rapport de l'auditeur indépendant sur les informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise

Nous avons été mandatés par le conseil d'administration pour revoir les informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise de Romande Energie Holding SA, figurant aux pages 14 à 37 du chapitre distinct du rapport de gestion, qui ont été établies pour la période se terminant le 31 décembre 2021 conformément à la directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange (ci-après « Directive Corporate Governance ») en vue d'obtenir une assurance limitée.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise conformément à la Directive Corporate Governance incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend l'organisation, la mise en place et le maintien de contrôles internes adéquats relatifs à l'établissement des informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise afin que celles-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives intentionnelles ou non. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des dispositions pertinentes et de la tenue des enregistrements appropriés.

Indépendance et contrôle qualité

En conformité avec les Directives sur l'indépendance d'EXPERTsuisse, nous sommes indépendants de Romande Energie Holding SA et avons observé les Règles d'organisation et d'éthique professionnelle. Ces exigences définissent des principes fondamentaux d'éthique professionnelle, qui comprennent les concepts d'intégrité, d'objectivité, de compétence et de conscience professionnelle, de confidentialité et de professionnalisme.

Notre entreprise applique la Norme suisse de contrôle qualité 1 et entretient en conséquence un système de contrôle qualité complet, qui comprend des règlements et des mesures dûment documentés visant au respect des règles d'éthique professionnelle, des normes professionnelles ainsi que des exigences légales et réglementaires applicables.



Responsabilité de l'auditeur

Il nous incombe d'exécuter une mission d'assurance et d'exprimer une conclusion sur les informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément à la Norme d'audit suisse 950 « Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou de review (examen succinct) d'informations financières historiques ». Selon cette norme, nous devons planifier et réaliser nos procédures de façon à pouvoir constater avec une assurance limitée que les informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise ont été établies en conformité avec la Directive SIX Swiss Exchange sur tous les points importants.

En tenant compte des considérations sur le risque et le caractère significatif, nous avons réalisé des procédures afin de recueillir des éléments probants adéquats et suffisants. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur. Lors d'une mission d'assurance visant à obtenir une assurance limitée, les procédures d'audit réalisées sont moins complètes que lors d'une mission d'assurance visant à obtenir une assurance raisonnable, de sorte que l'assurance obtenue est moindre.

Nous avons pour l'essentiel réalisé les travaux suivants :

- ▶ Procédures analytiques
- ▶ Comparaison avec la Directive Corporate Governance et vérification du respect de la structure donnée dans son annexe
- ▶ Auditions de la Direction Compliance et juridique
- ▶ Examen des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration et des décisions de l'Assemblée générale

Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre conclusion.



Conclusion

Lors de notre audit, nous n'avons pas relevé de faits nous permettant de conclure que les informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise de Romande Energie Holding SA pour la période se terminant le 31 décembre 2021 n'ont pas été établies en conformité avec la Directive Corporate Governance sur tous les points importants.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)



Laurent Bludzien
(Qualified
Signature)

Expert-réviser agréé



RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

3



1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Gouvernance

En vertu de l'art. 21, al. 3, ch. 2 des statuts*, le Conseil, sur la proposition du comité Nominations et Rémunération (CNR), détermine la rémunération individuelle des membres du Conseil d'administration, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvé par l'Assemblée générale. À noter que ce montant global porte sur le montant global de la rémunération maximale de l'exercice social à venir, en application de l'art. 15 des statuts. **GRI 102-18**

1.2 Principes de rémunération

Les principes de la rémunération des membres du Conseil d'administration sont définis à l'art. 22c des statuts. Ceux-ci perçoivent une indemnité annuelle fixe qui est indépendante du résultat du Groupe et des jetons de présence pour leur participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi qu'à des séances externes ou de préparations particulières.

La fixation de la rémunération ne fait l'objet d'aucune périodicité. Elle n'est pas différenciée entre les administrateurs. Elle est déterminée, en observant notamment les rémunérations usuelles pratiquées dans le monde des affaires en Suisse. L'étude Ethos

couvrant les sociétés incluses dans l'indice Swiss Performance Index (SPI) comprenant 200 sociétés est prise en considération.

Les indemnités annuelles et les jetons de présence s'établissent comme suit:

Indemnités annuelles et jetons en CHF	
Président	85000
Vice-président	37500
Administrateur	30000
Président d'un comité spécialisé, en plus de l'indemnité de base	6000
Jetons de présence:	
- Demi-journée	1200
- Journée entière	1800
- Séance extraordinaire CA et/ou Comité séance courte (≤2h)	600
- Autres contacts extraordinaires	300/h

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité de CHF 0.70/km pour les trajets effectués entre leur lieu de travail ou domicile et le lieu des séances. Ils reçoivent en outre une allocation forfaitaire pour frais.

Il n'existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d'actions, ni toute autre forme de participation au bénéfice.

1.3 Rémunération globale

Dans les faits en 2021, les rémunérations, frais forfaitaires et charges sociales des membres du Conseil d'administration ont été les suivants:

Rémunération globale		2021			2020		
En CHF		Rémunérations et frais forfaitaires	Charges sociales	Total 2021	Rémunérations et frais forfaitaires	Charges sociales	Total 2020
Guy Mustaki	Président du CA/Président CSD ¹	127 750	10 890	138 640	136 797	11 680	148 477
Anne Bobillier	Vice-présidente du CA/présidente CNR ²	75 300	13 115	88 415	65 475	5 416	70 891
Wolfgang Martz	Vice-président du CA/président CNR ²	-	-	-	27 750	1 421	29 171
Stéphane Gard	Administrateur	65 150	10 931	76 081	45 000	3 763	48 763
Xavier Company ⁴	Président CFA ³	28 800	-	28 800	-	-	-
Nicolas Fulpius	Administrateur	26 400	2 219	28 619	-	-	-
Olivier Gfeller ⁴	Administrateur	19 200	-	19 200	-	-	-
Paola Ghillani	Administratrice	60 300	10 253	70 553	51 600	4 317	55 917
Bernard Grobéty	Administrateur	-	-	-	29 900	725	30 625
Elina Leimgruber	Administratrice	29 400	2 492	31 892	52 800	4 425	57 225
Jean-Jacques Miauton	Administrateur	35 250	1 235	36 485	63 600	3 251	66 851
Jean-Yves Pidoux ⁴	Administrateur	29 400	-	29 400	50 700	-	50 700
Alphonse-Marie Veuthey	Administrateur	88 100	15 926	104 026	93 700	7 772	101 472
François Vuille ⁴	Administrateur	49 800	-	49 800	51 000	-	51 000
Totaux		634 850	67 061	701 911	668 322	42 770	711 092

1 Comité Stratégie et Développement
2 Comité Nominations et Rémunération

3 Comité Finances et Audit
4 Versée à l'Etat ou à la commune représentée.

Les montants indiqués ci-dessus comprennent les rémunérations versées par les sociétés filiales du Groupe (part du Groupe > 50%). Les rémunérations versées par des tiers pour des mandats dans des sociétés associées (part du Groupe < 50%) ne sont en revanche pas comprises.

Comme les éventuelles transactions avec les administrateurs en relation avec les produits commercialisés par le Groupe sont réalisées au prix du marché, elles ne figurent pas dans les montants indiqués ci-avant.

A noter que lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2020, celle-ci a approuvé une rémunération globale maximale des membres du Conseil d'administration de CHF 740'000, dont CHF 700'000 de rémunération, comprenant les allocations forfaitaires pour frais, et CHF 40'000 de charges sociales, pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

* Statuts: https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx%20?sc_lang=fr-FR

2 DIRECTION GÉNÉRALE

2.1 Introduction

La réussite du Groupe Romande Energie dépend dans une large mesure des capacités et de l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs. Notre Groupe souhaite être un employeur de référence, capable d'attirer, de retenir et de motiver son personnel le plus talentueux, à tous les niveaux. Le Groupe entend établir une relation directe et objective entre la politique de rémunération, les résultats financiers du Groupe et des entreprises qui le composent, ainsi que la qualité de l'engagement des collaborateurs.trices qui contribuent au succès de son développement.

2.2 Gouvernance

Aux termes de l'art. 15, al. 1, ch. 2 des statuts*, l'Assemblée générale approuve annuellement le montant global que le Conseil d'administration a fixé pour la rémunération maximale de la Direction générale qui peut être versé lors de l'exercice social à venir.

Sur le préavis du Comité Nominations et Rémunération (CNR), le Conseil d'administration définit la politique de rémunération du Groupe, eu égard, s'agissant de la Direction générale, aux principes décrits à l'art. 22d des statuts. Le CNR est composé exclusivement de membres du Conseil d'administration non exécutifs. Il a pour attribution de suivre l'application de la politique de rémunération telle que définie, d'examiner les propositions périodiques d'évolution de la rémunération globale et de déterminer la rémunération individuelle des membres de la Direction générale, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvé par l'Assemblée générale. Pour ce faire, les pratiques en matière de rémunération d'autres entreprises servent de critères de comparaison. La dernière enquête complète a été effectuée en 2018. Le marché de comparaison portait sur un panel de sociétés romandes dans les secteurs de l'énergie, de la banque, des assurances et de l'industrie.

2.3 Principes de rémunération

Depuis 2010, la rémunération globale se compose des éléments suivants:

Composants de la rémunération globale		Influence
Participation aux résultats du Groupe		EBITDA pluriannuel et objectifs d'entreprise
Partie variable de la rémunération		Performance liée à l'atteinte des objectifs personnels
Partie fixe de la rémunération		

Au 1^{er} juillet 2021, la politique de rémunération des membres de la Direction a évolué pour suivre l'évolution donnée à celle de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Afin de correspondre au mieux à la culture d'entreprise, notamment de

* Statuts: https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx%20?sc_lang=fr-FR

partage et d'intelligence collective, une évolution de la politique de rémunération du Groupe a été réalisée. La rémunération variable liée aux objectifs individuels a été intégrée à la rémunération fixe et une valeur uniforme pour le personnel de la part liée aux résultats financiers et aux objectifs du Groupe a été fixée. Pour les membres de la Direction de notre Groupe, cette évolution est entrée en force au 1^{er} juillet 2021. Dès cette date, la rémunération globale des directeurs se compose d'une partie fixe et d'une participation aux résultats du Groupe.

La valeur cible de la participation aux résultats du Groupe est fixée à CHF 50'000 par directeur et à CHF 100'000 pour le Directeur général. Les valeurs cibles sont influencées par l'atteinte des critères de performance financiers et des objectifs d'entreprise, selon la formule suivante:

Enveloppe × PCF × POE = x

max 120% max 120% max 144%

min 60% min 60% min 60% (plancher)

PCF = performance des critères financiers: Pilier économique. Le critère est établi sur la base de la différence d'EBITDA attendu au budget comparé au réel.

POE = performance des objectifs d'entreprise: Piliers sociétaux et environnementaux. Les objectifs sont proposés chaque année par le Comité de direction et validés par le CNR.

Afin de sensibiliser cette part de rémunération à une notion de long terme, la valeur est acquise comme suit:

- 2/3 correspond aux résultats de l'année de référence;
- 1/3 correspond aux résultats de la moyenne des 2 années précédentes de l'année de référence et l'année de référence (soit 3 années).

La somme de ces résultats déterminera les valeurs finales.

La phase de transition pour les directeurs présents du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2021 a été mise en œuvre de la manière suivante:

Rémunération variable

Jusqu'au 30.06.2021, cette part de rémunération a été calculée selon les principes du règlement en vigueur jusqu'à cette date. L'évaluation de la situation des objectifs individuels a été effectuée au 30.06.2021. La rémunération de référence pour le calcul égale à la rémunération fixe due jusqu'au 30.06.2021 (y.c. part du 13^{ème} salaire).

Au 01.07.2021, la valeur cible de la rémunération variable a été transférée dans la rémunération fixe.

Participation aux résultats du Groupe

Jusqu'au 30.06.2021, cette part de rémunération est calculée selon les principes du règlement en vigueur jusqu'à cette date. L'EBITDA réalisé au 30.06.2021 est pris en référence pour la génération de l'enveloppe. Les résultats des objectifs d'entreprise réalisés sur l'ensemble de l'exercice 2021 ont

influencé l'enveloppe. La rémunération de référence pour le calcul est égale à la rémunération fixe due jusqu'au 30.06.2021 (y.c. part du 13^{ème} salaire).

Au 01.07.2021, par analogie à la pratique faite lors de l'évolution de la politique de rémunération pour l'ensemble des collaborateurs, la différence, entre la valeur acquise en 2020 (année de référence 2019) et les nouvelles valeurs cibles – kCHF 50 par directeur et kCHF 100 pour le Directeur général – a été transférée dans la rémunération fixe.

a. Rémunération fixe annuelle

La rémunération fixe annuelle correspond au socle de la rémunération globale et sert également de référence pour déterminer la rémunération variable (jusqu'au 30 juin 2021). Chaque année, le CNR examine, sur la base de critères économiques, la possibilité d'une augmentation de la masse salariale destinée à l'ensemble des collaborateurs.trices, à effectif égal. L'augmentation de la rémunération fixe des membres de la Direction générale est, proportionnellement, identique à celle de l'ensemble des collaborateurs.trices. L'adaptation se fait en fonction de la qualité des prestations individuelles fondées sur les compétences techniques et relationnelles.

b. Rémunération variable

Jusqu'au 30 juin 2021, celle-ci est déterminée par le degré d'atteinte des objectifs individuels ou d'équipes. Le niveau de performance impacte donc directement la rémunération variable.

Les objectifs individuels ou d'équipes sont fixés et pondérés en début d'année. Ils sont liés à la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. Leur évaluation en fin d'exercice est le reflet de leur réalisation. Sauf circonstance extraordinaire, la pondération n'est pas revue. Les valeurs-cibles de la rémunération variable sont présentées ci-dessous. Le niveau de performance impacte les valeurs cibles de la manière suivante (en % de la rémunération fixe annuelle):

	Cible	Minimum	Maximum
Directeur général	40%	0%	48%
Directeurs	30%	0%	33%

La rémunération variable est versée en espèces au mois d'avril suivant l'année de référence.

Le CNR, complété du Président du Conseil d'administration, apprécie le degré d'atteinte des objectifs. Il n'est pas fait appel à un consultant extérieur.

Au vu de la modification de la politique de rémunération intervenue en 2021, avec notamment le transfert de cette partie de rémunération variable liée aux objectifs individuels ou d'équipes, l'évaluation a été faite sur les résultats obtenus à la fin du 1^{er} semestre 2021. La rémunération de référence pour le calcul égale à la rémunération fixe due jusqu'au 30.06.2021 (y.c. part du 13^{ème} salaire).

c. Participation aux résultats du Groupe

Jusqu'au 30 juin 2021, la participation aux résultats du Groupe Romande Energie pour l'ensemble du personnel est déterminée chaque année par le Conseil d'administration du Groupe, en fonction de l'EBITDA et de l'atteinte d'objectifs collectifs fixés à l'ensemble du personnel. La méthode de calcul de l'enveloppe

proposée est applicable dès que les amortissements ordinaires sont couverts par l'EBITDA. En dessous de cette valeur, il n'y a en principe pas de versement. Le Conseil d'administration peut en décider autrement. Le montant de cette participation en faveur des membres de la Direction générale s'établit selon les fourchettes suivantes (en % de la rémunération fixe annuelle):

	Minimum	Maximum
Directeur général	0%	55%
Directeurs	0%	37%

Afin de relier cette participation à une notion de long terme, elle est servie selon le concept suivant. L'enveloppe générée par le résultat (EBITDA) de l'année de référence est répartie comme suit:

- 2/3 de l'enveloppe sont acquis entièrement;
- 1/3 de l'enveloppe est versé sur la moyenne des EBITDA de l'année de référence et des deux années précédentes (soit 3 années).

La moitié de l'enveloppe ainsi générée est acquise, le solde est influencé par l'atteinte des objectifs fixés qui ont été au nombre de trois pour une pondération équivalente:

1. Sécurité au travail
2. Qualité de la relation client
3. Réduction relative des émissions de gaz à effet de serre du Groupe

Cette participation est versée en espèces au mois d'avril suivant l'année de référence.

Dès le 1^{er} juillet 2021, la valeur cible de la participation aux résultats du Groupe est fixée à CHF 50'000 par directeur et à CHF 100'000 pour le Directeur général. Les valeurs cibles sont influencées par l'atteinte des critères de performance financiers et des objectifs d'entreprise.

Afin de sensibiliser cette part de rémunération à une notion de long terme, la valeur est acquise comme suit:

- 2/3 correspond aux résultats de l'année de référence;
- 1/3 correspond aux résultats de la moyenne des 2 années précédentes de l'année de référence et l'année de référence (soit 3 années).

La somme de ces résultats déterminera les valeurs finales.

L'atteinte moyenne des objectifs pour l'exercice 2021 a été de 93%.

d. En bref

Jusqu'au 30 juin 2021, la partie variable de la rémunération (lettre b) et la participation aux résultats du Groupe (lettre c) ne peuvent pas excéder ensemble respectivement 100% de la rémunération fixe, au prorata temporis, pour le Directeur général et 70% pour les autres membres de la Direction générale.

Dès le 1^{er} juillet 2021, la partie fixe est renforcée, par le transfert de la partie liée à la rémunération des objectifs individuels. Les valeurs cibles des participations aux résultats du Groupe sont définies à l'avance et directement influencées par l'atteinte des résultats financiers et des objectifs d'entreprise.

2.4 Rémunération globale

Dans les faits pour l'exercice 2021, le total des rémunérations octroyées aux membres de la Direction générale, laquelle était composée de sept membres, se présente comme suit:

En CHF	Rémunération					Frais de représentation et év. indemnité véhicule	Charges sociales	
	Fixe	Variable			Total de la rémunération		Caisse de pensions	Autres charges sociales
		Liée aux objectifs individuels	Participation aux résultats du Groupe	Total variable				

2021								
Rémunération globale	2045912	270827	442298	713125	2759037	135735	314219	277635
Rémunération la plus élevée:								
Christian Petit, directeur général	464997	74105	125554	199659	664656	18000	83530	61258

Du 01.01.2021 au 30.06.2021 (jusqu'à l'évolution de la politique de rémunération):

- La rémunération fixe s'est élevée globalement à CHF 837'273 et à CHF 182'975 pour le directeur général.
- La participation aux résultats du Groupe s'est élevée globalement à CHF 260'830 et à CHF 76'729 pour le directeur général.
- Le total de la rémunération variable a représenté respectivement 82% de la rémunération fixe pour le Directeur général et 55% pour les autres membres de la direction générale.

2020								
Rémunération globale	1573444	518717	525933	1044650	2618094	113100	352085	213401
Rémunération la plus élevée:								
Christian Petit, directeur général	365713	152137	164792	316929	682642	18000	90344	54298

Le total de la rémunération variable a représenté respectivement 86% de la rémunération fixe pour le Directeur général et 60% pour les autres membres de la direction générale.

Les autres charges sociales comprennent notamment les cotisations à l'AVS.

A noter que lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2020, celle-ci a approuvé une rémunération globale maximale des membres de la Direction générale de CHF 3'930'000, dont CHF 3'090'000 de rémunération, CHF 670'000 de charges sociales et CHF 170'000 d'indemnités, pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

2.5 Indemnités diverses

Frais de représentation

Les frais de représentation s'élèvent forfaitairement à CHF 1'250.–/mois (CHF 1'500.–/mois pour le Directeur général). En contrepartie, les directeurs assument leurs débours journaliers à concurrence de CHF 50.– (CHF 75.– pour le Directeur général).

Véhicules de fonction

Les membres de la Direction générale bénéficient, s'ils le désirent, d'une voiture de fonction et remboursent à l'entreprise leurs déplacements privés. À défaut, une indemnité forfaitaire leur est servie.

Indemnités liées à des activités au sein de conseils d'administration

Toutes les rémunérations (indemnités annuelles et jetons de présence) des membres de la Direction générale liées à des mandats d'administrateurs qu'ils exercent en qualité de délégués de Romande Energie sont versées intégralement à cette dernière.

2.6 Prestations de retraite

Les membres de la Direction générale sont affiliés à la Fondation de Prévoyance Romande Energie et bénéficient de prestations identiques à celles de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la société Romande Energie SA. Il n'y a pas en la matière de prestations spéciales du type plan de prévoyance professionnelle « Bel-Etage » ou de prestations de rachat d'années d'assurances.

3 AUTRES AVANTAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'état de la détention d'actions se présente comme suit :

Détention d'actions (état)		
Actions détenues par des sociétés du Groupe au 31.12.2021	113685 actions	9.97%
Autres actionnaires	1026315 actions	90.03%
Dont :		
- Nombre d'actions détenues par les membres du Conseil d'administration	0 action	0%
- Nombre d'actions détenues par les membres de la Direction générale	10 actions	< 1 %

De même que lors des exercices précédents, aucun avantage du type attribution d'actions ou d'options, honoraires additionnels, prêt ou autre crédit abandon de créance, ou autre avantage pécuniaire ou en nature n'a été accordé à des membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale en 2021, ni à des personnes qui leur sont proches. A noter que la Commune de Lausanne, dont M. Company est membre de l'exécutif, détient 34'454 actions. Monsieur Petit, Directeur général, détient 10 actions.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
Téléfax : +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 6 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) de la section 1.3 (page 42) et des sections 2.4 à 2.6 et 3 (pages 45 et 46) du rapport de rémunération.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)



Laurent Bludzien
(Qualified
Signature)

Expert-réviser agréé

RAPPORT DE DURABILITÉ

4



INTRODUCTION

PÉRIMÈTRE, CONTENU ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Ce deuxième Rapport de durabilité du Groupe Romande Energie, dont le siège est situé à Morges (Suisse), présente les informations quantitatives et qualitatives nécessaires à la compréhension de ses enjeux matériels de développement durable pour l'année civile 2021. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe et des entités rattachées à Romande Energie Holding SA.

Les déclarations contenues dans le présent Rapport de durabilité se réfèrent à l'ensemble du Groupe. Toutefois, en fonction de l'enjeu traité, le périmètre peut être plus restreint. Si les données et les éléments d'information concernent exclusivement certaines unités ou certains pays, cela est mentionné explicitement dans le texte et les figures.

Romande Energie a choisi d'appliquer les standards de la Global Reporting Initiative (GRI) dont les fondements se basent sur les trois piliers du développement durable (piliers économique, sociétal et environnemental) sur lesquels Romande Energie a construit sa démarche de durabilité. La durabilité est un enjeu stratégique incontournable pour le maintien et le développement de nos activités, et nous souhaitons rester au plus proche de nos parties prenantes pour les accompagner dans la nécessaire transition énergétique tout en répondant au mieux à leurs attentes. Ce rapport permet ainsi au lecteur de comprendre notre démarche de durabilité, nos enjeux et nos ambitions en tant qu'entreprise responsable.

Ce Rapport de durabilité fait partie intégrante du Rapport de gestion 2021 et a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle. Il tient compte des exigences spécifiques applicables au secteur d'activité « Electric Utilities »¹. Les références aux indicateurs GRI se trouvent dans l'index en [page 77](#).

GRI 102-1 • 102-3 • 102-45 • 102-46 • 102-50 • 102-51 • 102-52 • 102-54 • 102-55

VÉRIFICATION DES DONNÉES

Ce rapport a été lu et approuvé par les membres du Conseil d'administration. En conformité avec les standards de la GRI, le rapport a été communiqué à la GRI pour la notifier de l'utilisation des normes GRI par le Groupe en 2021. Les contenus ont été compilés avec le plus grand soin mais n'ont pas fait l'objet d'une vérification externe².

GRI 102-56

ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ

En 2021, le Groupe Romande Energie a réalisé sa première matrice de matérialité en sollicitant et en impliquant ses parties prenantes clés (internes et externes). Dans un esprit constructif d'échange mutuel et de transparence, un questionnaire leur a été adressé afin d'évaluer le degré d'influence, dans leur prise de décision, des impacts économiques, sociétaux et environnementaux générés par les activités du Groupe. Le même questionnaire a été soumis à l'entier des membres du Comité de direction et du Conseil d'administration. La liste des impacts a été élaborée à partir des différents cahiers des

standards de la GRI (GRI 200, 300 et 400), complétée le cas échéant d'impacts spécifiques au secteur de l'énergie en référence aux normes sectorielles G4 « Electric Utilities ».

Romande Energie interagit régulièrement avec un nombre conséquent de parties prenantes internes et externes (cf. [page 53](#)) mais dans le cadre de ce premier exercice de matérialité, les membres du Comité de direction ont souhaité se focaliser sur six parties prenantes clés (fournisseurs, clients, collaborateurs.trices, communes, monde académique et agences de notation spécialisées/organismes de certification) pour favoriser le dialogue tout en garantissant une hétérogénéité de points de vue.

Ce questionnaire a ainsi permis d'identifier les enjeux matériels pour le Groupe et/ou ses parties prenantes. Cet exercice a également été l'occasion d'un dialogue avec nos parties prenantes autour des enjeux respectifs de durabilité, certaines d'entre elles ayant souhaité s'entretenir avec le Groupe pour échanger sur le contenu du questionnaire et la démarche associée.

GRI 102-42 • 102-43 • 102-46 • 103-1

¹ Les normes GRI sectorielles sont basées sur la version des Principes de Reporting G4 de la GRI. Ces normes sont toujours applicables.

² Le respect des lignes directrices établies par la GRI est totalement volontaire et n'entraîne aucune procédure de vérification externe ni n'aboutit à l'obtention d'aucun label.

PARTICIPATION AUX INITIATIVES DE DURABILITÉ

Leadership durable : signature de la Charte Sustainable Leaders

Etape supplémentaire de notre démarche de durabilité, Romande Energie a signé en octobre 2021 la nouvelle charte « Sustainable Leaders » lancée en février 2021 par Swiss Leaders et son homologue européen, la Confédération Européenne des Cadres (CEC European Managers).

Soutenant activement l'intégration de la durabilité dans les valeurs et les comportements de nos cadres et décideurs, l'entier du Comité de direction du Groupe Romande Energie et Oliviero lubatti, Directeur général de Romande Energie Services SA, ont signé cette charte.

Cette nouvelle adhésion engage Romande Energie à renforcer et améliorer sa démarche de durabilité, pleinement ancrée dans sa nouvelle stratégie.

Cette charte s'adresse à l'entier des managers et décideurs afin de soutenir la transition d'un rôle de conduite « traditionnel » vers un nouveau standard de pratique managériale durable dans le cadre du travail, de la société et de la politique. Celle-ci se concentre sur le rôle actif des cadres en tant que levier du changement, afin d'atteindre un développement durable aux niveaux individuel, organisationnel et sociétal.

Quatre objectifs sont particulièrement visés par cette charte : le développement du rôle de modèle (développement durable personnel), la durabilité économique, la durabilité sociétale et la durabilité écologique. A ce jour, presque 100 organisations sont devenues signataires de cette charte.

GRI 102-12



LES TROIS PILIERS AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ ET DE LA STRATÉGIE DE ROMANDE ENERGIE

Dès 2019, Romande Energie intègre la durabilité au cœur de son organisation. Celle-ci repose sur les trois piliers du développement durable, chacun faisant l'objet d'un suivi spécifique :

- **Pilier économique** : une offre de services à valeur ajoutée innovante plébiscitée par nos clients
- **Pilier sociétal** : un leadership conscient au service de l'intelligence collective des parties prenantes
- **Pilier environnemental** : une intention authentique et ambitieuse au service de la transition énergétique

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie 2021-2026, Romande Energie s'est aussi fixée des objectifs stratégiques pour chaque pilier :

En 2021, une nouvelle fonction de Responsable de la durabilité a également été créée au sein de l'Unité de Support Finance & Services.

De plus, notre démarche de durabilité est basée sur un mode de gouvernance partagée. Les parties prenantes clés de l'entreprise ont été identifiées par le Comité de direction et chaque partie prenante fait l'objet d'un suivi régulier par un.e collaborateur.trice désigné.e et sponsorisé.e par un membre du Comité de direction. Les parties prenantes concernées sont les clients, les fournisseurs, les collaborateurs.trices, les investisseurs et la planète.

Les responsables de suivi des parties prenantes échangent régulièrement entre eux à des fins de coordination et présentent trimestriellement un état d'avancement de leurs actions aux membres du Comité de direction.



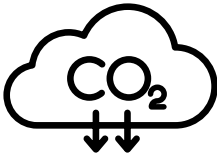
ÉCONOMIQUE

Créer une valeur pérenne et diversifiée



SOCIÉTAL

Enthousiasmer nos parties prenantes



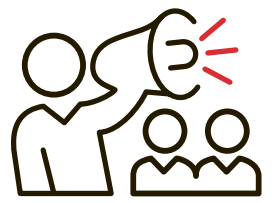
ENVIRONNEMENTAL

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

PARTIES PRENANTES

Les parties prenantes sont liées aux processus et procédures internes de notre activité afin de détecter les évolutions, les échanges et les améliorations à tout niveau. La liste des parties prenantes est intégrée à l'outil ARIS (Architecture of Integrated Information System). Cet outil nous aide à concevoir et à analyser notre activité et nos processus pour plus de fiabilité et de transparence dans la communication. De plus, les intérêts des parties prenantes ont été formalisés dans ARIS pour mieux répondre à leurs besoins et attentes.

Le Groupe Romande Energie reconnaît l'importance du dialogue avec ses parties prenantes, comme un élément clé de sa démarche de durabilité. Basé sur des échanges constructifs, tant à l'interne qu'à l'externe, le développement de cette relation suivie et basée sur la confiance constitue un atout pour Romande Energie tant sur l'appréciation des attentes que sur l'identification d'enjeux stratégiques d'avenir ou d'innovation, par exemple. Nous avons quatre engagements envers les parties prenantes internes et externes:



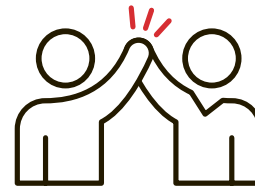
INFORMER
(rapports, brochures, site Internet, communiqués de presse, événements)



ECOUTER
(évaluations, médias, enquêtes online, entretiens, courriers, espace clients, espace investisseurs, espace fournisseurs, hotline)



IMPLIQUER
(réunions, workshops, forums, Intranet, réseaux sociaux)



COLLABORER
(partenariats, plateformes de partage d'idées)

LE GROUPE ROMANDE ENERGIE RECONNAÎT L'IMPORTANCE DU DIALOGUE AVEC SES PARTIES PRENANTES, COMME UN ÉLÉMENT CLÉ DE SA DÉMARCHE DE DURABILITÉ

Cartographie des parties prenantes internes et externes



Au niveau des métiers, des contacts réguliers ont lieu avec les autorités cantonales, voire fédérales (DIREN, OFEN, OFEV).
GRI 102-40

ADHÉSION À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Romande Energie soutient le milieu associatif suisse au travers du versement d'une cotisation annuelle à une cinquantaine d'associations professionnelles ou par la participation à des événements relatifs à l'évolution du contexte réglementaire ou du secteur de l'énergie en général.

Même si Romande Energie porte une attention particulière à chaque association qu'elle soutient, nous entretenons des liens très réguliers avec les associations suivantes :

- L'Association suisse pour l'aménagement des eaux (SWV)
- L'Association des entreprises électriques suisses (AES)
- Le Centre de Formation romand des Electricien.ne.s de Réseau (CIFER)
- Le Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM)

- La Chambre valaisanne de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Genève
- La Chambre vaudoise de Commerce et d'Industrie
- Electrosuisse
- Innovaud
- Association Smart Grid suisse (VSGS)
- GREE (Groupement romand pour l'énergie éolienne)
- Suisseole
- Swissecleantech
- Swissolar
- World Energy Council.

GRI 102-13

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

Romande Energie accorde une très grande importance à la satisfaction de ses clients. Elle la mesure donc régulièrement tant auprès des clients privés que de ses autres principales clientèles. L'entreprise s'est fixée pour objectif de garantir une cohérence totale dans son parcours client. Cela n'est possible qu'en combinant tous les savoirs et toutes les compétences pour créer des offres pertinentes. Ainsi, le Net Promoter Score (NPS) de Romande Energie est élevé et atteint 22 en 2021. Il reste stable par rapport à 2020.

Les résultats des questionnaires de satisfaction sont analysés et une synthèse des résultats ainsi que des recommandations sont présentées au Comité de direction, aux Segment Managers, aux Product Owners concernés et à enersuisse, société-partenaire en charge de la gestion de notre service Relations Clients. Chaque partie prenante est ensuite responsable d'établir un plan d'action avec priorisation des mesures d'amélioration à mettre en place et de leur suivi. L'équipe Marketing & Communication et les Experience Designers restent à disposition des Unités d'Affaires afin de challenger et d'accompagner ces mesures en cas de besoin.

Le NPS donne le pouls du marché et permet d'optimiser les programmes pour atteindre l'objectif stratégique du Groupe qui est d'améliorer continuellement la satisfaction de ses clients en leur proposant des solutions porteuses de réelle plus-value pour leurs destinataires. Dans le cadre de cette analyse, les différents parcours clients sont étudiés, les retours d'expérience des utilisateurs intégrés en continu afin d'assurer une expérience client en constante amélioration. En parallèle, le Groupe travaille activement au développement de mesures de satisfaction de sa clientèle en temps réel à la suite d'installations ou des raccordements réalisés.

Concernant le mécanisme de gestion des plaintes, l'essentiel des réclamations est reçu et traité par enersuisse. Toutes les questions et plaintes sont traitées, mais il n'y a pas encore de pilotage actif du temps de traitement ou de la satisfaction client post-résolution. Romande Energie Services a un système propre de traitement des réclamations qui a été validé dans le cadre de sa certification ISO 9001, et inclut ces mesures ainsi qu'un processus d'analyse et d'amélioration continue. Chaque directeur sont impliqués directement dans le traitement de certaines réclamations.

GRI 103-2 c.iv.

AINSI, LE NET PROMOTER SCORE (NPS) DE ROMANDE ENERGIE EST ÉLEVÉ ET ATTEINT 22 EN 2021. IL RESTE STABLE PAR RAPPORT À 2020

CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ DE CLIENTS B to C EN 2021

Dans le cadre de la refonte de l'Espace Client Romande Energie, une communauté de testeurs a été mise en place pour une durée de huit mois, soit d'avril à novembre 2021, avec une plateforme dédiée à cet effet. Cette communauté comprenait différentes parties prenantes, soit des testeurs internes (collaborateurs.trices) et des testeurs externes (clients particuliers). Cette communauté de testeurs a vu le jour afin de travailler en mode agile et en co-création avec ces parties prenantes, tout au long du développement du nouvel Espace Client. L'idée était de faire tester au fur et à mesure les nouvelles fonctionnalités développées pour l'Espace Client, afin d'utiliser les retours de cette communauté pour améliorer et modifier ce qui avait déjà été développé.

En parallèle de ces retours sur l'Espace Client, les testeurs ont également pu nous aider en répondant à des questionnaires concernant d'autres thématiques comme, par exemple, les bornes de recharge pour voitures électriques ou le questionnaire pour la matrice de matérialité.

GRI 102-43 et 102-44

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

En appuyant son modèle d'affaires sur les trois piliers du développement durable, Romande Energie confirme sa volonté d'être un acteur engagé de la transition énergétique en Suisse romande. Afin de confirmer sa démarche et de s'inscrire durablement dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, Romande Energie a initié en 2020 un processus d'alignement au cadre des dix-sept [Objectifs de Développement Durable \(ODD\)*](#), dont huit sont désormais au cœur de la stratégie de l'entreprise. Confiant dans ses capacités de progression par l'innovation et le dialogue constructif, le Groupe est prêt à relever ce défi collectivement et remercie ses collaborateurs.trices, clients, fournisseurs et investisseurs pour leur engagement à ses côtés.



* <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

ALIGNEMENT SUR L'AGENDA 2030 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

À l'heure où les préoccupations climatiques et environnementales sont toujours plus vives, le Canton de Vaud s'engage en faveur d'une approche transversale et veille à la durabilité de ses différentes politiques publiques. Le but est de faire en sorte que l'Etat soit exemplaire en matière de durabilité avec le souci constant du bien commun.

Rappelant que le Canton de Vaud est une partie prenante clé de Romande Energie (actionnaire principal et lieu du siège social de

l'entreprise), nous avons un devoir d'exemplarité. A ce titre, nous soutenons l'Agenda 2030 du Canton de Vaud publié en juin 2021, et notamment sa stratégie énergétique. Ses objectifs, par le renforcement de mesures existantes ou par de nouvelles actions, sont de réduire les émissions de CO₂ et d'augmenter la sécurité d'approvisionnement en favorisant le développement des énergies renouvelables et en encourageant l'efficacité énergétique.

CONTACT

Pour toute question relative au rapport de durabilité du Groupe Romande Energie :

Contact Durabilité

Audrey Cauchet, Responsable de la durabilité
Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges
Tél. direct: +41 21 802 97 36
audrey.cauchet@romande-energie.ch

Contact Médias et Edition

Michèle Cassani, Porte-parole
Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges
Tél. direct: +41 21 802 95 67
michele.cassani@romande-energie.ch

GRI 102-53



MATÉRIALITÉ

La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés de nos parties prenantes au regard des impacts générés par les activités de l'entreprise, et ainsi d'identifier les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ CONSOLIDÉE 2021 DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

Très important	- Formation du personnel - Gestion des déchets et recyclage	- Santé et sécurité au travail - Politique d'égalité salariale - Conformité à la réglementation sociale - Investissements dans les énergies renouvelables - Réduction de l'empreinte carbone - Conformité environnementale
	- Gestion responsable des achats - Contribution au développement du tissu économique local - Dialogue avec les parties prenantes - Impact des activités sur les communautés locales - Evaluation des impacts sociétaux des fournisseurs et clients - Protection et sécurité des données - Impact sur la biodiversité - Transparence sur le bilan de gaz à effet de serre - Evaluation des impacts environnementaux des fournisseurs et clients - Actions en faveur de l'environnement (par exemple puits de carbone)	- Gestion rentable des ressources énergétiques - Investissements dans l'innovation et la digitalisation - Recrutement et rotation du personnel - Diversité et inclusion sociale
Important	Important Importance des impacts pour Romande Energie Très important	

A la lecture de la matrice de matérialité réalisée en 2021, voici la liste de nos enjeux pertinents (i.e. ceux apparaissant comme « très important » pour Romande Energie et/ou ses parties prenantes) :

- La formation du personnel
- La santé et sécurité au travail
- La politique d'égalité salariale
- Le recrutement et la rotation du personnel
- La diversité et l'inclusion sociale
- La conformité à la réglementation sociale
- Les investissements dans les énergies renouvelables
- La réduction de l'empreinte carbone
- La conformité environnementale
- La gestion rentable des ressources énergétiques
- La gestion des déchets et le recyclage
- Les investissements dans l'innovation et la digitalisation.

Une révision transparente des enjeux pertinents sera de nouveau réalisée en 2022 en collaboration avec nos parties prenantes.

GRI 102-46 et 102-47

Etant donné l'importance accordée à la gestion responsable de nos achats, nous avons également souhaité nous conformer aux exigences de l'indicateur GRI 204-1, allant ainsi au-delà des exigences de conformité aux standards de la GRI.

Nos enjeux pertinents listés ci-avant dans la matrice de matérialité s'intègrent également dans le cadre des ODD de l'ONU et dans l'Agenda 2030 du Canton de Vaud.

N° ODD	ODD	Agenda 2030 du Canton de Vaud	Cibles pertinentes des ODD (définition)	Enjeux GRI pertinents pour Romande Energie
4	Education de qualité	Intégration professionnelle et sociale	4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	Formation du personnel
5	Egalité entre les sexes	Egalité de droit et de fait entre les sexes	5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.	Diversité et Inclusion sociale
			5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.	Formation du personnel
7	Energie propre et d'un coût abordable	Energie	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.	Politique d'égalité salariale
			7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.	Recrutement et rotation du personnel
8	Travail décent et croissance économique	Economie inclusive	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.	Investissement dans les énergies renouvelables
		-	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	Investissements dans l'innovation et la digitalisation
		-	8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.	Diversité et Inclusion sociale
9	Industrie, innovation et infrastructure	Entreprises	-	Formation du personnel
			-	Recrutement et rotation du personnel
			-	Santé et Sécurité au travail
12	Consommation et production responsables	Déchets	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	Investissement dans les énergies renouvelables
		Entreprises	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	Investissements dans l'innovation et la digitalisation
		Achats responsables	12.6 Encourager les entreprises [...] à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.	Gestion des déchets et recyclage
13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Agents fossiles	12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.	Gestion responsable des achats
			13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.	Gestion responsable des achats
16	Paix, justice et institutions efficaces	Changements climatiques	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles [...] en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact.	Réduction de l'empreinte carbone
			16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.	Conformité à la réglementation économique, sociale et environnementale

NOTRE RAISON D'ÊTRE CO-CONSTRUITE AVEC LES COLLABORATEURS.TRICES DE ROMANDE ENERGIE

Dans le cadre de l'évolution culturelle du Groupe, un processus de réactualisation de notre raison d'être a été initié en 2021 avec une équipe diversifiée de collaborateurs.trices afin de co-construire collectivement la définition de nos valeurs.

Au-delà de son rôle économique et de sa raison sociale qui a pour but l'acquisition, la vente et la gestion de participations dans le domaine de l'énergie et dans les domaines connexes, Romande Energie entend jouer un rôle sociétal et environnemental fort. Le Groupe est convaincu qu'une raison d'être noble est une source d'énergie et d'engagement qui facilite le dialogue à l'interne comme à l'externe avec nos parties prenantes et donne plus de sens à notre travail. C'est également un instrument de transformation fédérateur

autour d'une cause commune. Enfin, elle nous permet de nous différencier des autres acteurs sur le marché.

Le Groupe a initié une démarche de co-création sur un mode participatif qui regroupe vingt-et-un représentants de la société appelés «Eclaireurs». Ils travailleront sur la formulation de notre raison d'être et de nos valeurs, et deviendront par la suite les ambassadeurs du changement au sein de Romande Energie. Une formation et des outils seront mis à leur disposition pour que leur démarche ait une incidence sur toutes les strates de la société : services, métiers, hiérarchie...

Ce projet a débuté en 2021 avec une équipe réduite mais impliquera par la suite tous.toutes les collaborateurs.trices et nos parties prenantes au fil de l'année 2022.

CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE



Le pilier environnemental du Groupe Romande Energie poursuit le but de diminuer l'empreinte du Groupe sur son environnement naturel en agissant sur trois niveaux : les collaborateurs.trices, le Groupe et les produits/services fournis à nos clients.

En tant qu'énergéticien et entreprise suisse responsable, Romande Energie s'efforce de s'inscrire dans la droite ligne des mesures fédérales, cantonales voire communales au travers de ses activités et de ses actions. L'entreprise est particulièrement attentive aux mesures actuellement en discussion telles que la nouvelle loi sur un approvisionnement en électricité sûr reposant sur les énergies renouvelables (LApEI et LEne), la consultation de la loi révisée sur le CO₂ et la Stratégie pour le développement durable 2030 dont le principal objectif sera d'identifier les actions à mener d'ici à 2030 pour satisfaire aux 17 ODD de l'ONU.

Notre service Juridique et Compliance est en charge de la veille légale (suivi des nouvelles lois et des changements législatifs, en particulier dans le secteur de l'énergie) et les métiers assurent également une veille réglementaire propre à leur activité.

Des séances d'information régulières sont également organisées avec les différentes associations environnementales, les parties prenantes, le Canton de Vaud et l'OFEV concernant les enjeux liés à la biodiversité, aux milieux naturels et au paysage. **GRI 307-1**

Concernant notre mécanisme de gestion des plaintes liées à l'environnement, nous avons quelques rares plaintes liées aux

nuisances sonores, notamment de riverains au cours du développement de nos centrales, soit pour le chantier, soit pour le bruit en sortie du canal de fuite. Dans pareil cas, ces plaintes sont toutes traitées et ont pu parfois se traduire par une adaptation des travaux et/ou des équipements. **GRI 103-2 c.vi.**

Enfin, Romande Energie se préoccupe aussi des impacts liés à la biodiversité. Depuis 2019, cinq ouvrages hydroélectriques situés sur la rivière de l'Orbe et appartenant à Romande Energie sont assujettis à une obligation d'assainissement par le Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud en application de la législation fédérale en vigueur. Romande Energie doit procéder à l'assainissement des éclusées, de la migration piscicole et du charriage sur les ouvrages concernés. Pour procéder à ces assainissements, des méthodologies développées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sont appliquées. Les études sont actuellement en cours.

En parallèle des ouvrages appartenant à Romande Energie, l'assainissement de la force hydraulique sur la rivière de l'Orbe concerne aussi des ouvrages appartenant aux Usines Métallurgiques de Vallorbe SA (UMV) ainsi qu'à VO énergies SA. Dans ce contexte, une coordination des différentes études et séances communes à tous les exploitants de la force hydraulique sur l'Orbe est assurée. Lors des séances, les autorités cantonales et fédérales ainsi que les différentes associations environnementales et ONG impliquées dans ce dossier prennent part aux démarches.

FOCUS GESTION RESPONSABLE DES ACHATS

Le service Achats de Romande Energie veille à ce que les biens et services acquis répondent à des critères économiques, environnementaux et sociétaux de haut niveau sur l'ensemble de leur cycle de vie. Afin d'assainir la chaîne d'approvisionnement pour la rendre plus responsable et durable, Romande Energie se base sur un dialogue transparent et constructif avec ses parties prenantes et fournisseurs-partenaires. En 2021, plusieurs initiatives stratégiques ont été menées dans ce sens : la révision complète de la Charte fournisseurs, la mise en place de nouveaux processus d'évaluation de l'impact généré et la participation active du Groupe dans différentes institutions et associations professionnelles visant à améliorer notre démarche par le partage de bonnes pratiques.

Refonte de notre Charte fournisseurs

La Charte fournisseurs de Romande Energie a été intégralement revue au cours de l'année 2021. Cette Charte vise à engager nos fournisseurs à se conformer au respect des normes qui exigent une responsabilité sociétale et environnementale accrue sur le long terme. Cet engagement soumet leurs activités et prestations à un haut standard de qualité. Romande Energie considère ses fournisseurs comme des partenaires durables et accorde la priorité aux entreprises qui s'engagent et assument leur responsabilité sociétale et environnementale. Le service Achats applique ainsi des normes environnementales et sociétales toujours plus ambitieuses.

La nouvelle Charte du Groupe a été co-construite avec certains fournisseurs de Romande Energie, issus de différents cœurs de métiers. Afin de mettre en place un dialogue constructif et transparent avec nos fournisseurs, le service Achats a organisé un atelier le 23 septembre 2021 regroupant une vingtaine de fournisseurs. A l'issue de cette réflexion basée sur les piliers économique, sociétal et environnemental, plusieurs idées clés ont été identifiées et intégrées dans la Charte.

Cette Charte, désormais disponible sur le site Internet de Romande Energie : [charte-fournisseurs-fr.pdf](#), reprend les éléments fondamentaux suivants :

- Les règles d'or de l'éthique des achats
- Les principes de loyauté, de transparence et de respect mutuel
- Les règles de la concurrence
- Les cas de conflits d'intérêt et de délits d'initié
- Le respect de la loi en matière de lutte contre la corruption.

Romande Energie travaille en direct avec ses fournisseurs et cherche à sécuriser son approvisionnement via des contrats-cadres. Pour garantir la qualité des fournisseurs, l'entreprise les choisit avec soin, notamment via des prises de renseignements par références, par des évaluations et des audits. Les évaluations et audits fournisseurs ou prestataires de services sont un élément essentiel dans l'assurance de la qualité des produits et services achetés par Romande Energie. Ils permettent non seulement d'acquérir des informations en dehors du cadre des échanges administratifs ou commerciaux habituels, mais également de renforcer les liens entre les parties et de développer des partenariats. Afin de s'assurer du respect de la nouvelle Charte, le service Achats inclura dès 2022 de nouvelles questions dans le cadre de ses évaluations sur deux volets : l'environnemental et le sociétal. Elles concerneront par exemple l'absence de toute forme de discrimination ou de recours au travail des enfants par les fournisseurs travaillant avec des pays émergents.

Notre politique d'achats responsables favorise des impacts moindres sur la société et l'environnement

Le service Achats de Romande Energie prend en compte le développement durable en intégrant des critères de sélection de ses fournisseurs. En effet, le Groupe favorise les fournisseurs et sous-traitants travaillant de manière compétitive, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Romande Energie évalue régulièrement ses fournisseurs selon un calendrier d'audits et d'évaluations dont le suivi décrit l'ensemble des interventions et leurs résultats. Il peut y avoir plusieurs types d'audit et d'évaluation relatifs à un début de collaboration, un fournisseur principal, un fournisseur unique d'un produit utilisé ou une résolution de défaut.

A ce titre, deux actions ont été menées en 2021 :

- D'une part, les critères d'évaluation repris dans les appels d'offres des marchés publics ont été revus par le service Achats en ajoutant de nouvelles questions liées aux critères sociétaux et environnementaux dont la pondération a été également augmentée dans la note finale (critères qualitatifs basés sur des référentiels cantonaux).
- D'autre part, le service Achats a initié l'envoi d'un questionnaire auto-déclaratif à ses fournisseurs afin que ceux-ci s'évaluent sur leurs impacts économiques, sociétaux et environnementaux. A l'issue de cette démarche, le service Achats déterminera une note des fournisseurs selon des critères liés à la durabilité.

Assainir la chaîne d'approvisionnement pour la rendre plus responsable et durable fait partie des objectifs stratégiques du service Achats. Les émissions de gaz à effet de serre liées aux achats de biens et de services représentent une part importante des émissions totales du Groupe (cf. bilan GES [page 63](#)). Le service Achats souhaite collaborer plus étroitement avec ses fournisseurs-partenaires pour identifier des leviers d'actions permettant de réduire l'empreinte environnementale de l'entreprise.

Gestion des déchets, recyclage et valorisation

Romande Energie s'engage pour le tri sélectif de ses déchets administratifs et industriels et de ceux de ses sous-traitants :

- Bureaux: séparation du papier et des autres déchets (verre, PET, batteries, etc.), utilisation de gobelets en carton recyclé pour les machines à café.
- Huile des transformateurs: nous sommes soumis à l'autorisation ESTI qui contrôle le respect des normes en vigueur.
- Elimination des déchets de chantier: nos Services Généraux sont responsables, en partenariat avec la société Spontis SA, de l'élimination de tous les déchets. Dans ce cadre, des containers de récupération et de tri des déchets de chantier ont été installés dans nos sites de production/d'exploitation et une action de sensibilisation a été réalisée auprès de nos collaborateurs.trices.
- Déchets spéciaux: ces déchets sont gérés en conformité avec les prescriptions légales (numéro de l'organisation remettante, bulletin de suivi, remise exclusive à des entreprises d'élimination agréées, etc.).

Les déchets de Romande Energie étant en grande partie sous-traités, nous ne disposons pas à ce jour d'informations précises, ni sur la quantité de déchets générés, ni sur la part des déchets recyclés ou valorisés. Pour y remédier, nous avons initié fin 2021 une démarche orientée vers l'économie circulaire en prenant contact avec certains de nos sous-traitants afin de mieux cartographier nos déchets et comprendre la manière dont ils sont valorisés. Ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2022. [GRI 301 • 306](#)

La satisfaction de nos fournisseurs-partenaires

La satisfaction de nos fournisseurs-partenaires

Romande Energie étudie régulièrement sous forme d'enquête anonyme la satisfaction de ses fournisseurs. En 2020, Romande Energie a fait partie des entreprises pionnières en élaborant un NPS. Un score de 50 avait été attribué par nos fournisseurs, atteignant ainsi un niveau exceptionnel, ceci lors d'une année de pandémie durant laquelle Romande Energie a porté une attention particulière à sa relation avec ses fournisseurs. La satisfaction de nos fournisseurs est confirmée en 2021 avec un NPS de 46.

Une gestion responsable des achats ancrée dans notre écosystème

Afin d'étendre un dialogue constructif et réaliste, un groupe de travail intégrant des fournisseurs issus de différents secteurs d'activités a également été mis en place en 2021, en partenariat avec la société spécialisée en développement durable dss+ (ex Sofies) basée à Genève. Ainsi, quatre séances ont pu être organisées sur la thématique des achats responsables, favorisant un partage de bonnes pratiques basé sur un dialogue ouvert et constructif.

Le 25 novembre 2021, un évènement Procure.ch (association faitière des acheteurs en Suisse dont Romande Energie est membre) a été organisé par le service Achats dans les locaux de Romande Energie sur le thème des achats responsables. Cette manifestation a rassemblé vingt-cinq acheteuses et acheteurs venus de toute la Suisse romande. Les sujets portaient principalement sur le bilan de gaz à effet de serre (GES), l'économie circulaire, et plus généralement sur la gestion de l'empreinte carbone.

La gestion responsable des achats inclut également une dimension sociétale. C'est la raison pour laquelle Romande Energie favorise le recours à des fournisseurs locaux dès lors que cela est possible. En 2021, 45% de nos achats (en CHF HT) provenaient de fournisseurs romands dont 27% de fournisseurs vaudois. Cette proportion est cependant une estimation prudente car certains fournisseurs ont leur siège en Suisse alémanique alors que Romande Energie peut être en relation d'affaires avec l'une de leurs filiales implantées en Suisse romande.

[GRI 102-9 • 102-44 • 103-1 • 103-2 • 103-3 • 204-1](#)

STRATÉGIE CLIMATIQUE DE ROMANDE ENERGIE

LA GESTION DU RISQUE LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est générateur de risques et d'opportunités pour le Groupe, de nombreux axes de la stratégie étant orientés vers des produits ou services visant à réaliser une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Concernant les risques, les actifs de production et de distribution du Groupe sont soumis à des phénomènes météorologiques extrêmes dont la probabilité de survenance tend à s'accroître avec le temps. Ceux-ci peuvent alors engendrer des indisponibilités ou une usure plus rapide. Le changement climatique a de nombreux impacts sur l'hydrologie (changement du régime des

précipitations, augmentation de l'évapotranspiration en hiver et au printemps, diminution du ratio de précipitations solides / précipitations liquides, fonte plus précoce du manteau neigeux, retrait des glaciers, conflits dans les usages de l'eau, etc.). A terme, une baisse de production de l'ordre de 10% est attendue ainsi qu'une hausse des coûts d'exploitation du même ordre. Pour les parcs éoliens, la diminution du productible provoquée par la réduction de la densité de l'air - à la suite de l'accroissement des températures - est prise en compte dans les évaluations du Groupe. [GRI 102-11, 201-2](#)

NOS INITIATIVES POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Dans le cadre de sa stratégie 2021-2026, Romande Energie a défini un positionnement stratégique clair et ambitieux, celui d'être un acteur majeur de la décarbonisation de la Suisse romande à l'horizon 2040. A cette fin, Romande Energie contribue à la trajectoire vers la neutralité carbone nationale fixée par la Confédération, dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050.

Cette trajectoire s'articule autour de trois actions clés:

- **La réduction de nos émissions** dont le bilan est établi chaque année en conformité avec le standard international GHG (Greenhouse Gas) Protocol. Il s'agit de notre levier d'actions prioritaire afin de pouvoir réduire nos émissions jusqu'à l'atteinte d'un niveau minimum incompressible.
- **La réduction des émissions chez nos clients** pour laquelle Romande Energie a amorcé des réflexions en interne au cours de l'année 2021 pour identifier le potentiel d'économies de CO₂ au travers de ses offres de produits et services.
- **L'augmentation de puits de carbone** hors de notre chaîne de valeur en finançant des projets de reforestation.

	Réduction de nos émissions	Réduction des émissions chez nos clients	Augmentation des puits de carbone
Impact	Dans notre chaîne de valeur	Dans notre chaîne de valeur	Hors de notre chaîne de valeur
Indicateur de suivi	Intensité carbone	Indicateur interne	tCO ₂ -e* émissions séquestrées
Objectif	-5% par an de notre intensité carbone (exprimée en grammes de CO ₂ par franc de chiffre d'affaires)	Non communiqué	Entre 1'900 et 2'100 tCO ₂ -e* par an
Exemples d'actions réalisées	• Revue partielle de la méthodologie de calcul des émissions de GES des achats • Déchets générés dans les opérations	• Commune Rénove • Ma Commune et moi	Signature de deux conventions de reboisement en juin 2021 avec On a Mission et arboRise

* tCO₂-e : tonne CO₂ équivalent



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Les émissions de GES induites par les activités de Romande Energie sont calculées selon les normes internationales en vigueur du protocole GHG Greenhouse Gas Protocol, standard de référence le plus utilisé dans le monde.

Initié en 2019, le bilan GES de Romande Energie est publié pour la troisième année consécutive. A l'instar de l'importance grandissante prise par la question de la décarbonisation au sein de la société, notre culture interne a beaucoup progressé. La question du carbone fait désormais partie intégrante de nos prises de décision. Chaque nouveau projet doit être justifié par sa contribution aux trois piliers du développement durable dont le pilier environnemental qui a souvent trait à l'empreinte carbone.

RÉVISION DU BILAN GES 2020

En 2021, une analyse plus approfondie de nos émissions de GES a pu être menée en concertation avec les différents métiers de l'entreprise, permettant ainsi de mieux considérer certains postes d'émissions par rapport aux années précédentes.

A des fins de comparaison et de recalibrage de l'intensité carbone de notre chiffre d'affaires, nous avons décidé d'impacter rétroactivement l'année 2020, année de référence de notre objectif stratégique.

	Bilan GES 2020 révisé	Bilan GES 2020 publié	Variations (en tCO ₂ -e)	Variations (en %)
Scope 1 Emissions directes de GES	5614	5914	-300	-5%
Chauffage des bâtiments et équipement de chantier (énergie fossile)	234	234	0	0%
Chauffage à distance (énergie fossile, bois pellets)	3593	3593	0	0%
Déplacements avec des véhicules propriété de RE	1553	1553	0	0%
Emissions fugitives (climatisation/ réfrigération/disjoncteurs)	234	534	-300	-56%
Scope 2 Emissions de GES induites par les pertes du réseau de distribution	802	805	-3	0%
Pertes de transmission et distribution	802	805	-3	0%
Scope 3 Emissions en amont et en aval de Romande Energie	79183	73218	5965	8%
Emissions indirectes du scope 1	1042	1042	0	0%
Electricité vendue aux clients et usage interne	20671	19521	1150	6%
Voyage d'affaires des employés	157	157	0	0%
Déplacements pendulaires des employés	1411	1411	0	0%
Achats de biens et services	54713	50000	4713	9%
Transport amont des produits et matières achetées	766	700	66	9%
Déchets générés dans les opérations	360	324	36	11%
Transport aval des produits et déchets	63	63	0	0%
Total	85598	79937	5661	7%

En termes de publication, nous nous efforçons également de progresser au fil des ans :

- **2019** : publication des émissions des scopes 1 et 2 au niveau consolidé
- **2020** : publication des émissions des scopes 1, 2 et 3 au niveau consolidé, et communication de notre objectif stratégique « intensité carbone »
- **2021** : publication des émissions des scopes 1, 2 et 3 au niveau consolidé et par Unité d'Affaires, et communication de notre objectif stratégique « intensité carbone »

La principale variation entre le bilan GES 2020 publié (version communiquée dans le Rapport Annuel 2020) et le bilan GES 2020 révisé concerne l'électricité distribuée dont les émissions de GES sont incluses dans les scopes 2 (pertes de transmission et distribution) et 3 (électricité vendue aux clients et usage interne). Elle s'explique principalement par l'actualisation du calcul des émissions en lien avec le courant au bénéfice de mesures d'encouragement dont la ventilation par source d'énergie a pu être précisée a posteriori.

D'autres modifications mineures ont été apportées et concernent les postes d'émission suivants :

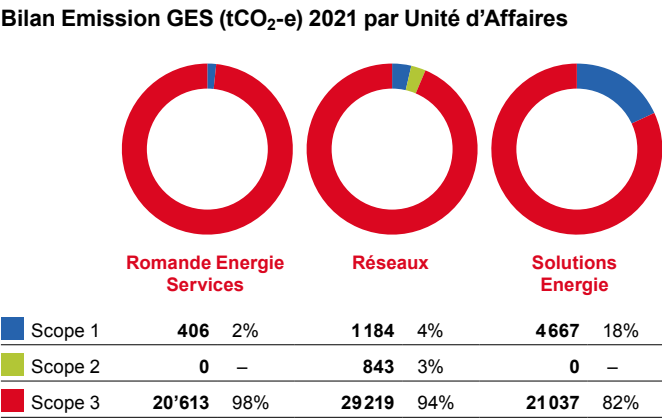
- **Scope 1 / Emissions fugitives** : réduction des pertes de SF6 à la suite d'une actualisation de la méthodologie de reporting.
- **Scope 3 / Achats de biens et de services** : la méthodologie a été partiellement améliorée en 2021. Le processus d'amélioration se poursuit en 2022, signifiant que les émissions y relatives sont encore susceptibles d'évoluer dans le futur.
- **Scope 3 / Déchets générés dans les opérations** : des sources de données supplémentaires ont été intégrées en 2021. L'approche d'évaluation sera révisée en 2020 et des changements ultérieurs sont donc possibles.

BILAN GES 2021 : VARIATIONS, CONSTATS ET AMÉLIORATIONS ATTENDUES

Le bilan GES 2021 s'établit à 88'805 tCO₂-e, soit une hausse de 3'207 tCO₂-e par rapport à la version révisée du bilan GES 2020.

	Bilan GES 2021	Bilan GES 2020 révisé	Variations (en tCO ₂ -e)	Variations (en %)
Scope 1 Emissions directes de GES	6404	5614	790	14%
Chauffage des bâtiments et équipement de chantier (énergie fossile)	146	234	-88	-38%
Chauffage à distance (énergie fossile, bois pellets)	4576	3593	983	27%
Déplacements avec des véhicules propriété de RE	1582	1553	29	2%
Emissions fugitives (climatisation/ réfrigération/disjoncteurs)	100	234	-134	-57%
Scope 2 Emissions de GES induites par les pertes du réseau de distribution	843	802	41	5%
Pertes de transmission et distribution	843	802	41	5%
Scope 3 Emissions en amont et en aval de Romande Energie	81558	79183	2375	3%
Emissions indirectes du scope 1	1198	1042	156	15%
Electricité vendue aux clients et usage interne	21740	20671	1069	5%
Voyage d'affaires des employés	178	157	21	13%
Déplacements pendulaires des employés	1754	1411	343	24%
Achats de biens et services	55469	54713	756	1%
Transport amont des produits et matières achetées	777	766	11	1%
Déchets générés dans les opérations	380	360	21	6%
Transport aval des produits et déchets	63	63	0	0%
Total	88805	85598	3207	4%

Cette année, nous avons également déterminé le bilan GES par Unité d'Affaires dont la répartition des émissions par scope pour l'année 2021 s'effectue comme suit :



Les principales variations observées entre 2020 et 2021 concernent les émissions suivantes :

- **Scope 1**
 - **Chauffage des bâtiments (-88 tCO₂-e)** : réduction de la consommation de mazout dans notre immeuble de Morges grâce à l'installation d'une PAC
 - **Chauffage à distance (+983 tCO₂-e)** : augmentation de la production de chaleur thermique suite à l'augmentation du nombre de chauffages à distance en service. Cette valeur devrait continuer à augmenter à l'avenir sur cette activité en croissance. Les économies de CO₂ induites par l'installation de ces chauffages à distance ne sont pas comptabilisées chez Romande Energie mais chez les clients du chauffage à distance. Les économies de CO₂ ainsi générées sont largement supérieures aux émissions de CO₂
 - **Emissions fugitives (-134 tCO₂-e)** : baisse liée à l'absence de fuites en 2021
- **Scope 2 (+41 tCO₂-e) et scope 3 / Électricité vendue aux clients et usage interne (+1'069 tCO₂-e)** : augmentation de la part des garanties d'origine solaire dont le facteur d'émission est plus élevé que celui des autres énergies renouvelables (hydraulique et éolien) et du nucléaire.

Nos initiatives internes pour réduire les émissions du Groupe

Comme annoncé dans notre Rapport Annuel 2020, Romande Energie s'engage à réduire en moyenne de 5% par an l'intensité carbone par franc de chiffre d'affaires généré.

À la suite de la révision du bilan GES 2020 (cf. ci-contre), nous avons été contraints de revoir l'intensité carbone de notre chiffre d'affaires à fin 2020 et ainsi recalculer l'intensité carbone attendue entre 2021 et 2026 en maintenant l'objectif initial, à savoir réduire en moyenne cette intensité de 5% par an. Notre intensité carbone à fin 2020 est désormais de 155 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires. Notre objectif permettrait d'atteindre 114 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires d'ici fin 2026.

- En conséquence, nous confirmons que l'objectif a de nouveau été atteint en 2021 pour s'établir à 145 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires. Néanmoins, nous sommes conscients des efforts que nous devons encore entreprendre pour réduire notre empreinte carbone, raison pour laquelle des améliorations sont d'ores et déjà prévues en 2022 pour y parvenir :
- Meilleure estimation des émissions liées aux achats, l'un des aspects prépondérants du bilan GES mais aussi l'un des plus difficiles à évaluer.
 - Intégration des émissions liées à l'utilisation et la fin de vie des produits mis à disposition/vendus par Romande Energie.
- L'élaboration du bilan GES, les actions initiées pour améliorer notre évaluation et les améliorations pour réduire notre empreinte carbone représentent un défi majeur pour notre entreprise. C'est aussi une réelle opportunité de mener une réflexion inter / intra-métiers et de travailler main dans la main avec nos parties prenantes (fournisseurs, par exemple) pour les sensibiliser aux enjeux mutuels et les accompagner dans la conduite du changement que nous opérons aussi en interne. GRI 201-2 • 302-1 • 302-2 • 302-3 • 302-4 • 302-5 • 305-1 • 305-2 • 305-3 • 305-4 • 305-5

DES SOLUTIONS AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE NOS CLIENTS

Le Groupe Romande Energie soutient ses clients dans leur démarche de transition énergétique afin de leur apporter des solutions innovantes et des services adaptés. L'accélération nécessaire de l'assainissement énergétique du parc immobilier a conduit à plusieurs innovations en 2021.

Commune Réno

Actuellement, la consommation en chaleur et en électricité du parc immobilier suisse s'élève à environ 100 TWh par an et son taux de rénovation est seulement de 1 %.

Fort de ce constat et des objectifs de la Stratégie énergétique 2050, le service « Commune Réno » mis en place en 2021, répond à la nécessité d'agir sur la consommation et les émissions du parc immobilier romand. Soutenu par la Confédération et l'Etat de Vaud, « Commune Réno » vise à accroître le taux d'assainissement énergétique des bâtiments en misant sur l'accompagnement technique et administratif des propriétaires et des régisseurs. Ce nouveau service, est adapté aux grandes communes désireuses de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone de leur parc immobilier locatif.

En collaboration étroite avec les autorités communales, « Commune Réno » accompagne la mise en œuvre des stratégies énergétiques communales en déployant des mesures concrètes qui visent à accélérer le rythme de rénovation des bâtiments et à créer du lien avec les décideurs de l'immobilier.

Morges et Vevey se sont lancées dans ce projet en 2021.

« Ma commune et moi »

Lancée en septembre 2021, « Ma commune et moi » est un programme de coaching personnalisé proposé directement par les communes à leurs citoyens.nes visant à réduire l'empreinte environnementale des ménages. Cette initiative offre aux communes un instrument leur permettant d'atteindre leurs objectifs climatiques et d'en évaluer la progression. Porté en phase pilote par la commune d'Epalinges, ce programme d'accompagnement personnalisé est structuré par Romande Energie en collaboration avec la société de conseil en durabilité Alterna.

Durant un programme de coaching personnalisé de trois mois, des alternatives durables seront proposées sur les trois thèmes identifiés comme ayant le plus d'impact sur le bilan GES des ménages (66 % au total) : l'habitat, la mobilité et l'alimentation. Des solutions comme le développement de circuits courts, du lien social ou de la mobilité douce sont autant d'éléments qui permettent d'améliorer la qualité de vie des habitants.es au sein des communes.

Nos engagements en faveur de la création de puits carbone

Notre engagement pour le reboisement repose sur nos trois piliers du développement durable. Au-delà du bénéfice environnemental de restaurer des forêts naturelles afin de capturer le CO₂ et compenser nos émissions, nous soutenons des initiatives socialement responsables auprès des communautés locales. Deux projets au Népal et en Haute-Guinée sont soutenus par Romande Energie depuis juin 2021.

GRI 102-12



arboRise : cinquante hectares de reboisement par année générés par Romande Energie en Haute-Guinée

L'association lausannoise arboRise a pour but de reboiser de manière participative et locale des zones dégradées de Haute-Guinée. Adoptant une démarche résolument durable, elle fait partie des rares acteurs de la branche à miser sur la biodiversité qui garantit la résilience des jeunes forêts et maximise l'absorption de carbone. L'association a sélectionné quarante espèces locales d'arbres dont les graines sont collectées par les communautés.

La participation des populations locales est le deuxième principe d'action d'arboRise qui compte jusqu'à 70 % de villageois.es engagés.es dans la revalorisation de leur patrimoine forestier. Cette activité génère des revenus supplémentaires pour les familles qui récoltent les graines et les sèment sur des terrains choisis en commun et sans entraver leurs activités agricoles. Romande Energie reboise chaque année l'équivalent de 50 hectares avec arboRise et contribue ainsi aux Objectifs de développement durable 1 (pas de pauvreté), 5 (égalité entre les sexes), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre).

ON A MISSION.

ON A MISSION : 41'000 arbres plantés par Romande Energie au Népal

L'organisation à but non lucratif vaudoise ON A MISSION permet aux entreprises d'investir dans des projets de reforestation durable pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre. La sélection des projets tient compte de leur impact potentiel sur le climat mais aussi sur les communautés locales et la biodiversité. ON A MISSION garantit la transparence et une traçabilité des projets à l'aide d'images satellites et d'algorithmes pour suivre la croissance des arbres et des forêts, complétées d'un rapport de suivi trimestriel.

La zone de reboisement attribuée à Romande Energie se situe au Népal. A ce jour, plus de 165'000 arbres ont été plantés depuis le lancement du projet en 2019 dont 41'000 par Romande Energie dès juin 2021, représentant 150 jours/homme de travail. ON A MISSION a noué un partenariat avec Eden Reforestation Projects pour mener à bien ce projet dans une zone où la population locale est très dépendante des rendements agricoles. Ce projet favorise également l'emploi des femmes dans une région marquée par de fortes inégalités.

GRI 103-1 • 103-2 • 103-3 • 201-2 • 302-1 • 302-2 • 302-3 • 302-4 • 302-5 • 305-1 • 305-2 • 305-3 • 305-4 • 305-5

INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET GESTION RENTABLE DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le Groupe prévoit d'investir plus d'un milliard de francs à l'horizon 2026 afin de renforcer son positionnement en tant qu'acteur de la décarbonisation et d'accélérer la transition énergétique de la Suisse romande. En droite ligne avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, Romande Energie s'engage à produire plus d'énergie renouvelable et locale.

Ces investissements sont essentiellement dédiés aux domaines d'activité suivants :

- L'augmentation du volume de sa propre production d'électricité entièrement renouvelable (hydraulique, éolienne et photovoltaïque) ainsi que de la production d'énergie thermique renouvelable (chauffage à distance à base de biomasse ou d'eau du lac, par exemple)
- La vente de nouvelles solutions pour nos clients dédiées à l'efficacité énergétique et l'économie des ressources (isolation, rénovation du bâti), ainsi que la production décentralisée d'énergies renouvelables (pompes à chaleur, production solaire)
- Le développement des réseaux et du comptage intelligent, dans le but de contribuer à l'électrification de la société et d'optimiser les flux d'énergie sur notre réseau et sur les réseaux de tiers (solution globale de microgrid).

Ce plan d'investissements s'inscrit dans une vision à long terme de la croissance des revenus de Romande Energie. Il a pour but de constituer un portefeuille d'activités diversifié et résilient aux fluctuations du marché, afin d'assurer la pérennité du Groupe et de satisfaire les attentes de rentabilité des investisseurs sur la durée. Le financement sera assuré en premier lieu grâce à la capacité d'autofinancement du Groupe, et dans un deuxième temps par ses partenaires financiers privilégiés lorsque cela sera nécessaire.

GRI 103-1 • 103-2 • 103-3 • 203-1



ISOLAGRIN : LE PREMIER PROJET PILOTE AGRIVOLTAÏQUE DE SUISSE

Né de l'association de trois partenaires, Insolight, Romande Energie et Agroscope, le projet pilote a été mis en service sur le site d'Agroscope à Conthey (VS) dès juillet 2021. L'installation soutenue par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) s'étend sur 165 m², sur des cultures sous abris en pot de framboises – ainsi que des fraises dès 2022. Insolight développe et fournit la technologie de modules solaires, ainsi que le système de contrôle de la lumière. Agroscope étudie la physiologie des plantes, le rendement et la qualité des récoltes. Romande Energie a construit l'installation et supervise la production d'énergie. Durant quatre ans, les données de rendement agricole et électrique seront collectées et analysées pour optimiser les performances de l'installation.



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES LED POUR RÉNOVER ET ASSAINIR LES PARCS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Face à des installations d'éclairage vieillissantes, des coûts d'exploitation en constante augmentation et une consommation électrique disproportionnée, Romande Energie Services initie le premier contrat de performance énergétique d'envergure (CPE) pour l'éclairage public à destination de la commune de Cugy. Cette démarche innovante et responsable, permet de diminuer significativement la consommation électrique (-72 %).

Impliquant une rénovation complète ainsi qu'une gestion optimale du parc d'éclairage public, le CPE se base sur les nouvelles technologies LED et les solutions de gestion intelligente de l'éclairage. Outre une économie importante de la consommation de l'électricité, ces nouvelles technologies assurent une qualité de vie nocturne et une sécurité accrue, tout en préservant la biodiversité et en diminuant la pollution lumineuse. Le système de télégestion permet quant à lui une flexibilité dans la gestion de l'éclairage, ouvrant la porte à la mise en place de campagnes de sensibilisation et à des tests grandeur nature.

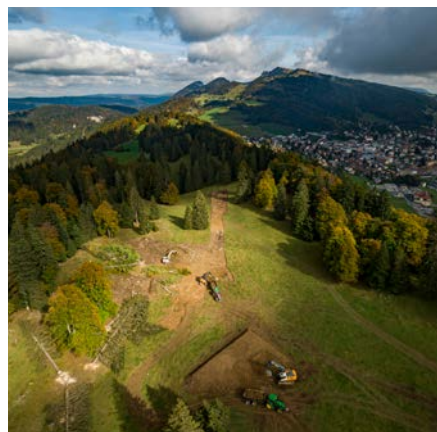


AURORA, LE PROJET PIONNIER QUI EXPLORE DIFFÉRENTES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES POUR INTÉGRER L'HYDROGÈNE AU MIX ÉNERGÉTIQUE IMMOBILIER

La Fondation Nomads annonce Aurora, un projet d'envergure qui l'associe à GreenGT SA, Romande Energie SA et Realstone Group. Objectif de ce partenariat: développer des solutions utilisant de l'hydrogène local pour approvisionner en énergie le secteur de l'immobilier. Pour la Fondation Nomads, il s'agit aussi d'anticiper, dans les filières de formation, les nouvelles compétences dont auront besoin les métiers du bâtiment.

Cette collaboration, motivée par l'utilisation d'une molécule d'hydrogène capable d'augmenter encore l'efficacité d'utilisation des énergies renouvelables, permettra d'introduire des solutions intégrées, comme l'électrolyse de l'eau ou la pile à combustible, aux systèmes existants, comme le photovoltaïque et les batteries de stockage. Cette complémentarité permettra de répondre aux besoins en chauffage et en électricité. Échelonné sur plusieurs années, le projet prévoit dans un premier temps de modéliser, puis d'installer le système dans un ensemble d'immeubles, et enfin de commercialiser des solutions recourant à l'hydrogène vert. La phase de mise en œuvre pourrait alors trouver un soutien auprès d'institutions publiques liées aux infrastructures et au territoire.

Aurora inclut divers aspects innovants en matière de production, de distribution et d'utilisation d'hydrogène. En se regroupant, ces partenaires veulent explorer la pertinence de plusieurs solutions technologiques pour répondre à l'urgence climatique et décarboner le parc immobilier. Fédérés par une fondation qui anticipe l'évolution des métiers liée à la transition énergétique, ils offrent des compétences complémentaires pour le succès d'un tel projet: ingénierie, énergie et immobilier. Ensemble, ils ambitionnent de donner vie à un bâtiment pionnier qui pourra servir de modèle pour l'intégration de l'hydrogène au mix énergétique du parc immobilier.



SAINTE-CROIX: LE PREMIER PARC ÉOLIEN SUR SOL VAUDOIS

L'énergie éolienne représente une part précieuse du mix énergétique dans la mesure où le vent, plus fort en hiver, vient compenser la baisse de production des énergies solaire et hydraulique, plus faibles en période hivernale. La complémentarité de ces énergies renouvelables s'inscrit dans la Stratégie énergétique 2050 et le Plan climat du Canton de Vaud.

Premier parc éolien sur sol vaudois, la production de cette énergie débutera ainsi dans le Canton qui présente à lui seul le plus grand potentiel éolien de Suisse. Ce projet permettra ainsi aux habitants.es du Jura vaudois de disposer d'une énergie renouvelable produite localement et contribuant à la nécessaire transition énergétique.

Cette énergie sera injectée dans le réseau électrique depuis le poste existant de Sainte-Croix.

Le projet Eoliennes de Sainte-Croix prévoit l'implantation de six éoliennes sur deux sites distincts, à La Gittaz-Dessus et au Mont-des-Cerfs. Grâce à une production de 22 millions de kWh par an, il pourra couvrir l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de la commune de Sainte-Croix (ménages et industries comprises).

Ce projet est également un exemple concret en matière de protection de la biodiversité. Toutes les précautions ont été prises pour la manipulation des terres végétales afin de conserver les écosystèmes présents dans les couches supérieures de la terre pour pouvoir réensemencer et reverdir les plateformes de montage des éoliennes en fin de chantier.

De plus, nous avons dû abattre des arbres pour le chantier, les troncs coupés seront réutilisés pour refaire des enclos pour de nouvelles plantations. Les souches des arbres seront aussi toutes revalorisées sur le site, soit pour favoriser la biodiversité dans les nouveaux enclos ou en forêt, soit broyées pour faire de l'humus.

ELECTROMOBILITÉ ET MOBILITÉ DOUCE AU SERVICE DE NOS COLLABORATEURS.TRICES



Electromobilité de notre flotte de véhicules d'entreprise

Depuis 2020, Romande Energie s'engage en faveur de l'électromobilité. Le remplacement de la flotte de véhicules thermiques par des voitures électriques est échelonné entre 2021 et 2024. La flotte de véhicules électriques attribuée aux collaborateurs.trices du Groupe compte vingt nouveaux véhicules électriques depuis juillet 2021 et sera complétée par un nouveau lot au cours de l'année 2022.

L'équipe Mobilité a sélectionné des véhicules en prenant en compte différents tests menés sur la flotte, mais également le retour de nos collaborateurs.trices et les résultats de rapports techniques. Une tournée des sites en novembre a été réalisée afin de présenter aux collaborateurs.trices les deux modèles de véhicules électriques disponibles et leur adéquation avec les besoins des métiers (Nissan Leaf et Env200).

L'infrastructure de recharge a été renforcée. Les sites de Morges, Noville et Rolle ont été équipés de bornes de recharge rapides (DC) et seront suivis par d'autres sites en 2022. Le nombre de bornes lentes (AC) augmentera également en fonction des besoins dès 2022.

Promotion de la mobilité douce

Chaque année, Romande Energie participe au challenge Bike to Work dont l'objectif est de faire découvrir au plus grand nombre le plaisir de se rendre au travail à vélo. Des vélos électriques sont ainsi gratuitement mis à disposition des collaborateurs.trices pendant la durée du programme.

Par ailleurs, afin d'encourager nos collaborateurs.trices à utiliser la mobilité douce et les transports publics, Romande Energie accorde une prime annuelle et des bons CFF (abonnement demi-tarif).

Création d'une vélo-station source d'énergie sur le site de Morges

Il s'agit d'un abri à vélo autonome équipé de panneaux photovoltaïques, solution de parcage innovante et sécurisée, élaborée en cohérence avec les trois piliers du développement durable et favorisant l'intermodalité des collaborateurs.trices.

Au niveau économique et environnemental, la vélo-station repose sur un principe d'économie circulaire offrant une deuxième vie aux panneaux solaires du Collège de Gimel. Infrastructure au service de la ville décarbonée, elle produit une énergie électrique renouvelable consommée en grande partie sur site au profit du vélo.

Au niveau sociétal, la conception a été entièrement réalisée en interne et le montage de la structure métallique par des artisans locaux.



COLLABORATEURS.TRICES ET UNIVERS DE TRAVAIL

L'énergie que nous produisons ne vient pas seulement de nos installations, elle est aussi en chacun de celles et ceux qui composent Romande Energie. Par notre politique de Richesses humaines, nous valorisons le développement et l'expression des potentiels de chacun.e.

Diversité et inclusion sociale

En tant qu'employeur responsable et progressiste, Romande Energie engage sa politique RH sur son authentique culture de la bienveillance, du respect mutuel et de l'estime d'autrui.

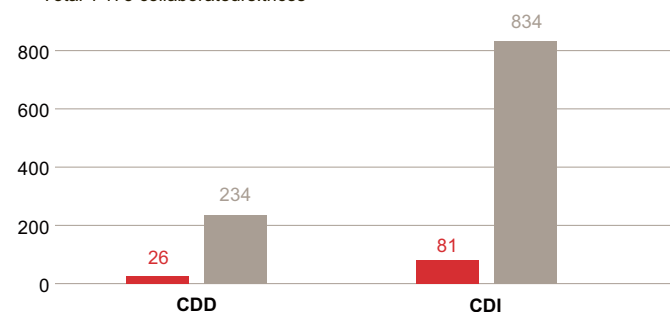
Reposant sur ces valeurs fortes, notre politique d'inclusion est étroitement liée à celles de la diversité et de la mixité. Être une entreprise inclusive, c'est avoir la pleine capacité d'attirer, d'accueillir et de permettre l'épanouissement de nos collaborateurs.trices issus de diverses origines culturelles ou sociales. Le développement d'un leadership inclusif qui privilégie et valorise les différences entre les individus confère à l'entreprise des nouvelles capacités d'innovation de créativité et de compréhension du monde qui nous entoure, tout en lui permettant de placer l'égalité des chances et la non-discrimination au cœur des préoccupations de nos richesses humaines.

Nous nous engageons ainsi à pratiquer l'égalité de traitement, en particulier lors de la sélection des candidats, de l'aménagement des conditions de travail, de la rémunération et de l'encouragement au développement personnel. Notre Groupe a bénéficié de la certification equal-salary entre 2014 et 2017. Dès 2018, notre service Richesses Humaines a utilisé LOGIB, l'outil d'auto-évaluation du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes et est aujourd'hui certifié L&M-Aba-R.

Si nous sommes convaincus de toute la valeur humaine et économique que peut générer l'évolution vers plus de diversité et d'inclusion, nous sommes aussi bien conscients de l'ampleur du travail que nous devons réaliser pour réussir cette transformation sur laquelle nous nous engageons. **GRI 103-1 • 103-2 • 103-3 • 405-1**

a Le nombre total d'employés par contrat de travail, permanent et temporaire

Total 1'175 collaborateurs.trices



GRI 102-7 ■ Femmes ■ Hommes

Recrutement et rotation du personnel:

le capital humain au cœur de notre stratégie d'entreprise

Le recrutement est l'un des enjeux stratégiques pour l'entreprise, car il lui offre de puissants moyens de croître et de se développer durablement. En effet, ce ne sont pas uniquement les composantes financières ou technologiques qui représentent notre première richesse mais bien le capital humain qui jour après jour, contribue à notre succès: nos collaborateurs.trices. Nos processus de recrutement se basent sur trois volets clés:

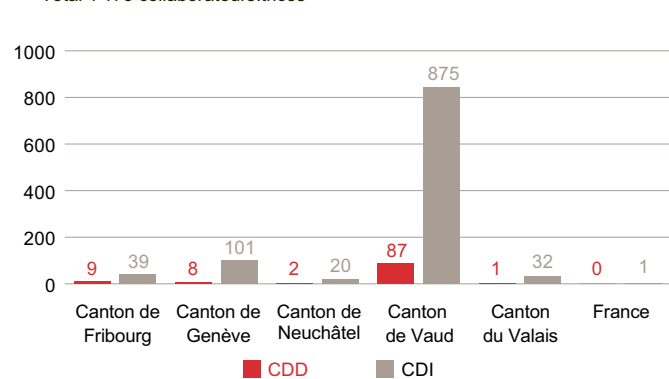
- Attirer les talents les plus en adéquation avec nos valeurs grâce à la qualité et l'attractivité de notre marque employeur
- Engager nos futur.e.s collaborateurs.trices par des processus d'embauche pertinents basés sur la clarté de nos offres d'emploi et l'attention portée à la sélection des candidatures
- Accueillir et intégrer nos nouveaux.elles collaborateurs.trices par un processus d'intégration favorisant un rapide sentiment d'appartenance.

En 2021, 200 nouveaux.elles collaborateurs.trices ont été recrutés.es par le Groupe Romande Energie dont 34 femmes et 112 hommes (hors apprentis.es et stagiaires). La forte croissance des emplois techniques chez Romande Energie Services explique la proportion de 23.4% de femmes. Parmi ces engagements, nous comptons en sus 24 nouveaux.elles apprentis.es dans sept métiers différents et 13 postes de stagiaires. Afin de favoriser un accès au plus grand nombre de candidat.e.s et de leur garantir un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, nos postes sont généralement publiés avec la possibilité d'opter pour un temps partiel.

GRI 102-8 • 103-1 • 103-2 • 103-3 • 401-1

b Le nombre total d'employés par contrat de travail (permanent et temporaire), par région

Total 1'175 collaborateurs.trices



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sécurité maîtrisée

Pour prévenir les accidents en tous genres ainsi que les maladies liées au travail, le Groupe a mis en place un Système de management de la santé et sécurité au travail (SMSST) correspondant à la norme ISO 45001. Un spécialiste de la sécurité et trois chargés de sécurité assurent la conduite des opérations liées à la SST (Santé et sécurité au travail), sous la supervision de l'ingénieur de la santé et sécurité au travail. Conformément à la norme, un audit de renouvellement (réussi) et plus de 260 audits de sécurité couvrant tous les secteurs d'activité ont été réalisés sur les chantiers du Groupe Romande Energie en 2021, auxquels s'ajoutent une soixantaine de bilans sécurité avec les responsables de chaque secteur. Les audits de sécurité sont dorénavant conduits avec une application dédiée qui permet un suivi des actions de mises en conformité. D'autre part, la crise sanitaire a engendré un fort volume d'activités préventives coordonnées par notre cellule de crise.

Le Groupe mène des mesures de sensibilisation afin de réduire les accidents non professionnels et de prévenir les dépendances. En 2021, des campagnes en matière de sécurité routière (visibilité et distraction), de pratique du vélo et du ski ont été organisées. Le Groupe poursuit sa politique de remboursement des vaccins contre la grippe et l'encéphalite à tiques.

Aucune situation d'agression, d'incident ou de harcèlement n'a été constatée en 2021, mais le nombre d'accidents du travail est malheureusement en hausse. Le nombre d'accidents professionnels de nos collaborateurs.trices, tous cas confondus, s'est élevé à 34 en 2021, contre 29 en 2020 (avec apprentis), 31 en 2021, contre 22 en 2020 (sans apprentis). Ce nombre – trop élevé – s'explique à la fois par l'augmentation du nombre de collaborateurs.trices et

d'apprentis.es et par l'intégration de nouveaux métiers dans les domaines du bâtiment. Il convient de relever qu'il ne s'est produit aucun accident grave (invalidité ou séquelles) en 2021 parmi notre personnel ou nos sous-traitants.

Enfin, nous disposons d'un modèle de gestion des absences qui consiste à gérer les problématiques difficiles en amont.

Encourager le sport

Notre concept Santé & Sécurité encourage le sport avec des offres de fitness à prix préférentiel ou offres d'équipement de sport à prix réduits. L'activité sportive est facilitée par l'infrastructure des bâtiments qui sont équipés de douches et vestiaires, ainsi que par la flexibilité des heures de travail des collaborateurs.trices.

Promouvoir une restauration d'entreprise durable et responsable

Une enquête de satisfaction a été menée fin 2021 auprès des collaborateurs.trices de Romande Energie sur le thème de « La restauration de demain ». Au-delà de ses résultats qui démontrent un taux de satisfaction supérieur à 80 %, cette enquête souligne la conscientisation du besoin de consommer mieux et moins.

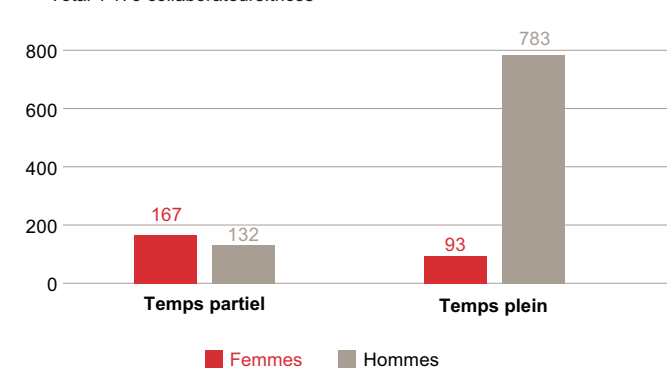
Les collaborateurs.trices se soucient à la fois de leur santé (produits locaux et de qualité, traçabilité) mais aussi de leurs impacts environnementaux (réduction du gaspillage alimentaire, offre végétarienne, réduction des emballages).

Fort de ces constats, un plan d'actions sera mis en œuvre courant 2022 pour répondre au mieux à ces attentes, et ainsi promouvoir une restauration durable et conviviale.

GRI 103-1 • 103-2 • 103-3 • 403-1

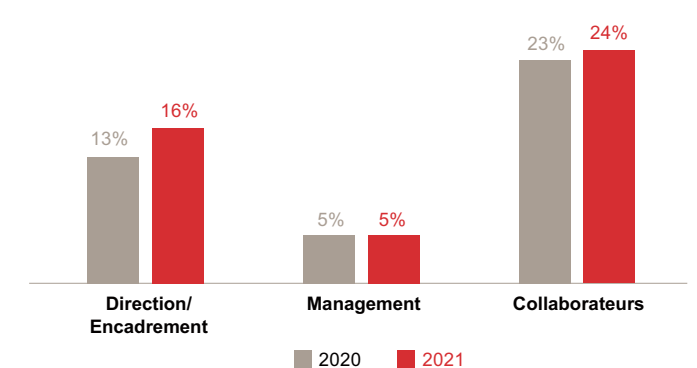
c Le nombre total d'employés par type d'emploi (à temps plein et à temps partiel), par genre

Total 1'175 collaborateurs.trices



d Taux de personnel féminin - 2020 et 2021

Groupe Romande Energie



FORMATION DU PERSONNEL

Les formations du personnel accompagnent notre évolution culturelle

En tant qu'organisation apprenante, Romande Energie s'engage pour le bien-être et le développement personnel de ses collaborateurs.trices. Le Groupe innove et intègre différentes solutions de formations qui participent à notre culture d'entreprise basée sur le respect mutuel, l'écoute bienveillante et l'intelligence collective. L'Unité de Support Richesses Humaines accompagne notre évolution culturelle par une politique de formation ambitieuse incitant nos collaborateurs.trices à jouer un rôle actif dans notre organisation et à se préparer aux enjeux de demain.

En 2021, chaque collaborateur.trice a suivi en moyenne 10 heures de formation (effectif moyen par formation : 205) versus 36 heures pour les membres de la Direction et de l'encadrement (effectif moyen par formation : 60). Sur l'ensemble des formations proposées, les femmes représentaient en moyenne 20 % des participants. Ce décompte n'intègre pas les formations obligatoires pour les nouveaux.elles collaborateurs.trices.

Cursus de formation pour les nouveaux entrants

Les nouveaux.elles collaborateurs.trices de Romande Energie, quel que soit leur statut (stagiaires, contrats fixe ou temporaire), bénéficient d'une formation obligatoire dans les trois mois qui suivent leur arrivée.

Ce cursus comprend notamment un volet sur les Règles & Codes de bonne conduite (code de conduite, lutte contre la corruption et réseaux sociaux) ainsi qu'un volet sur le droit de la concurrence depuis 2021. Les collaborateurs.trices de Romande Energie ne faisant pas partie des nouveaux entrants ont également suivi cette formation de manière ad hoc.

Agir maintenant

Le 21 janvier 2020, le Codir validait la mise en œuvre du projet « Agir maintenant » qui vise à ancrer, de manière ludique, des comportements durables dans le quotidien des collaborateurs.trices. Ce projet, réalisé en partenariat avec WeAct, se déroule sur trois ans et démarre avec le calcul de l'empreinte écologique de chaque collaborateur.trice sur la base du volontariat. Ensuite, le projet se concrétise chaque année par trois semaines de « défis » réalisés individuellement ou en équipe, au cours desquelles chacun.e réalise diverses actions centrées sur les thèmes de la santé, de l'environnement et la cohésion d'équipe. Les collaborateurs.trices ont également la possibilité de participer à des ateliers, formations ou webinaires, tous en lien avec le thème de l'environnement, des écogestes et du bien-être.

Deux éditions de ce programme se sont déjà déroulées en septembre 2020 et en mai 2021. La troisième et dernière édition se tiendra du 2 au 22 mai 2022 et sera suivie par un nouveau cycle de formations sur la durabilité qui abordera des thématiques comme l'éco-anxiété, la reforestation ou l'électromobilité.

« Agir maintenant » s'ancre parfaitement dans le déploiement du pilier environnemental à l'échelle du Groupe et participe à créer une culture interne forte sur ces questions basées sur des réalisations concrètes, individuelles et collectives. Le Codir encourage les collaborateurs.trices à y participer et soutient pleinement cette démarche.

Culture du feedback

Dans le cadre de notre évolution culturelle, nous avons proposé en 2021 une formation au feedback à l'ensemble de nos collaborateurs.trices afin de devenir une entreprise toujours plus apprenante et pour favoriser une communication plus authentique, tous niveaux hiérarchiques confondus.

Manager coach

Nous encourageons notre management et encadrement à favoriser une posture de manager coach aidante et bienveillante (posture basse, écoute active, etc.). Ancrée dans notre culture d'entreprise, cette démarche a pour ambition de susciter l'intelligence collective, et par là même le développement des personnes et de leurs talents au sein des équipes. Dans ce cadre, un cursus de formation certifiant de trois ans a été mis en place, permettant à chaque manager de développer des compétences pertinentes pour lui-même et au service de la mission de l'entreprise.

Prévention des risques psychosociaux

L'être humain et sa sécurité constituent la première préoccupation de notre Groupe en toute circonstance, rien ne pouvant justifier la mise en danger des personnes. Dans cette perspective, nous accordons une importance prioritaire à la sécurité au travail et à la protection de la santé de tous.toutes nos collaborateurs.trices et parties prenantes.

La Parenthèse : pour prendre soin de soi et des autres

Depuis plus d'une année, la crise sanitaire et les mesures qu'elle nous impose engendrent une situation qui peut s'avérer compliquée pour bon nombre de nos collaborateurs.trices avec des risques d'isolement social, de démotivation et stress. À cette situation particulière s'ajoute un contexte de transformation culturelle et organisationnelle, ainsi

qu'une charge de travail croissante pouvant renforcer ces facteurs de vulnérabilité. Pour soutenir les collaborateurs.trices, des ateliers de sensibilisation accessibles à tous ont été mis en place, ainsi qu'un programme pour aider les managers : « De la prévention à l'action ». En 2021, trois ateliers ont été organisés sur les thèmes suivants :

- Sédentarité, stress et sécurité
- Gestion de soi : rester positif et confiant
- Comment retrouver une énergie positive ?

Une démarche de prévention collective a été complétée par la réalisation d'une enquête auprès de collaborateurs.trices pour identifier les facteurs de risque, et ce, afin de permettre une prévention efficace et durable. Ses activités s'étendent également aux cantons du Valais, de Fribourg, de Genève et, depuis peu, de Neuchâtel.

Formations de sensibilisation aux enjeux de sécurité IT

À l'instar de nombreuses entreprises, Romande Energie fait l'objet d'un nombre croissant de cyberattaques. Si plus de 80 % de tous les incidents liés à la cybersécurité sont imputables à une erreur humaine - qu'il s'agisse de courriels de phishing, de rançongiciels ou de liens vers des sites frauduleux - de nombreuses techniques d'attaques prennent pour cible les utilisateurs.

Or, une cyberattaque réussie peut avoir de graves conséquences pour l'entreprise comme un arrêt de l'activité pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, la technologie seule ne permet pas d'offrir une protection parfaite contre les cyberattaques.

Afin de préparer nos collaborateurs.trices à ces enjeux, des formations e-learning de sensibilisation à la sécurité IT ont lieu tous les trois mois avec pour objectif d'aider à identifier et déjouer les cybermenaces. Des tests simulant des attaques sont aussi régulièrement effectués à des fins de formations. Elles favorisent l'adoption d'une attitude sécuritaire et d'une culture qui priorise la protection des données de Romande Energie. **GRI 103-1 • 103-2 • 103-3 • 404-1**

VISITE DU GLACIER DE MOIRY

Dérèglement climatique et fonte de nos glaciers sont des termes qui font malheureusement partie de notre quotidien. Sensible au changement climatique, Romande Energie a entrepris de faire partager à ses collaborateurs.trices ses effets in situ. Accompagnés d'un glaciologue, les participant.e.s ont pu constater le recul du glacier de Moiry (Valais). Chacun a pu se rendre compte, s'il en est encore besoin, de la fragilité de notre environnement alpin et de ses monstres de glace. Ceux-là même qui permettent à une large population de profiter d'eau potable mais également de remplir nos barrages pour produire une énergie verte, locale et contribuer à notre sécurité d'approvisionnement en électricité.



POLITIQUE D'ÉGALITÉ SALARIALE

La révision de la loi sur l'égalité (LEg) impose aux employeurs qui occupent au moins 100 personnes d'effectuer une analyse de l'égalité salariale et de la faire contrôler par un organe indépendant jusqu'au 30 juin 2022. L'examen pour les sociétés du Groupe, Romande Energie SA et Romande Energie Services SA, a été réalisé par une société consultante externe dans le courant de l'année 2021. Les résultats, selon la procédure d'examen appliquée «L&M-Aba-R®», ont confirmé que les sociétés analysées respectent le principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égal. L'organe de révision du Groupe en auditera les résultats dans le délai imparti.

GRI 103-1 • 103-2 • 103-3 • 405-2

Implication des représentants du personnel

Les représentants du personnel sont régulièrement informés de la marche des affaires et sont impliqués et consultés quant à l'évolution de la politique RH. La volonté de la Direction est de faire appel à l'intelligence collective et à la responsabilité de chacun pour l'impliquer le plus possible dans les décisions l'impactant. De plus, la Représentation du personnel Romande Energie (RPRE) est l'interlocutrice officielle de la Direction lorsque cette dernière a des mesures relatives au personnel lors, par exemple, de modifications de la politique RH ou des conditions d'emploi.

Des négociations ont lieu chaque année pour déterminer l'évolution des conditions d'emploi et de la masse salariale, et des rencontres avec la Direction générale sont organisées tout au long de l'année.

En avril 2021 s'est tenue l'élection des représentants du personnel. Cinq membres ont été élus au sein de Romande Energie SA et deux membres désignés tacitement chez Romande Energie Services SA, pour une mandature de quatre ans, soit du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2025.

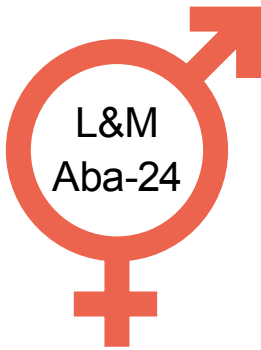
GRI 102-41

Satisfaction des collaborateurs.trices

Romande Energie réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction et d'engagement auprès de ses collaborateurs.trices. Le taux de participation est toujours proche de 80%. L'enquête 2021 a confirmé la grande satisfaction de nos collaborateurs.trices avec un indice d'adhésion de 7.8 et un indice marque employeur de 7.9.

Les résultats détaillés, accompagnés de propositions d'actions, sont mis à disposition de chaque Unité à des fins d'amélioration continue.

GRI 102-44



CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION SOCIALE

Afin d'assurer une veille, chaque thématique liée à la réglementation sociale est suivie par une personne des RH. La veille consiste à suivre les évolutions, les communiquer, les appliquer et à en contrôler la mise en œuvre. A cet effet, le personnel RH suit régulièrement des formations externes spécifiques de mise à jour. Plusieurs personnes sont au bénéfice de brevets fédéraux de spécialiste en assurances sociales, en caisse de pensions, en RH et une personne détient un titre d'expert en assurances sociales. Les RH s'appuient également sur le service juridique du Groupe, principalement pour les questions liées au Droit du travail.

Chaque année, une revue commune RH est partagée sous forme d'un THASAI (Tour d'horizon des assurances sociales et autres informations). Lors de l'exercice 2021, notre 9^{ème} édition du THASAI, outre les réformes en cours du système de prévoyance et de l'invalidité, a mis en avant la nécessité de modifier notre réglementation

liée à l'octroi de complément d'allocations familiales en raison des modifications légales vaudoises, et de préciser les notions liées aux proches aidants. Il a également été soulevé les nombreuses mises en consultation relatives à la flexibilisation du temps de travail en lien avec la loi sur le travail.

Le marché du travail est suivi au travers des baromètres d'emploi suisse et des job market index publiés. Les aspects fiscaux relatifs aux évolutions du certificat de salaire ont été adaptés, selon notamment l'évolution relative à l'utilisation privée de véhicules d'entreprise. La veille des évolutions liées aux CCT (Conventions collectives de travail), auxquelles certains secteurs d'activité du Groupe sont soumis, est également réalisée.

Il est à relever qu'aucune procédure juridique liée à la réglementation sociale n'est en cours et n'a eu cours durant l'exercice 2021.

GRI 103-1 • 103-2 • 103-3 • 419-1

INVESTISSEMENTS DANS L'INNOVATION ET LA DIGITALISATION

L'innovation est un élément central de notre stratégie et répond au défi de notre Groupe : être un acteur majeur dans la décarbonisation de la Suisse romande. Notre démarche a été renforcée et dynamisée en 2021 par plusieurs initiatives. Deux projets basés sur l'intelligence collective ont été initiés en 2021 : le projet d'intrapreneuriat «La Serre» et la création de la communauté d'intérêt Academia qui crée un lien entre le Groupe et les milieux de la recherche académique.

De nouvelles collaborations ont également été mises en place avec des start-ups innovantes comme Urbio (analyste urbain) ou Swiss4net (spécialiste de la fibre optique).



«LA SERRE» : L'INTRAPRENEURIAT AU SERVICE DE L'INNOVATION

Le Groupe Romande Energie a initié en 2021, via le Lab, une démarche d'intrapreneuriat basée sur le talent et la créativité de ses collaborateurs.trices. Cette nouvelle bulle exploratoire appelée «La Serre» a pour objectif d'identifier de nouveaux potentiels d'affaires et de lancer de nouvelles catégories de produits et d'activités qui bénéficieront aux clients de Romande Energie.

«La Serre» accueille les porteurs de projets afin d'explorer leurs idées en testant des hypothèses et en récoltant des preuves du marché pour réduire les incertitudes. Lors des différentes étapes de leur parcours, les intrapreneurs bénéficient de soutiens en termes de formations (formation à l'innovation), coaching par le Lab, budget et temps libéré.

La première édition de «La Serre» a été lancée en mars 2021 afin d'accélérer l'exploration du champ d'innovation relatif à l'assainissement énergétique. A la suite de l'appel à projets lancé auprès de tous.toutes les collaborateurs.trices du Groupe, sur les 27 idées originales soumises, 11 projets sont entrés en phase Découverte, puis 4 en phase Validation, après la décision du comité de sélection interne.

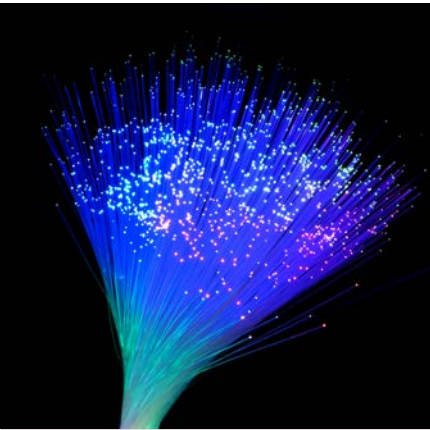
Basée sur l'intelligence collective, cette démarche s'inscrit dans notre stratégie de développement durable basée sur les trois piliers, participe à la formation de nos collaborateurs.trices et bénéficie à l'ensemble du Groupe par la mise en place de transversalités internes.

ROMANDE ENERGIE A FAIT APPEL À L'EXPERTISE DE LA START-UP SUISSE URBIO

En 2021, Romande Energie a fait appel à l'expertise de la start-up suisse Urbio, plateforme digitale spécialisée dans la planification énergétique.

Dans le cadre de son plan solaire et de l'assainissement énergétique des bâtiments, deux axes de développement stratégique pour Romande Energie et la Confédération, nous souhaitons opter pour une approche digitale et innovante. En effet, Urbio offre une solution véritablement complète et multi-fluides, et grâce à la combinaison du machine learning et du design génératif, nos ingénieurs et équipes commerciales ont pu gagner en rapidité et en efficacité.

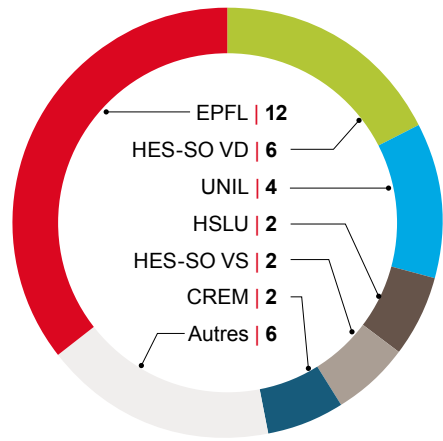
Le potentiel de déploiement de nos solutions (solaire, assainissement énergétique, autoconsommation) se base sur une analyse multicritère faite dans Urbio et permet de définir le meilleur scénario (coûts, impact environnemental, rendement, etc.) pour leurs mises en place. Toutes les étapes préliminaires de conception technique et prévisions financières ont été ainsi entièrement automatisées.



DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE NOUVELLE GÉNÉRATION À GRANDE ÉCHELLE

Romande Energie a conclu un partenariat avec Swiss4net, entreprise suisse qui finance, construit et exploite des réseaux de fibre optique FTTH, afin de déployer la fibre optique de nouvelle génération dans plusieurs communes des bords du Léman. Morges sera la première commune dans la zone de desserte de Romande Energie à disposer d'un réseau de fibre optique FTTH point à point (OTO ready for service) d'environ 10'000 connexions.

Ce projet verra le jour grâce à un partenariat à long terme entre Romande Energie et Swiss4net. Ce dernier financera la construction du réseau FTTH, le mettra en place avec Romande Energie dans les conduites existantes. L'exploitation sera assurée par la société à créer, Morges4net SA (filiale en propriété exclusive de Swiss4net).



Statuts des activités	Total	R&D
Projeté	11	9
Négocié	2	
Actif	14	11
Terminé	5	5
Abandonné	2	2
Total	34	27

INNOVATION

- Tirer profit du cadre open innovation.
- Référencer Romande Energie comme partenaire industriel privilégié.
- Dynamiser notre culture d'innovation.
- Accélérer notre capacité innovation.

MARQUE EMPLOYEUR

- Nourrir notre marque employeur par l'usage de ce tremplin de notoriété.
- Développer nos talents et acquérir de nouvelles compétences.

CONNAISSANCE ET SAVOIR

- Partager et consolider notre connaissance des enjeux à long terme.
- Offrir aux métiers une orientation systémique vers l'institut le plus approprié.
- Maintenir l'efficacité des échanges et de nos investissements académiques.

EXEMPLES DE PROJETS

Romande Energie, partenaire du Red Lab 2022

Le Red Lab, co-fondé et soutenu par Romande Energie en 2021 en collaboration avec l'EPFL et le CREM, est un living lab qui contribue à réinventer le système énergétique grâce aux données et aux outils digitaux. Il s'inscrit dans un programme qui favorise le montage de projets collaboratifs et innovants par et pour les acteurs des domaines de l'énergie et de la mobilité. Le programme comprend quatre objectifs :

- Analyser et formaliser les opportunités et défis actuels liés aux données
- Favoriser la collaboration entre les différents acteurs
- Co-construire des projets
- Communiquer les résultats du programme aux parties prenantes clés.

Le hackathon dédié à la génération des idées se déroulera sur trois jours durant le mois de mai 2022.

Projet BioAsh : valorisation des cendres de biomasse

Il s'agit d'un projet d'ingénierie permettant la valorisation de cendres issues de nos centrales biomasse et CAD (Chauffage à distance) dans la fabrication de ciment et de béton plutôt que l'élimination en décharge.

Le projet, réalisé en partenariat avec la HEIG-VD, Effizienzagentur Schweiz AG et Cand-Landi SA, se déroule en quatre étapes (nous sommes actuellement dans la troisième phase) :

- Sélection des centrales (principalement Enerbois) et estimation des tonnages
- Utilisabilité des cendres pour un produit selon méthode/protocole OLED
- Echantillonnage des cendres et analyses
- Résultats.

ACADEMIA

Mise en place en 2021 sous l'impulsion du CEO Office, Academia est une communauté d'intérêt stratégique regroupant les collaborateurs.trices régulièrement en contact avec les milieux académiques. L'objectif initial de cette initiative est de développer et maximiser la création de valeur en s'appuyant sur nos relations avec le tissu académique suisse, romand en particulier.

Ce programme ambitionne de stimuler nos processus d'innovation, de nourrir le développement de notre marque employeur et de rendre plus efficient l'apprentissage de nos activités académiques. Academia accélère, facilite et assure le suivi de la mise en œuvre d'activités de toutes sortes engagées avec les milieux académiques : projets dédiés aux questions de recherche et développement, d'enseignement, de recrutement ou encore de soutien institutionnel. En 2021, 34 projets ont été entrepris, dont 27 en R&D. Ces ressources sont regroupées et partagées par le biais du Catalogue qui est mis à disposition de tous, toutes les collaborateurs.trices du Groupe.

Composée aujourd'hui d'une vingtaine de personnes, cette communauté relie Romande Energie à près de 80 contacts répartis au sein de 14 institutions basées en Suisse romande et Suisse alémanique.

RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE DE L'ENTREPRISE



La responsabilité numérique fait partie intégrante de notre gouvernance et s'intègre dans nos trois piliers du développement durable. Créée en 2020 et dirigée depuis juillet 2021 par Assia Garbinato, l'Unité de Support Digital & Innovation s'attache à offrir aux clients, collaborateurs.trices et parties prenantes toute l'agilité digitale nécessaire afin que la transition numérique soit un facteur d'innovations raisonnées et durables. Son objectif est de placer au cœur de ses activités l'expérience client, la création de nouveaux modèles d'affaires et l'efficacité des processus.

Romande Energie s'engage afin que sa transformation numérique prenne en compte des critères éthiques, sociétaux et environnementaux clairement définis en termes de transparence de l'utilisation des données par l'IA ou de la gestion environnementale de ses data centers. Précurseurs sur les questions d'éthique numérique, les experts de Romande Energie font partie de groupes de recherche et de réflexion en Suisse romande sur ces sujets.

Ce pôle d'innovation, dont la charte est actuellement en construction, intègre les aspects éthiques dans toutes ses réflexions.

Ce département soutient les métiers du Groupe dans leur transformation digitale et amène le savoir nécessaire en matière de culture, de méthodologie et de potentiel technologique pour affronter la complexité de notre nouvelle ère. Cette Unité assure auprès du Conseil d'administration et des collaborateurs.trices la transmission de connaissances nécessaires afin de vulgariser les enjeux autour de la donnée et le potentiel des nouvelles technologies.

Cybersécurité

Romande Energie attache une grande importance à la sécurité informatique et industrielle. En effet, ses systèmes d'information et ses collaborateurs.trices font l'objet d'un nombre croissant d'attaques. Pour y faire face, Romande Energie a défini une stratégie de cybersécurité qui s'articule autour de trois axes : stratégique, opérationnel et humain. Ainsi, une politique de sécurité des systèmes d'information – qui reflète la vision stratégique de la Direction en matière de sécurité – a été élaborée et mise en œuvre au moyen de mesures techniques et organisationnelles.

Par ailleurs, au vu de la sophistication des attaques, Romande Energie utilise également des technologies de sécurité qui tirent notamment parti de l'intelligence artificielle et qui sont supervisées par un centre opérationnel de sécurité qui opère 24h/24 et 7j/7.

En outre, afin de renforcer l'efficacité de la gestion du risque humain, Romande Energie a mis en place un programme de sensibilisation à la cybersécurité pour l'ensemble de ses collaborateurs.trices. Des tests simulant des attaques sont aussi régulièrement effectués à des fins de formation. L'efficacité des mesures de sécurité informatique et industrielle est mesurée, chaque année, au moyen d'audits indépendants qui sont réalisés par des sociétés spécialisées en cybersécurité.

Conformité en matière de protection des données

Romande Energie prend la question de la protection des données très au sérieux et veille à protéger en permanence les données personnelles qu'elle traite. Ainsi dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur la protection des données (nLPD), Romande Energie a renforcé son dispositif de protection des données afin de se conformer aux nouvelles exigences légales.

Le plan d'action repose sur les trois piliers suivants : sécurité informatique, aspects juridiques et gouvernance des données. La prise en compte du risque est au cœur de la stratégie de protection des données de Romande Energie et ses collaborateurs.trices sont pleinement associés à la démarche.

La gestion de l'impact environnemental de notre data center

Le Groupe Romande Energie est conscient de l'impact environnemental de son data center. Des analyses ont été menées afin d'en diminuer la consommation d'énergie et d'en améliorer l'efficacité. L'installation d'une allée froide au milieu des serveurs et l'intégration systématique d'une composante « consommation d'énergie » dans les appels d'offres de matériel sont des exemples concrets de mesures mises en place afin de diminuer notre impact environnemental.

En complément, Romande Energie a fait appel à l'antenne GreenIT de l'EPFL et le Zero Emission Group afin de participer à une étude comparative européenne et analyser notre système d'information. Cette étude donnera accès aux informations du club GreenIT.fr et permettra d'obtenir un rapport détaillé ainsi que des recommandations. Cet engagement est prévu pour l'année 2022. C'est dans cet esprit que Romande Energie soutient l'Ecole 42 Lausanne qui vise à enseigner aux étudiants l'usage d'un code minimisant la consommation machine des ordinateurs tout en proposant un concept d'apprentissage inédit.

LES CERTIFICATIONS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE : LA QUALITÉ AU SERVICE DE NOTRE PERFORMANCE

Le Groupe Romande Energie bénéficie d'une longue tradition d'excellence opérationnelle. Le système de management intégré du Groupe vise à améliorer continuellement la performance de ses services, à valoriser les compétences de ses collaborateurs.trices et à satisfaire les attentes de ses clients. Il intègre ainsi santé et sécurité, développement durable et responsabilité sociétale.

Les certifications ISO répondent aux attentes de nos clients
Afin de se conformer aux exigences des certifications ISO, Romande Energie a défini des objectifs concrets répondant aux attentes de ses clients. Le choix et le suivi d'indicateurs pertinents ainsi que la mise en place d'enquêtes de satisfaction à plusieurs étapes du cycle de vie des prestations délivrées génèrent une qualité d'écoute qui se concrétise par l'amélioration et le développement de nouvelles offres de services.



ISO 9001
Qualité



ISO 17020
Organismes procédant à l'inspection



ISO 45001
Santé et Sécurité

LE SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ CERTIFIÉ VALORISE NOS COLLABORATEURS.TRICES



ISO 55001
Gestion des actifs



EcoEntreprise
Responsabilité sociétale et développement durable

Le Système de management intégré certifié valorise nos collaborateurs.trices

Le Système de management intégré certifié ISO sert de fil conducteur afin de maîtriser la mise en œuvre de la stratégie et son pilotage sur la base d'indicateurs d'efficacité et de performance. Pour tous.toutes nos collaborateurs.trices, c'est une démarche transversale qui mobilise les équipes autour d'un projet d'amélioration continue. Notre système de management repose ainsi sur une culture commune visant au décloisonnement, à la compréhension par le personnel de l'importance de sa contribution et au développement d'interfaces entre les fonctions.

INDEX GRI

Norme GRI 2016	Elément d'information - Option de conformité essentielle	Numéro de page
GRI 101	Principes généraux d'information (2016)	
GRI 102	Eléments généraux d'information (2016)	
102-1	Nom de l'organisation	14, 50
102-2	Activités, marques, produits et services	14
102-3	Lieu géographique du siège	14, 50
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	16
102-5	Capital et forme juridique	14, 21
102-6	Marchés desservis	6
102-7	Taille de l'organisation	68
102-8	Informations concernant les employés et autres travailleurs	68
102-9	Chaîne d'approvisionnement	60
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Il n'y a aucune modification significative pour l'année 2021.
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	61
102-12	Initiatives externes	51, 64
102-13	Adhésion à des associations	54
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	9
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	37
102-18	Structure de gouvernance	21, 31, 42
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	53
102-41	Accords de négociation collective	72
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	50
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	50, 55
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	55, 60, 72
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	50
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	50, 56
102-47	Liste des enjeux pertinents	56
102-48	Réaffirmation des informations	Non applicable car premier rapport GRI
102-49	Modifications relatives au reporting	Non applicable car premier rapport GRI
102-50	Période de reporting	50
102-51	Date du rapport le plus récent	50
102-52	Cycle de reporting	50
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	55
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	50
102-55	Index du contenu GRI	50
102-56	Vérification externe	50
GRI 103	Approche managériale	
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	50, 60, 64, 65, 68, 69, 71, 72
103-2	L'approche managériale et ses composantes	54, 58, 60, 64, 65, 68, 69, 71, 72
103-3	Evaluation de l'approche managériale	60, 64, 65, 68, 69, 71, 72
Enjeux pertinents		
GRI 419-1	Conformité à la réglementation sociale	72
GRI 405-1	Diversité et inclusion sociale	68
GRI 405-2	Politique d'égalité salariale	72
GRI 401-1	Recrutement et rotation du personnel	68
GRI 404-1	Formation du personnel	71
GRI 301 • 306	Gestion des déchets et recyclage	60 motif d'omission : informations non disponibles
GRI 204-1	Gestion responsable des achats	60
GRI 203-1	Investissements dans les énergies renouvelables	65
Pas d'indicateur GRI	Gestion rentable des ressources énergétiques	
GRI 307-1	Conformité environnementale	58
GRI 201-2 • 302-1 • 302-2 • 302-3 • 302-4 • 302-5 • 305-1 • 305-2 • 305-3 • 305-4 • 305-5	Réduction de l'empreinte carbone	61, 63, 64
GRI 403-1	Santé et Sécurité au travail	69
Pas d'indicateur GRI	Investissements dans l'innovation et la digitalisation	

ÉTATS FINANCIERS

5

COMMENTAIRES FINANCIERS

DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

Chiffres clés consolidés

au 31 décembre 2021

En milliers de CHF, sauf indication contraire

	2021	2020 comparable retraité ¹	Variation en %	2020 publié	Variation en %
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires net ¹	614 481	551 054	12%	569 292	8%
Marge brute opérationnelle ¹	332 299	304 315	9%	322 553	3%
en % du chiffre d'affaires net	54%	55%		57%	
Charges de personnel	(137 308)	(116 583)	18%	(116 583)	18%
Autres charges d'exploitation	(62 352)	(56 970)	9%	(56 970)	9%
EBITDA* ¹	132 639	130 762	1%	149 000	-11%
en % du chiffre d'affaires net	22%	24%		26%	
EBIT** ¹	53 317	58 335	-9%	76 573	-30%
en % du chiffre d'affaires net	9%	11%		13%	
Part au résultat net des sociétés associées ¹	(3 696)	22 117	n/a	23 186	n/a
Résultat net du Groupe ¹	34 792	69 126	-50%	86 720	-60%
en % du chiffre d'affaires net	6%	13%		15%	

¹ Le retraitement du chiffre d'affaires 2020 concerne la plus-value de CHF 18.2 mios réalisée sur la cession de parcelles immobilières. Le retraitement de la part au résultat net des sociétés associées de CHF 1.1 mio concerne l'annonce d'Alpiq de corriger de manière rétroactive ses résultats financiers annuels au 31 décembre 2020. L'impôt sur le bénéfice a été retraité de l'imposition liée à la plus-value sur la cession de parcelles.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	145 082	138 633
Acquisitions nettes d'immobilisations, de participations et de parts dans des sociétés associées	(126 065)	(181 133)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(23 860)	(158 276)

AUTRES INDICATIONS

Dividende (pour 2021 : proposé) par action (en CHF)	36.-	36.-
Résultat par action (en CHF)	32	77
Capitaux propres des actionnaires Romande Energie Holding SA	1 875 656	1 886 949
en % des actifs	82%	83%
Capitaux propres par action (en CHF)	1 828	1 839
Cours de l'action Romande Energie Holding SA en fin d'exercice (en CHF)	1 365	1 130
Capitalisation boursière	1 400 920	1 159 736
Nombre de collaborateurs	1 175	1 022

Les retraitements 2020 sont expliqués à la note 2.

* EBITDA : Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization)

** EBIT : Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings Before Interest and Taxes)

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS FINANCIERS

- Chiffre d'affaires qui dépasse le seuil des CHF 600 mios en hausse de 12% après retraitement du résultat non-récurrent comptabilisé en 2020
- Excellents résultats opérationnels de l'ouvrage FMHL, des activités en France et des résultats opérationnels d'EOSH, lesquels contrebalancent la forte dégradation de la marge sur énergie due à l'envolée des prix sur le marché électrique
- EBIT de CHF 53 mios avec la contribution croissante de Romande Energie Services et résultat annuel net de CHF 35 mios impacté à la baisse par Alpiq
- Nouvelle croissance du cash-flow opérationnel qui s'affiche à CHF 145 mios

EBIT en recul conformément aux attentes

Romande Energie clôture l'année 2021 avec un EBIT de CHF 53 mios en retrait de 9% par rapport à l'exercice précédent retraité d'une cession non-récurrente de parcelles immobilières (sans retraitement -30%).

L'année 2021 a été marquée par la hausse historique durant le deuxième semestre des prix spots et des prix à terme du marché de l'électricité alimentée notamment par les prix du gaz et du charbon. La marge énergie s'est fortement dégradée aux cours du deuxième semestre avec un montant en recul de CHF -11 mios par rapport à 2020, malgré les interventions pour limiter l'exposition du Groupe à l'envolée des prix et en conséquence d'insuffisance de production propre liée à un déficit pluviométrique marqué en fin d'année. A contrario, le Groupe bénéficie d'une performance en forte progression de sa participation dans l'ouvrage des Forces Motrices Hongrin-Léman pour un montant de CHF 8 mios à l'EBIT, ainsi que du développement positif des activités françaises. Ces différents éléments impactent tous l'Unité d'Affaires Solutions Energie.

L'Unité d'Affaires Réseaux reste stable en participant pour une part importante au résultat d'exploitation pour CHF 44 mios alors que l'Unité d'Affaires Romande Energie Services tire notamment profit des dernières acquisitions réalisées durant l'année en présentant une contribution positive à l'EBIT.

La rentabilité du Groupe s'établit à 9% contre 11% pour l'exercice précédent retraité des effets non-récurrents (sans retraitement 13%).

Le chiffre d'affaires franchit la barre des CHF 600 mios sous l'impulsion des services

Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires enregistre une nouvelle croissance supérieure à 12% pour s'établir à CHF 614 mios, en progression de CHF 63 mios par rapport à 2020 (sans retraitement de l'effet non-récurrent précité : +8% ou CHF 45 mios).

La plus forte hausse est à mettre au service de l'Unité d'Affaires Romande Energie Services. Les activités de services bénéficient des effets liés aux acquisitions réalisées durant le premier semestre 2021, ainsi que du développement de ses lignes d'affaires à l'échelle romande. Son chiffre d'affaires augmente de +50% pour d'établir à CHF 142 mios en fin d'année.

Des charges d'exploitation maîtrisées

Au cours de l'année 2021, Romande Energie a enregistré l'arrivée de 153 nouveaux collaborateurs au travers des acquisitions menées et afin de soutenir le déploiement de la stratégie annoncée en septembre 2021. Au 31 décembre de la même année, le Groupe compte 1'175 collaborateurs (+15%). L'augmentation des effectifs concerne principalement les Unités d'Affaires Solutions Energie et Romande Energie Services.

Le total des charges de personnel a progressé de 18% et celui des autres charges d'exploitation de 9% en 2021 en lien avec l'augmentation du chiffre d'affaires et notamment sous l'effet des sociétés acquises.

Contributions positives des activités EOS et des autres sociétés associées et négatives d'Alpiq

Le résultat opérationnel des activités d'investissement dans les énergies renouvelables en Europe d'EOS est stable comparé à l'année précédente et reste supérieur à CHF 20 mios en 2021. Compte tenu de la baisse du taux EUR/CHF durant l'année, d'autres effets négatifs sont enregistrés directement dans les fonds propres d'EOS, ramenant la contribution aux résultats du Groupe à CHF 3 mios hors participation dans Alpiq (2020 : gain de CHF 8 mios).

L'ensemble des autres sociétés associées impactent positivement l'exercice 2021 pour un montant de CHF 6 mios contre CHF 3 mios pour la période précédente.

Alpiq a publié un résultat annuel négatif de CHF -271 mios en 2021 en fort recul par rapport à l'année précédente. La comptabilisation d'autres effets positifs en fonds propres permet de réduire la perte attribuable au Groupe qui s'élève à CHF -13 mios en 2021 contre un gain de CHF 11 mios en 2020. Pour mémoire, Romande Energie détient 29.71% d'EOS Holding SA, qui elle-même détient 33.33% d'Alpiq.

Alpiq a publié un communiqué de presse en date du 9 décembre 2021 informant de la décision du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA de corriger de manière rétroactive les résultats financiers semestriels au 30 juin 2021 et annuels au 31 décembre 2020.

Les valeurs comparatives du 31 décembre 2020 publiées par le Groupe ont été retraitées en conséquence. La part au résultat net des sociétés associées enregistre une correction à la baisse de CHF -1.1 mio à CHF 22 mios, ramenant ainsi le résultat annuel net à CHF 86 mio. Le montant à l'actif des participations dans des sociétés associées et le total des capitaux propres du Groupe diminuent chacun de CHF -1.1 mio à respectivement CHF 522 mios et CHF 1,930 mrd. Les indicateurs EBITDA et EBIT publiés antérieurement par le Groupe ne sont pas impactés par la décision d'Alpiq.

Au 31 décembre 2021, le résultat net du Groupe s'élève à CHF 35 mios en recul de -50% par rapport à l'année précédente (-59% sans retraitement).

Solutions Energie

L'Unité d'Affaires Solutions Energie intègre toute la chaîne du kWh en focalisant ses activités sur deux pôles, à savoir la production d'énergie et la gestion de l'approvisionnement en électricité et chauffage d'une part, et les activités tournées vers les marchés d'autre part.

En milliers de CHF	2021	2020	Variation en %
Chiffre d'affaires net	270 231	261 284	3%
Marge brute opérationnelle	99 055	95 422	4%
en % du chiffre d'affaires net	37%	37%	
EBITDA	37 371	38 020	-2%
en % du chiffre d'affaires net	14%	15%	
EBIT	12 983	19 749	-34%
en % du chiffre d'affaires net	5%	8%	
Nombre de collaborateurs	83	58	

Les revenus sont en augmentation de 3% par rapport à la période précédente pour atteindre un montant total de CHF 270 mios. Corrigée des variations sur les reventes de positions à terme d'électricité réalisées en 2020 (sans impact significatif sur la marge), la hausse du chiffre d'affaires s'élève à 10%, et ce malgré la diminution des tarifs d'environ 8% en faveur de nos clients régulés. Pour mémoire, Romande Energie offre à tous ses clients du marché régulé une énergie 100% suisse et 100% renouvelable dès le 1er janvier 2021.

Outre l'excellente performance opérationnelle affichée par FMHL en hausse de CHF 8 mios sur le chiffre d'affaires comme sur l'EBIT, la progression des revenus affichée par l'Unité d'Affaires Solutions Energie provient essentiellement de ventes d'énergie sur le marché à des prix plus favorables, de la production supplémentaire d'énergie thermique, des activités françaises et du développement de nouveaux produits (ex. contracting solaire).

Les revenus issus de la production d'énergie thermique progressent de CHF 9 mios à fin 2021 sous l'effet de nouveaux projets de chauffage à distance et du développement du

portefeuille transféré au 1er juillet 2020 depuis l'Unité d'Affaires Romande Energie Services.

En France, les acquisitions menées durant l'année 2020 et la tendance haussière des prix de l'électricité impacte favorablement le chiffre d'affaires pour CHF 4 mios. Les activités déployées en France contribuent pour un montant de CHF 1 mio à l'EBIT du Groupe, malgré la charge annuelle de CHF -4 mios d'amortissements des droits d'exploitation activés de manière prudente à fin 2020 liés au portefeuille de projets éoliens (amortissement sur une durée de vingt ans).

L'année 2021 a été marquée par une explosion des prix de l'électricité causée par un renchérissement des énergies fossiles utilisées pour la production d'énergie électrique, selon le principe du merit order, et dans un contexte géopolitique incertain. Elle engendre un recul de CHF -11 mios de la marge énergie de l'exercice par rapport à l'exercice précédent qui peut être décomposé de la manière suivante.

La couverture de positions du portefeuille énergie intervenue pour limiter l'exposition à l'envolée des prix a permis de freiner la dégradation de la marge portefeuille au cours du deuxième semestre. Cette couverture a permis de figer l'effet négatif de CHF -7 mios. Romande Energie affiche sa volonté de pas être un acteur spéculateur dans sa politique de gestion des risques énergie, la matérialisation du risque de marché est principalement la conséquence du manque de liquidité sur le marché de l'électricité des produits nécessaires à la couverture mensuelle fine pour des échéances supérieures à trois mois.

A fin décembre 2021, le volume total distribué à nos clients est supérieur de 1% à la prévision annuelle de 2'167 GWh. Par rapport aux prévisions, la demande annuelle des clients régulés a été supérieure de 4% contre une consommation inférieure de 7% pour les clients libéralisés. La part manquante de l'énergie déficitaire concernant les clients régulés a dû être acquise principalement en fin d'année. Par rapport au niveau de risque, cet écart de volume net dégrade la marge énergie pour un montant supérieur à CHF -2 mios.

La production annuelle en électricité des propres ouvrages est légèrement supérieure à la moyenne multi-annuelle. Si le premier semestre de l'année a présenté une hydraulicité globalement favorable, une pluviométrie faible, essentiellement en octobre et novembre, a fait apparaître des déficits importants. Afin de pallier les volumes manquants de production propre, des achats ont été contractés en fin d'année à un moment où les prix de l'électricité étaient devenus très élevés, venant détériorer la marge sur énergie pour un montant de CHF -2 mios.

L'engagement attendu de 25 nouveaux collaborateurs, dans le cadre du déploiement de la stratégie, pèse sur les charges d'exploitation qui enregistrent une hausse de 7% en 2021.

Si la marge brute de l'Unité d'Affaires Solutions Energie présente finalement une hausse de 4% à CHF 99 mios, l'EBITDA recule lui de -2% à CHF 37 mios sous les effets principaux de la baisse des tarifs et de l'impact des prix de marchés sur la marge énergie. Au 31 décembre 2021, l'EBIT s'élève à CHF 13 mios contre CHF 20 mios pour l'exercice précédent, suite notamment à des amortissements en hausse de CHF 6 mios en 2021.

Réseaux

L'Unité d'Affaires Réseaux assure la construction, l'exploitation, la maintenance et la conduite des infrastructures de distribution d'électricité, haute, moyenne et basse tension, ainsi que celles du réseau de fibre optique du Groupe. La majeure partie de cette activité est régulée, tandis que les prestations hors monopole poursuivent leur développement positif.

En milliers de CHF	2021	2020	Variation en %
Chiffre d'affaires net	240 568	235 582	2%
Marge brute opérationnelle	185 461	184 013	1%
en % du chiffre d'affaires net	77%	78%	
EBITDA	91 439	90 828	1%
en % du chiffre d'affaires net	38%	39%	
EBIT	44 223	45 375	-3%
en % du chiffre d'affaires net	18%	19%	
Nombre de collaborateurs	397	386	

Cette Unité enregistre une progression de son chiffre d'affaires qui s'établit à CHF 241 mios à fin 2021, soit une hausse de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Les lignes d'affaires non régulées ont progressé conjointement de 17%, tant au niveau du chiffre d'affaires que de la marge contributive, et représentent CHF 13 mios de revenus à fin 2021, principalement grâce à la croissance des activités opérées depuis Martigny. En revanche, l'exercice enregistre, pour la deuxième année consécutive, une diminution des finances d'équipement et des participations de tiers de CHF -2.5 mios. Les activités de fibre optique représentent, dans le domaine non régulé, l'évolution la plus significative notamment sous l'effet du partenariat avec Swiss4net pour équiper en FTTH la ville de Morges.

Après l'annonce de l'intégration du réseau électrique de la Commune de Romanel-sur-Lausanne au 1er janvier 2021, Romande Energie s'est portée acquéreur durant le premier semestre 2021 d'une ligne HT de 125 kV, propriété des Services Industriels de Lausanne, et située sur la zone comprise entre la Riviera et le Chablais.

Afin de remplir les exigences de la stratégie énergétique 2050 et de se conformer à l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEL), le déploiement de masse des compteurs intelligents a débuté durant l'année 2021. Après une phase de préparation intensive, ce sont près de 20'000 compteurs intelligents qui sont d'ores et déjà supervisés quotidiennement via la plateforme de Smart Metering du Groupe à la fin 2021.

Au 31 décembre 2021, l'EBIT reste stable à CHF 44 mios. Les effectifs de l'Unité enregistrent une augmentation d'environ 3% et représentent 397 collaborateurs en fin d'année. Les activités de l'Unité d'Affaires Réseaux représentent toujours une part significative de la profitabilité du Groupe et sont gages de stabilité de ses résultats.

Romande Energie Services

L'Unité d'Affaires Romande Energie Services regroupe l'ensemble des prestations de services permettant d'accompagner les propriétaires, les entreprises et les communes dans la transition énergétique.

En milliers de CHF	2021	2020	Variation en %
Chiffre d'affaires net	141 656	94 499	50%
Marge brute opérationnelle	69 847	50 585	38%
en % du chiffre d'affaires net	49%	54%	
EBITDA	2 187	1 512	45%
en % du chiffre d'affaires net	2%	2%	
EBIT	1 272	(368)	n/a
en % du chiffre d'affaires net	1%	0%	
Nombre de collaborateurs	479	369	

L'activité de services enregistre une très forte progression de son chiffre d'affaires et franchit largement et pour la première fois la barre des CHF 100 mios de revenus.

Au 31 décembre 2021, celui-ci s'établit à CHF 142 mios, soit une hausse de 50% par rapport à l'exercice précédent. Pour mémoire, la période précédente comprenait six mois de revenus générés par de la production d'énergie thermique (portefeuille de chauffages à distance transféré à l'Unité d'Affaires Solutions Energie au 1er juillet 2020).

La hausse du chiffre d'affaires est soutenue pour moitié par la croissance exogène liée à l'acquisition en 2021 des sociétés J.M. Lambelet SA et Bosson Pillat SA. Les prestations délivrées en matière de chantiers multi-techniques (rénovation), de grandes installations photovoltaïques (plan solaire) et liés aux chauffages à distance, connaissent un développement endogène encourageant et concrétisent les principaux axes de croissance à moyen terme.

La plupart des régions couvertes sont établies avec une rentabilité favorable, d'autres régions sont en cours de stabilisation ou d'intégration, principalement en Valais.

L'EBITDA progresse de +45% tout en stabilisant le ratio de profitabilité à 2%.

L'EBIT de l'exercice dépasse lui CHF 1 mio et contribue positivement au résultat opérationnel du Groupe. Cependant, il reste sous l'effet des investissements consentis ces dernières années pour développer de nouvelles activités, mais permet d'absorber des charges de support mis à disposition par le Groupe, pour un montant additionnel de près de CHF 2 mios en 2021.

Cash-flow opérationnel en hausse et liquidités solides

Au 31 décembre 2021, Romande Energie dispose de trésorerie et équivalents s'élevant à CHF 92 mios contre CHF 104 mios comparé à fin 2020, sans recours significatif à du financement externe.

Le flux de trésorerie dégagé par les activités opérationnelles progresse à nouveau et s'inscrit à CHF 145 mios à fin 2021, un record pour le Groupe depuis 2015, contre CHF 139 mios pour l'année précédente.

Romande Energie poursuit ses investissements via des acquisitions nettes d'immobilisations, de participations et de parts dans des sociétés associées pour un montant de CHF 126 mios en 2021 en recul de 30% par rapport à l'année précédente. Les acquisitions de sociétés diminuent cette année, l'exercice 2020 ayant enregistré l'achat exceptionnel d'un portefeuille de 16 projets éoliens en France. Le Groupe entre, de plus, dans une phase de consolidation. La nouvelle stratégie ayant été communiquée durant le deuxième semestre 2021, les premiers effets de celle-ci en termes d'investissements se matérialiseront dès 2022.

L'endettement atteint CHF 100 mios au 31 décembre 2021 contre CHF 86 mios à fin 2020. Le développement de projets éoliens en France contribue à cette augmentation. La nouvelle stratégie dévoilée incitera le Groupe à faire appel aux marchés pour des financements externes durables afin de soutenir le déploiement de la stratégie. Pour mémoire, le Groupe avait remboursé en 2020, deux emprunts obligataires pour un montant total de CHF 100 mios.

Dividende ordinaire inchangé

Au 31 décembre 2021, les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société Romande Energie Holding SA restent stables à CHF 1.9 mrd. Le ratio d'indépendance financière s'élève à 82% au 31 décembre 2021. Grâce à ce bilan sain et des perspectives favorables, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires de poursuivre sa politique stable de rémunération de ses actionnaires avec un dividende ordinaire inchangé de CHF 36.- par action. La forte contribution du flux de trésorerie opérationnel permet d'assurer le versement d'un dividende correspondant à un taux de distribution supérieur à 100% du résultat net de l'exercice. Le cours boursier du titre Romande Energie s'est apprécié de 21% en 2021 et influence le rendement du dividende proposé qui s'élève à 2.6% en 2021 contre 3.2% l'année passée.

Si l'assemblée générale des actionnaires accepte cette proposition, une sortie de trésorerie de CHF 36.9 mios sera constatée en 2022, en tenant compte des actions propres détenues par Romande Energie.

Perspectives

Pour l'année 2022, Romande Energie s'attend à un EBIT légèrement supérieur à 2021, en l'absence d'effets exceptionnels, d'une évolution défavorable des marchés de l'électricité et des conséquences difficilement prévisibles du conflit en Ukraine. Dans ce contexte, le Groupe Romande Energie a mis sur pied une « task force » dédiée afin de suivre l'évolution du conflit et ses conséquences potentielles pour le Groupe. Ce dernier évolue donc dans un environnement très instable, particulièrement en l'absence d'accord-cadre avec l'Union européenne.

La stratégie communiquée durant le deuxième semestre concrétise le nouveau positionnement du Groupe Romande Energie en tant qu'acteur de la décarbonisation de la Suisse Romande. Celui-ci se matérialise en poursuivant le développement de sa production propre renouvelable, en mettant sur le marché des offres clé en main et des activités de conseil et de services permettant à ses segments de clientèle Clients Privés, Entreprises, Communes et Acteurs de l'Immobilier de décarboner leurs activités.

Cette stratégie prévoit ainsi des investissements importants dans le déploiement d'unités de production d'électricité et de thermie principalement en Suisse, mais également en France. Ces investissements, dont la grande majorité sont sécurisés pour 2022, favoriseront une évolution positive de l'EBIT du Groupe ces prochaines années. Pour atteindre ces objectifs de croissance, un recours à des financements externes est nécessaire et devrait se matérialiser ces prochains mois déjà.

COMPTES CONSOLIDÉS
DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

Compte de résultat consolidé
au 31 décembre 2021

En milliers de CHF, sauf données par action	Notes	2021	2020 retraité
Chiffre d'affaires	5	569 578	517 669
Autres produits	5	44 903	51 623
Chiffre d'affaires net		614 481	569 292
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	6	(282 182)	(246 739)
Marge brute opérationnelle		332 299	322 553
Charges de personnel		(137 308)	(116 583)
Autres charges d'exploitation		(62 352)	(56 970)
EBITDA		132 639	149 000
Amortissements des immobilisations corporelles	7	(69 806)	(66 862)
Amortissements des immobilisations incorporelles	7	(9 516)	(5 565)
EBIT		53 317	76 573
Produits financiers	8	1 901	2 778
Charges financières	8	(8 290)	(7 392)
Part au résultat net des sociétés associées	13	(3 696)	22 117
Résultat avant impôts		43 232	94 076
Impôts sur le bénéfice	9	(8 440)	(8 425)
Résultat net du Groupe		34 792	85 651
Attribuable à :			
Actionnaires Romande Energie Holding SA		32 818	81 151
Intérêts minoritaires		1 974	4 500
		34 792	85 651
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		1 026 315	1 054 914
Résultat par action en CHF		32	77
Dividende par action en CHF (2021 : proposé)		36	36

Les retraitements 2020 sont expliqués à la note 2.
L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

Bilan consolidé

au 31 décembre 2021

En milliers de CHF	Notes	31.12.2021	31.12.2020 retraité
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		92 398	103 746
Titres et dépôts à terme		32 551	35 550
Créances résultant de livraisons et prestations	10	81 023	71 938
Créances d'impôts courants		2 425	2 350
Comptes de régularisation		66 167	62 412
Autres actifs courants		5 181	6 825
Total des actifs courants		279 745	282 821
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	1 339 337	1 304 839
Immobilisations incorporelles	12	99 527	109 107
Participations dans des sociétés associées	13	513 198	522 005
Autres immobilisations financières	14	39 479	30 644
Actif provenant de la réserve de contributions de l'employeur	15	17 592	24 788
Total des actifs non courants		2 009 133	1 991 383
Total des actifs		2 288 878	2 274 204
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Engagements résultant de livraisons et prestations		34 972	12 677
Comptes de régularisation		81 475	84 514
Autres passifs courants		19 381	18 385
Part à court terme des emprunts à long terme	16	6 290	650
Dettes d'impôts courants		1 214	5 549
Provisions à court terme	17	2 237	2 678
Total des passifs courants		145 569	124 453
Passifs non courants			
Emprunts à long terme	16	93 651	85 142
Passifs d'impôts différés		132 752	132 301
Provisions à long terme	17	2 073	2 782
Total des passifs non courants		228 476	220 225
Total des passifs		374 045	344 678
Capitaux propres des actionnaires Romande Energie Holding SA			
Capital-actions	18	28 500	28 500
Versements additionnels en capital		13 111	13 111
Résultats accumulés non distribués		1 933 608	1 944 901
Actions propres		(99 563)	(99 563)
Total des capitaux propres des actionnaires Romande Energie Holding SA		1 875 656	1 886 949
Intérêts minoritaires		39 177	42 577
Total des capitaux propres		1 914 833	1 929 526
Total des passifs et des capitaux propres		2 288 878	2 274 204

Les retraitements 2020 sont expliqués à la note 2.
L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

au 31 décembre 2021

En milliers de CHF	Notes	2021	2020 retraité
Résultat net du Groupe		34 792	85 651
Reprise des éléments hors trésorerie et non opérationnels			
- Impôts	9	8 440	8 425
- Amortissements des immobilisations corporelles	7	69 806	66 862
- Amortissements des immobilisations incorporelles	7	9 516	5 565
- Dotation et utilisation des provisions	17	(1 258)	(601)
- Part au résultat net des sociétés associées	13	3 696	(22 117)
- Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés		(211)	(16 056)
- Produits et charges liés à la réévaluation à la juste valeur		4 711	1 070
- Autres produits et charges financiers		1 563	4 407
- Autres éléments		5 387	9 335
Dividendes reçus des sociétés associées		6 183	5 790
Intérêts encaissés et autres produits financiers		563	1 745
Intérêts payés et autres charges financières		(2 527)	(6 943)
Impôts payés		(11 088)	(2 458)
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement		129 573	140 675
Variation des créances résultant de livraisons et prestations		(11 289)	(3 359)
Variation des engagements résultant de livraisons et prestations		17 970	(849)
Variation des comptes de régularisation actif		16 586	(31 906)
Variation des comptes de régularisation passif		(7 758)	34 072
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		145 082	138 633
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11, 12	(112 471)	(124 348)
Ventes d'immobilisations corporelles		491	25 538
Acquisitions de participations, nettes des liquidités		(13 683)	(81 561)
Cessions de participations, nettes des liquidités		-	2 738
Acquisitions de parts dans des sociétés associées		(402)	(3 500)
Ventes de titres de placement et dépôts à terme		2 999	65 616
Augmentation des autres immobilisations financières		(9 942)	(6 551)
Diminution des autres immobilisations financières		1 007	42 032
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		(132 001)	(80 036)
Paiements provenant d'augmentations de capital dans des filiales		2 200	1 419
Remboursement de dettes financières		(7 037)	(107 590)
Emission de dettes financières		20 365	18 505
Charges liées au changement de taux d'intérêts des filiales		(44)	-
(Achat) / cession d'actions propres		-	(29 253)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(2 397)	(3 447)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(36 947)	(37 910)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(23 860)	(158 276)
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités		(569)	(67)
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		(11 348)	(99 746)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice		103 746	203 492
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice		92 398	103 746
Variation		(11 348)	(99 746)

Les retraitements 2020 sont expliqués à la note 2.
L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.



Variation des capitaux propres consolidés

au 31 décembre 2021

En milliers de CHF	Capital- actions	Versements additionnels en capital	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Total actionnaires Romande Energie Holding SA	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2020	28 500	13 111	1 900 488	(70 310)	1 871 789	30 568	1 902 357
Variation des capitaux propres 2020 (retraité)							
Dividendes payés			(37 910)		(37 910)	(3 447)	(41 357)
Mouvements sur actions propres			8	(29 253)	(29 245)		(29 245)
Ecart de conversion			(980)		(980)	(222)	(1 202)
Compensation des goodwill			(1 555)		(1 555)	(210)	(1 765)
Variation de périmètre			3 699		3 699	11 388	15 087
Résultat net du Groupe			81 151		81 151	4 500	85 651
Solde au 31 décembre 2020 (retraité)	28 500	13 111	1 944 901	(99 563)	1 886 949	42 577	1 929 526
Variation des capitaux propres 2021							
Dividendes payés			(36 947)		(36 947)	(2 397)	(39 344)
Ecart de conversion			511		511	(290)	221
Compensation des goodwill			(6 357)		(6 357)	(1 589)	(7 946)
Variation de périmètre			(1 318)		(1 318)	(1 098)	(2 416)
Résultat net du Groupe			32 818		32 818	1 974	34 792
Solde au 31 décembre 2021	28 500	13 111	1 933 608	(99 563)	1 875 656	39 177	1 914 833

Les retraitements 2020 sont expliqués à la note 2.
L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

NOTE 1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Romande Energie Holding SA, société anonyme holding de droit suisse dont le siège est à Morges (Suisse), détient directement ou indirectement toutes les sociétés appartenant au Groupe Romande Energie (Groupe). Le Groupe est actif dans les métiers de production d'énergie, de distribution et commercialisation de l'énergie ainsi que des services énergétiques, lesquels sont répartis en trois Unités d'Affaires (Note 4).

NOTE 2

RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables majeurs utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe sont décrits ci-après ou intégrés dans les notes correspondantes. Ces principes ont été appliqués uniformément à tous les chiffres, sauf indication contraire spécifique.

Base de présentation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en milliers de CHF selon le principe du coût historique, sauf pour certaines immobilisations financières et certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils sont conformes avec l'intégralité des recommandations sur la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et aux normes de présentation des comptes ci-dessous. Les comptes sont présentés selon le principe de l'image fidèle conformément au fondement des principes Swiss GAAP RPC.

Estimations et jugements

L'établissement d'états financiers selon les Swiss GAAP RPC implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur les créances et engagements conditionnels à la date du bilan, et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations.

Retraitement des comptes de l'exercice comparatif

En date du 9 décembre 2021, Alpiq a publié un communiqué de presse informant de la décision du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA d'accepter de corriger de manière rétroactive les résultats financiers semestriels au 30 juin 2021 et annuels au 31 décembre 2020. Le Groupe Romande Energie a communiqué les conséquences de ces corrections sur ses propres comptes consolidés en date du 10 décembre 2021.

Les comptes annuels consolidés 2021 du Groupe ont été approuvés le 6 avril 2022 par le Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. L'assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2022 est invitée à les approuver à son tour.

Les valeurs comparatives du 31 décembre 2020 publiées par le Groupe ont été retraitées en conséquence. La part au résultat net des sociétés associées enregistre une correction à la baisse de CHF -1.1 mio à CHF 22 mios, ramenant ainsi le résultat annuel net à CHF 86 mios. Le montant à l'actif des participations dans des sociétés associées et le total des capitaux propres du Groupe diminuent chacun de CHF -1.1 mio à respectivement CHF 522 mios et CHF 1,930 mrd.

Les indicateurs EBITDA et EBIT publiés antérieurement par le Groupe ne sont pas impactés par la décision d'Alpiq.

Modifications des principes comptables

Aucun changement de normes comptables Swiss GAAP RPC n'a été publié ni annoncé durant l'exercice sous revue. Il n'y a pas eu de changement de principes comptables par rapport à l'année dernière.

Principes de consolidation

La date de clôture des comptes annuels individuels est le 31 décembre de chaque année.

Filiales

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les opérations de Romande Energie Holding SA et celles de toutes les filiales directes et indirectes dans lesquelles le Groupe a des droits sur des rendements de ses participations et qu'il est en mesure d'influencer leurs rendements par la position dominante qu'il exerce sur les sociétés. La position dominante est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il s'accompagne en général d'une détention des droits de vote, directe et indirecte de plus de 50%. Les filiales sont consolidées par intégration globale à la date du transfert de contrôle au Groupe. A l'inverse, elles sont exclues de ce périmètre dès que ce contrôle cesse.

Tous les soldes des comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

La part au résultat et le droit aux fonds propres des actionnaires minoritaires sont présentés séparément.



Sociétés associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité sur laquelle l'investisseur exerce une influence notable. Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise et ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les coentreprises sont prises en compte selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les postes du bilan et du compte de résultat des entités sous contrôle sont comptabilisés proportionnellement au pourcentage de la participation détenue par le Groupe. Aucune part minoritaire n'est portée au bilan.

Les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (normalement entre 20% et 50% des droits de vote) sont prises en compte selon la méthode d'intégration par mise en équivalence.

Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, puis à leur coût initial corrigé de la part du Groupe aux bénéfices (pertes) et des dividendes reportés après la date d'acquisition ainsi que des corrections de valeur éventuelles.

Si, malgré la détention de plus de 20% des parts dans une société, le Groupe n'exerce pas d'influence notable, ladite société est traitée comme « immobilisation financière ».

Toute correction de valeur est enregistrée immédiatement dans le compte de résultat. Les pertes des sociétés qui excèdent la part du Groupe dans ces sociétés associées ne sont pas reconnues.

Les soldes des comptes ainsi que les transactions d'importance significative avec des participations et des coentreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées. Les gains non réalisés lors de transactions entre des sociétés du Groupe et des sociétés associées sont éliminés pour la part du Groupe dans ces sociétés associées. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière sauf si la transaction couvre un transfert d'actif nécessitant une correction de valeur.

Les états financiers des sociétés associées sont ajustés pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Variations de périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Romande Energie a subi au cours de l'exercice 2021 plusieurs modifications qui sont présentées en note 25.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs déposés dans des instituts bancaires, ainsi que les dépôts et placements monétaires dont la durée initiale n'excède pas 90 jours.

Titres et dépôt à terme

Les titres de placement comprennent des actions et des obligations réalisables en bourse et des placements monétaires d'une durée initiale supérieure à 90 jours. Les titres de placement sont évalués au cours du jour.

Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de Romande Energie Holding SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société mère, Romande Energie Holding SA. Un éventuel effet dilutif est indiqué le cas échéant.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où elles ont été effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Afin de se prémunir du risque de change et dans le but de neutraliser ces différences, le Groupe souscrit à des contrats de change à terme et à des options.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente du franc suisse sont convertis en franc suisse de la façon suivante :

- Les bilans des sociétés étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture ;
- Les comptes de résultat de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- Les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période pour autant que celui-ci ne varie pas de manière significative durant l'année ou que ces flux restent négligeables pour les états financiers consolidés ;
- Les éventuels écarts résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont portés en capitaux propres sur la ligne « écarts de conversion ».

	2021	2020
Cours de change du 31 décembre		
1 EUR/CHF	1.041	1.082
Cours de change mensuel moyen		
1 EUR/CHF	1.081	1.070

NOTE 3

CESSION, REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET AUTRES
TRANSACTIONS IMPORTANTES

En 2021, le Groupe n'a pas fait d'acquisition significative.

En 2020, le Groupe a fait l'acquisition de 16 projets de parcs éoliens en France par le biais de sa filiale Romande Energie France SAS. Le prix d'acquisition est composé d'un montant payé à la date de transaction et d'un montant complémentaire qui sera payé ultérieurement (earn-out). Aucun goodwill n'a été reconnu dans le cadre de cette transaction. Le Groupe a par contre comptabilisé des droits d'exploitation présentés sous la rubrique immobilisations incorporelles pour un montant total de CHF 96 mios au 31 décembre 2020. Les droits d'exploitation sont amortis de manière linéaire sur une durée de 20 ans. En contrepartie, un impôt différé passif a été comptabilisé au bilan pour un montant total de CHF 23 mios. Le total de l'actif immobilisé consolidé des entités reprises dans le cadre de cette transaction s'élève à CHF 15.9 mios, l'actif circulant incluant la trésorerie à CHF 1.2 mio et les dettes à court et long termes à CHF 17.4 mios. Toutes les sociétés reprises sont affectées à l'Unité d'Affaires Solutions Energie.

Tant en 2021 qu'en 2020, le Groupe n'a pas fait de cession significative.

NOTE 4

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les segments opérationnels sont présentés en cohérence avec le reporting interne adressé aux directions du Groupe concernées.

Les activités du Groupe sont organisées en trois Unités d’Affaires principales : Réseaux, Solutions Energie, Romande Energie Services. Ces trois Unités d’Affaires sont gérées de manière distincte bien qu’elles traitent toutes d’activités liées à l’énergie.

Le Groupe étant actif essentiellement en Suisse, il n’a pas été tenu compte de secteurs géographiques. Les activités de production d’énergie en France sont intégrées au sein de l’Unité d’Affaires Solutions Energie.

Les transactions entre Unités d’Affaires sont faites à un prix proche du prix du marché, sauf pour les activités dont les prix de transfert sont fixés dans la législation. Les mêmes normes comptables sont appliquées sur l’ensemble des Unités d’Affaires du Groupe.

Le Groupe n’a pas de client représentant à lui seul plus de 10% de son chiffre d’affaires. Le reporting par segment est établi sur la base des comptes Swiss GAAP RPC.

L’Unité d’Affaires **Réseaux** assure la distribution d’énergie électrique de manière durable et efficiente à tous ses clients conformément aux normes en vigueur. A cet effet, lui sont dévolus la gestion et le développement des infrastructures de distribution de l’électricité et de fibre optique. La majeure partie des activités de cette Unité d’Affaires est régulée. Ses revenus proviennent essentiellement de la rémunération sur la mise à disposition du réseau, que ce soit au niveau des clients finaux ou au niveau des revendeurs. La loi sur l’approvisionnement en électricité (LApEI) édicte les modalités de cette rémunération. Des prestations à destination d’autres gestionnaires de réseaux de distribution ou de clients industriels génèrent des revenus additionnels.

	Réseaux	Solutions Energie	Romande Energie Services	Corporate	Elimi- nations	Total
2021						
Chiffre d'affaires net des Unités d'Affaires	240 568	270 231	141 656	56 382	(94 356)	614 481
Marge brute opérationnelle	185 461	99 055	69 847	55 680	(77 744)	332 299
en % du chiffre d'affaires net	77%	37%	49%			54%
EBITDA	91 439	37 371	2 187	1 642	-	132 639
en % du chiffre d'affaires net	38%	14%	2%			22%
EBIT	44 223	12 983	1 272	(5 161)	-	53 317
en % du chiffre d'affaires net	18%	5%	1%			9%
2020						
Chiffre d'affaires net des Unités d'Affaires	235 582	261 284	94 499	72 343	(94 416)	569 292
Marge brute opérationnelle	184 013	95 422	50 585	71 719	(79 186)	322 553
en % du chiffre d'affaires net	78%	37%	54%			57%
EBITDA	90 828	38 020	1 512	18 640	-	149 000
en % du chiffre d'affaires net	39%	15%	2%			26%
EBIT	45 375	19 749	(368)	11 817	-	76 573
en % du chiffre d'affaires net	19%	8%	0%			13%

NOTE 5

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Le chiffre d'affaires net inclut toutes les recettes, hors TVA, provenant de la vente d'énergie (vente de kWh électrique et thermique et du timbre d'acheminement), de prestations de services énergétiques, après déduction des rabais, des escomptes, des autres remises convenues sur les prix, ainsi que des provisions pour créances douteuses et pertes sur débiteurs. Les recettes sont comptabilisées lors de la livraison des services ou des biens. Pour l'énergie, les compteurs des clients font l'objet de relevés périodiques.

Pour une grande partie de la clientèle et environ 60% des kWh fournis, la quantité consommée est relevée sur les instruments de mesure une seule fois par année. Une grande partie du chiffre d'affaires « énergie » est réalisée avec des clients particuliers qui sont facturés annuellement sur la base d'un relevé de compteur réalisé tout au long de l'année. Le chiffre d'affaires réalisé entre la

En milliers de CHF

	2021	2020
Chiffre d'affaires énergie	232 660	234 709
Chiffre d'affaires timbre sur propre réseau de distribution	145 076	143 062
Chiffre d'affaires de prestations de services	133 241	81 494
Timbre THT et timbre hors réseau de distribution	44 662	41 934
Finances d'équipement et participations de tiers	13 939	16 470
Total du chiffre d'affaires	569 578	517 669
Autres produits	20 405	13 847
Propres prestations activées	22 088	30 503
Résultat net sur réalisation d'actifs et vente de sociétés	211	18 428
Variation des prestations de services non-facturées	2 112	(10 221)
Variation du croire, pertes sur débiteurs et provisions contrats onéreux	87	(934)
Total des autres produits	44 903	51 623
Chiffre d'affaires net	614 481	569 292

NOTE 6

ACHATS D'ÉNERGIE, MATÉRIEL ET PRESTATIONS DE TIERS

En milliers de CHF

	2021	2020
Achats d'énergie	159 409	155 480
Timbre HT, THT et timbre hors réseau	46 741	44 371
Taxes réseaux, services systèmes et Swissgrid	449	319
Concessions et redevances	6 093	5 638
Matériel, prestations de tiers et autres achats	69 490	40 931
Total des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	282 182	246 739

NOTE 7

RÉCAPITULATIF DES AMORTISSEMENTS

La dotation aux amortissements des immobilisations présentée dans le compte de résultat consolidé comprend, à la fois, la part usuelle des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (notes 11 et 12) détenue à la date de clôture mais aussi celle de la valeur résiduelle nette des désinvestissements suite à la mise au rebut de ces actifs.

En milliers de CHF	Notes	2021	2020
Amortissement des immobilisations corporelles	11	(69 001)	(64 222)
Coûts d'acquisition des désinvestissements		(6 406)	(9 024)
Fonds d'amortissement des désinvestissements		5 601	6 384
Valeur résiduelle nette des désinvestissements		(805)	(2 640)
Amortissements des immobilisations corporelles présentés au compte de résultat consolidé		(69 806)	(66 862)
Amortissement des immobilisations incorporelles	12	(9 516)	(5 565)
Coûts d'acquisition des désinvestissements			
Fonds d'amortissement des désinvestissements			
Valeur résiduelle nette des désinvestissements		-	-
Amortissements des immobilisations incorporelles présentés au compte de résultat consolidé		(9 516)	(5 565)

NOTE 8

RÉSULTAT FINANCIER NET

Les dividendes provenant d'investissements sont comptabilisés lorsque le droit à la distribution est clairement établi.

En milliers de CHF	2021	2020
Produits d'intérêts	493	1 027
Gains de change	936	1 186
Autres produits financiers	472	565
Total des produits financiers	1 901	2 778
Intérêts sur emprunts, hypothèques et dettes bancaires	(2 131)	(3 346)
Pertes de change	(5 767)	(1 449)
Autres charges financières	(392)	(2 597)
Total des charges financières	(8 290)	(7 392)
Résultat financier net	(6 389)	(4 614)

NOTE 9

IMPÔTS SUR LE BENEFICE ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts courants sont déterminés d'après le bénéfice imposable de l'année en cours et sont imputés au compte de résultat.

Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la même période que les produits et les charges auxquels ils se rapportent.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire sur les différences temporelles entre la valeur des actifs et passifs reconnue par les autorités fiscales et leur valeur comptable enregistrée dans les états financiers consolidés du Groupe.

En milliers de CHF

	2021	2020 retraité
Résultat avant impôts	43 232	94 076
Charges pour impôts courants sur le résultat	6 823	8 226
Charges (Produits) pour impôts différés	1 617	199
Total des charges (produits) pour impôts sur le bénéfice	8 440	8 425
Impôt sur les bénéfices avant prise en compte des pertes reportées	8 440	8 425
Impact de la non-activation des pertes reportées	(125)	(8)
Impact de l'utilisation des pertes reportées non activées	12	232
Impôt sur les bénéfices après prise en comptes des pertes reportées	8 327	8 649
Taux d'impôt moyen pondéré	13.3%	11.7%
Taux d'impôt pour le calcul d'impôts différés	13.7%	13.7%

Les retraitements 2020 sont expliqués à la note 2.

NOTE 10

CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'un ajustement pour les créances douteuses. Une provision pour créances douteuses est établie lorsque des signes objectifs indiquent que le Groupe ne sera pas à même de récupérer sa créance. Des difficultés financières du débiteur, des défauts ou retards de paiements sont considérés comme des indicateurs fiables pour effectuer une correction de valeur sur le poste débiteur.

Le Groupe constitue une provision globale sur les débiteurs dont l'échéance est supérieure à 180 jours.

Cette provision s'effectue sur la base de l'historique des pertes et représente le 75% des créances en souffrance depuis plus de 180 jours. Les pertes sur cette position sont comptabilisées par le biais du compte de provision. Les pertes sur débiteurs sont enregistrées sur la base d'actes de défaut de biens ainsi que sur la base de jugements de faillite ou tout autre document permettant d'établir la défaillance du débiteur.

En milliers de CHF	2021	2020
Créances résultant de livraisons et prestations	123 307	111 379
Acomptes reçus d'avance	(38 666)	(34 506)
Total des créances résultant de livraisons et prestations, brut	84 641	76 873
Provision pour créances douteuses	(3 618)	(4 935)
Total des créances résultant de livraisons et prestations, net	81 023	71 938
Mouvements de la provision pour créances douteuses		
Solde au 1er janvier	(4 935)	(4 667)
Dotations	-	(1 063)
Utilisations	211	802
Dissolutions	1 408	-
Variation de périmètre	(302)	(7)
Solde au 31 décembre	(3 618)	(4 935)

NOTE 11

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains, les bâtiments, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée. Les composants principaux d'un même actif corporel sont comptabilisés et amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes :

	Nombre d'années
Bâtiments à usage du Groupe	20-40
Immeubles de placement	20-40
Centrales de production	25-80
Réseaux de distribution d'énergie électrique et thermique	15-40
Machines, équipements, installations et outillage	6-15
Véhicules	3-8
Équipements informatiques	3-5

Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur ou soumis à un retour de concession.

Les projets en cours de réalisation sont immobilisés et amortis à partir du mois de leur mise en service.

Si le Groupe est obligé de démanteler des centrales de production ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition, et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation. Ce principe ne s'applique pas aux parcs éoliens en France pour lesquels une provision est comptabilisée (note 17).

Sont considérés comme immeubles de placement, les biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des rendements ou pour en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des amortissements cumulés et sont compris dans les terrains et bâtiments.

Lors de chaque clôture annuelle, une analyse est réalisée afin de contrôler si des éléments indiquant une perte de valeur d'un actif existent. Une perte de valeur est immédiatement constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Par valeur recouvrable, nous entendons la plus grande des valeurs entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs estimés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par le Groupe. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

Un test de dépréciation est réalisé annuellement ou chaque fois que des indices de perte de valeur se présentent. Ces tests sont effectués sur la base d'une estimation des cash-flows futurs résultant de l'utilisation et de la valeur de marché en cas de vente de ces actifs. Toutefois, les flux réels de trésorerie peuvent différer significativement des premières estimations.

La valeur nette des immeubles de placements, comprise dans les terrains et bâtiments se monte à CHF 1.4 mio au 31.12.2021 et CHF 1.6 mio au 31.12.2020.

Aucun terrain non bâti n'est détenu au 31.12.2021 et au 31.12.2020.

En milliers de CHF

	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immo- bilisations corporelles	Constructions en cours	Total
2021						
Coûts d'acquisition						
1er janvier	139 902	620 002	1 732 328	53 061	143 528	2 688 821
Acquisitions	533	786	25 292	4 892	77 479	108 982
Variation de périmètre	1 600			1 113	12	2 725
Désinvestissements		(77)	(6 413)	(2 065)		(8 555)
Transferts	(4)	24 684	41 500	1 622	(62 762)	5 040
Ecart de conversion		(6 777)	(13)	(18)	(705)	(7 513)
31 décembre	142 031	638 618	1 792 694	58 605	157 552	2 789 500
Amortissements cumulés						
1er janvier	67 906	259 846	1 016 717	39 513	-	1 383 982
Amortissements de l'exercice*	2 745	18 094	43 760	4 402		69 001
Variation de périmètre				732		732
Désinvestissements			(5 622)	(1 846)		(7 468)
Transferts			6 022	40		6 062
Ecart de conversion		(2 124)	(13)	(9)		(2 146)
31 décembre	70 651	275 816	1 060 864	42 832	-	1 450 163
Valeurs nettes au 31 décembre						
	71 380	362 802	731 830	15 773	157 552	1 339 337
2020						
Coûts d'acquisition						
1er janvier	141 773	497 454	1 655 222	47 499	125 970	2 467 918
Acquisitions	3 581	2 989	34 808	5 277	74 270	120 925
Variation de périmètre		116 408		172	2 132	118 712
Désinvestissements	(13 814)	(3 384)	(8 178)	(1 550)		(26 926)
Transferts	8 362	7 901	50 480	1 635	(58 845)	9 533
Ecart de conversion		(1 366)	(4)	28	1	(1 341)
31 décembre	139 902	620 002	1 732 328	53 061	143 528	2 688 821
Amortissements cumulés						
1er janvier	73 784	224 621	967 163	36 580	-	1 302 148
Amortissements de l'exercice*	3 124	15 969	41 841	3 288		64 222
Variation de périmètre		19 928		49		19 977
Désinvestissements	(9 002)	(442)	(6 395)	(1 335)		(17 174)
Transferts		(2)	14 112	932		15 042
Ecart de conversion		(228)	(4)	(1)		(233)
31 décembre	67 906	259 846	1 016 717	39 513	-	1 383 982
Valeurs nettes au 31 décembre						
	71 996	360 156	715 611	13 548	143 528	1 304 839

* La réconciliation du montant annuel d'amortissements figurant au compte de résultat est présentée en note 7.

NOTE 12

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût initial et sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité :

- Les droits d'exploitation sont activés s'ils sont reconnus capables de générer des avantages économiques futurs et si les coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ils sont amortis sur une durée de 20 ans.
- Les logiciels comprennent les licences achetées ainsi que ceux développés à l'interne. Ils sont amortis sur une durée de 5 ans.
- Les autres immobilisations incorporelles comprennent les concessions et la clientèle. Elles sont amorties soit sur la durée de la concession soit sur une durée maximale de 5 ans.

Un test de dépréciation est effectué si des indices montrent que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable. Une analyse est réalisée à chaque clôture du bilan. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs estimés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par le Groupe. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

En milliers de CHF

	Droits d'exploitation	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
2021				
Coûts d'acquisition				
1er janvier	95 088	59 157	5 865	160 110
Acquisitions		2 514	975	3 489
Transferts	(1 068)	878		(190)
Ecart de conversion	(3 549)			(3 549)
31 décembre	90 471	62 549	6 840	159 860
Amortissements cumulés				
1er janvier	376	48 545	2 082	51 003
Amortissements de l'exercice*	4 521	4 236	759	9 516
Ecart de conversion	(186)			(186)
31 décembre	4 711	52 781	2 841	60 333
Valeurs nettes au 31 décembre				
	85 760	9 768	3 999	99 527
2020				
Coûts d'acquisition				
1er janvier	-	55 683	4 416	60 099
Acquisitions		1 978	1 445	3 423
Transferts		1 590	4	1 594
Variation de périmètre	96 051			96 051
Désinvestissements		(94)		(94)
Ecart de conversion	(963)			(963)
31 décembre	95 088	59 157	5 865	160 110
Amortissements cumulés				
1er janvier	-	44 061	1 500	45 561
Amortissements de l'exercice*	372	4 611	582	5 565
Désinvestissements		(95)		(95)
Transferts		(32)		(32)
Ecart de conversion	4			4
31 décembre	376	48 545	2 082	51 003
Valeurs nettes au 31 décembre				
	94 712	10 612	3 783	109 107

* La réconciliation du montant annuel d'amortissements figurant au compte de résultat est présentée en note 7.

Le goodwill issu de regroupements d'entreprises et d'investissements dans des sociétés associées représente la différence entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle des actifs nets identifiables de la société acquise à la date de l'acquisition.

Les goodwill sont enregistrés directement dans les capitaux propres à la date d'acquisition. Les conséquences d'une inscription théorique à l'actif et l'amortissement sur une durée de vie entre 5 et 20 ans auraient eu l'impact suivant sur les capitaux propres et le bénéfice net :

En milliers de CHF		
Evolution théorique des goodwill :		
	2021	2020
		retraité
Coût d'acquisition		
1er janvier	34 264	32 540
Acquisitions	7 946	1 765
Ecart de conversion	(72)	(41)
31 décembre	42 138	34 264
Amortissements cumulés		
1er janvier	20 701	17 247
Amortissements théoriques de l'exercice	5 146	3 454
31 décembre	25 847	20 701
Valeurs théoriques au 31 décembre	16 291	13 563
Impacts théoriques sur les capitaux propres :		
Capitaux propres selon bilan	1 914 833	1 929 526
Activation théorique de la valeur comptable nette des goodwill	16 291	13 563
Capitaux propres théoriques	1 931 124	1 943 089
Impacts théoriques sur le résultat net :		
Résultat net selon compte de résultat consolidé	34 792	85 651
Amortissements théoriques de l'exercice	(5 146)	(3 454)
Résultat net théorique	29 646	82 197

Les retraitements 2020 sont expliqués à la note 2.

NOTE 13

PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Cette rubrique est constituée principalement par la participation dans la société EOS Holding SA (29.7%) qui, elle-même, détient 33.33% d'Alpiq. Cette position est sensible tant aux variations du cours de l'Euro que du prix de l'énergie sur le marché de gros. Alpiq est notamment une société très active dans les activités de négoce sur les bourses internationales de l'énergie.

Les états financiers des sociétés associées établis selon d'autres normes que celles du Groupe sont ajustés pour les rendre comparables. La part aux capitaux propres d'Eos Holding SA présentée au bilan correspond à la quote-part des capitaux propres de cette dernière.

Le Groupe détient les participations suivantes dans les sociétés associées intégrées dans le périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence :

En milliers de CHF		EOS Holding SA		Autres sociétés du Groupe	
	2021	2020	2021	2020	
		retraité			
Evolution de la valeur au bilan					
1er janvier	457 226	439 338	64 779	61 288	
Part au résultat net des sociétés associées	(9 854)	19 373	6 158	2 744	
Dividendes reçus	(3 119)	(1 485)	(2 625)	(3 095)	
Acquisitions			291	2 702	
Désinvestissements				(36)	
Variation de périmètre			342	1 176	
31 décembre	444 253	457 226	68 945	64 779	
Bilan simplifié d'Eos Holding SA					
			2021	2020	
				retraité	
Actifs courants			170 674	225 742	
Actifs non courants			1 666 286	1 700 627	
Passifs courants			41 472	50 709	
Passifs non courants			299 945	336 444	
Actifs nets, agrégés			1 495 543	1 539 216	
Part aux capitaux propres d'Eos Holding SA			444 253	457 226	

NOTE 14

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les valeurs de parts de sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote, ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable ou de contrôle conjoint, sont portées au bilan à leur prix d'acquisition avant de l'être à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les prêts octroyés sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

En milliers de CHF		2021	2020
Participations financières diverses		11 062	9 120
Prêts aux sociétés associées		27 446	19 917
Prêts à des tiers		971	1 607
Total des autres immobilisations financières		39 479	30 644

NOTE 15

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Base et organisation de la prévoyance professionnelle

La Fondation de prévoyance Romande Energie (ci-après « la Fondation ») est une institution de prévoyance, légalement indépendante, qui participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, du 25 juin 1982 (ci-après « LPP »). Les employeurs affiliés à la Fondation sont :

- Romande Energie SA
- Romande Energie Services SA
- Effitec SA

Plans de prévoyance

La Fondation gère une caisse de prévoyance distincte pour chaque employeur. Selon la législation suisse (LPP), les plans de prévoyance sont tous de type primauté des cotisations, le financement étant basé sur les cotisations versées par les assurés actifs et les employeurs calculées en fonction du salaire assuré. Chaque société a un plan de base spécifique pour la couverture de la rémunération fixe. Un plan complémentaire couvre la rémunération variable, il est identique pour chaque société.

Réserve de cotisations d'employeur	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan au	Bilan au	Variation de	Impact sur le compte de résultat	
En milliers de CHF	31.12.2021	2021	31.12.2021	31.12.2020	l'exercice	2021	2020
Fonds patronaux	-	-	-	-	-	-	-
Plans de prévoyance	17 592	-	17 592	24 788	7 196	-	-
Total	17 592	-	17 592	24 788	7 196	-	-

En 2020, la réserve de contributions de l'employeur n'a pas fait l'objet d'une utilisation.

Avantage/ Engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture / découvert	Part économique du Groupe		Variation de	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
En milliers de CHF	2021	2021	2020	l'exercice	période	2021	2020
Fonds patronaux	-	-	-	-	-	-	-
Plans de prévoyance	-	-	-	-	-	10 103	9 149
Total	-	-	-	-	-	10 103	9 149

La Fondation assume elle-même la couverture des risques vieillesse, décès et invalidité. Au 31 décembre 2021, le degré de couverture, correspondant au rapport entre la fortune de prévoyance et les engagements de prévoyance au sens de la LPP (évaluation selon la méthode dite statique), s'élève à 119% (2020 : 112%). Si un plan venait à présenter une sous-couverture, il existe plusieurs mesures de restructuration réglées par la LPP.

Gestion des placements

En tant qu'organe suprême de la Fondation, le Conseil de fondation est responsable des placements. Le Conseil de fondation est composé de 5 représentants des employés et 5 de l'employeur. La fortune de la Fondation sert exclusivement à couvrir ses engagements en cours et futurs. La politique de placement vise à optimiser la gestion des capitaux, afin d'atteindre les buts de prévoyance que la Fondation s'est fixée. Les objectifs en matière de politique de placements, à savoir, liquidités, sécurité et rendement doivent découler de manière cohérente des données et exigences actuarielles.

Le Conseil de fondation définit l'allocation stratégique de la fortune de la Fondation, ainsi que les bandes de fluctuation autorisées en adéquation avec les buts de prévoyance. En outre, il s'assure que les principes de placement édictés selon la législation et ses directives de placement soient respectés.

NOTE 16

EMPRUNTS

Les emprunts sont comptabilisés à la valeur nominale. Les coûts de transaction correspondants sont comptabilisés à charge du compte de résultat.

Les emprunts ou les tranches d'emprunts pour lesquels il existe un droit irrévocable de différer le remboursement à un terme supérieur à 12 mois sont classés dans les passifs non courants, tous les autres le sont dans les passifs courants.

En milliers de CHF	2021	2020
Dettes auprès des banques et autres établissements financiers	95 710	84 532
Autres engagements financiers à long terme	4 231	1 260
Total des emprunts	99 941	85 792
Part à court terme des emprunts à long terme	(6 290)	(650)
Total des emprunts à long terme	93 651	85 142

L'exposition du Groupe aux risques de changement de taux et de renouvellement des emprunts à la date de clôture est la suivante :

En milliers de CHF	2021	2020
Inférieure à 1 année	6 290	765
Comprise entre 1 année et 5 années	5 259	2 000
Plus de 5 années	88 392	83 027
Total des emprunts	99 941	85 792
Emprunts à taux flottants	59 526	63 027
Emprunts à taux fixes	40 415	22 765
Total	99 941	85 792

Les emprunts sont établis dans les monnaies suivantes :

	2021	2020
CHF	29%	27%
EUR	71%	73%
Total	100%	100%

NOTE 17

PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions est évalué par la direction du Groupe, à la date de clôture, sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les engagements conditionnels. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques liés à cet engagement.

Provision pour contrats onéreux

La provision pour contrats onéreux dissocie la rentabilité commerciale d'une offre et la performance générée par la mise en œuvre de la stratégie d'approvisionnement. La rentabilité de chaque offre est analysée par année. La provision est calculée sur la base des flux de trésorerie sur la durée de chaque contrat. Le taux d'actualisation utilisé pour ce genre d'opérations est de 4.5%. Le Groupe s'attend à éteindre cette provision d'ici fin 2022.

Provision pour démantèlement

La provision pour démantèlement concerne les parcs éoliens de REF Eolien SAS et Eole de Piroy Sàrl. Elle est calculée sur la base des coûts effectifs de démantèlement prévus à l'échéance de chacun des parcs, selon les normes légales françaises. L'échéance la plus lointaine est 2035. Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe pour ce domaine d'activité est de 3.9%.

Provision pour contrats de développement

Dans le cadre de l'acquisition de projets de parcs éolien en France, plusieurs contrats de développement ont été conclus avec un prestataire. Un montant deviendra exigible selon l'avancée du projet. La provision est calculée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie contractuels qui seront ultérieurement dus. Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe pour ce genre d'opérations est de 3.5%. L'échéance la plus lointaine est 2026.

Provision pour restructuration

Le Groupe Romande Energie s'est donné une nouvelle structure à compter du 1er janvier 2020, afin de pérenniser ses activités historiques et développer ses nouveaux modèles d'affaires. Le Groupe a communiqué au cours de l'exercice 2018 un plan formalisé et détaillé, lequel précise notamment les activités et les employés concernés ainsi que l'impact identifié jusqu'en 2021. L'intégralité de ce coût a finalement été pris en charge par le Fonds de prévoyance du Groupe Romande Energie. Le solde de la provision a été utilisé durant l'exercice 2020.

	Contrats de développement	Contrats onéreux	Déman-tèlement	Restruc-turation	Total
En milliers de CHF					
2021					
Solde au 1er janvier	4 621	49	790	-	5 460
Variation de périmètre	25				25
Effets d'actualisation	163		86		249
Utilisations	(1 068)	(43)	(147)		(1 258)
Ecart de conversion	(138)		(28)		(166)
Solde au 31 décembre	3 603	6	701	-	4 310
Part à court terme des provisions	(2 231)	(6)			(2 237)
Total des provisions à long terme	1 372	-	701	-	2 073
2020					
Solde au 1er janvier	-	236	513	412	1 161
Variation de périmètre	4 621		177		4 798
Effets d'actualisation		2	107		109
Utilisations		(189)		(412)	(601)
Ecart de conversion			(7)		(7)
Solde au 31 décembre	4 621	49	790	-	5 460
Part à court terme des provisions	(2 672)	(6)			(2 678)
Total des provisions à long terme	1 949	43	790	-	2 782

NOTE 18

CAPITAL-ACTIONS ET ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2021, le capital-actions émis de CHF 28.5 mios est constitué de 1'140'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. Le montant prévu pour la distribution de dividendes se base sur le montant de la rubrique « réserves facultatives issues du bénéfice » de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est déterminé conformément aux prescriptions du Code suisse des obligations. Les fonds propres consolidés comprennent des réserves légales de CHF 134 mios (2020 : CHF 134 mios), qui ne sont pas distribuables.

Il existe une convention entre le Canton de Vaud, des communes vaudoises, SIE SA et la Banque Cantonale Vaudoise. Cette

convention prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. Au 31 décembre 2021, les parties prenantes à cette convention détiennent ensemble 55.35% du capital-actions.

En cas d'acquisition d'actions propres, le total du montant payé et les coûts directement imputables à la transaction (nets d'impôts sur le bénéfice) sont déduits des fonds propres du Groupe jusqu'à l'annulation ou la vente ultérieure des titres. En cas de vente, le produit reçu, net des coûts directement imputables à la transaction (auxquels on ajoute l'effet fiscal de l'impôt sur le bénéfice), est attribué aux fonds propres du Groupe.

En %	2021	2020
Etat de Vaud *	38.60	38.60
Romande Energie Holding SA, Morges	9.97	9.97
Groupe E SA, Fribourg	6.90	6.31
Credit Suisse Fondation de placement SA, Zurich	3.97	3.97
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne* / ***	3.05	3.05
Commune de Lausanne*	3.02	3.02
Autres actionnaires* / **	34.49	35.08

Sont considérés comme actionnaires importants, ceux détenant 3% et plus du capital-actions de Romande Energie Holding SA.

* Liés par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

** Dont 146'642 actions (12.86%) détenues par les communes vaudoises et SIE SA, liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

*** Dont 9'900 actions (0.9%) liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

Nombre d'actions en circulation	2021	2020
Nombre total d'actions	1 140 000	1 140 000
Actions propres détenues par le Groupe	(113 685)	(113 685)
Actions en circulation	1 026 315	1 026 315

NOTE 19

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques du Groupe se décline sur trois niveaux :

- Le Conseil d'administration définit la politique de gestion des risques.
- Le Comité de direction est responsable de la maîtrise des risques.
- Le Risk manager s'assure quotidiennement du suivi, de l'identification et de la maîtrise des risques.

Au vu de l'activité du Groupe, celui-ci est exposé aux risques du marché qui découlent principalement des prix de l'énergie, des cours de change et des taux d'intérêt, ainsi qu'aux risques financiers (risques de crédit et de liquidité). Il est également exposé aux risques d'entreprise (risques opérationnel et stratégique).

Les risques financiers, y compris ceux qui sont liés aux portefeuilles d'énergie, sont gérés à l'aide de limites dont le Comité de direction surveille régulièrement le niveau. Les risques spécifiques liés à la gestion de l'énergie sont supervisés par un comité ad hoc qui se réunit une fois par mois et dont le reporting est présenté annuellement au Conseil d'administration. Au besoin, des points de situation sont effectués auprès du Comité de direction et du Comité Finances et Audit. Afin de diminuer son exposition au risque de marché, le Groupe réalise des couvertures à terme sur des produits standardisés sur le marché de gré-à-gré pour la partie des besoins non couverts par sa production propre. Afin de couvrir ses risques financiers, le Groupe effectue si nécessaire des transactions de couverture, principalement des swaps de taux d'intérêts et des contrats de change à terme. Ces transactions sont réalisées uniquement à des fins de couverture pour des actifs ou passifs sous-jacents détenus par le Groupe et qui ont une forte probabilité d'occurrence.

NOTE 20

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture sont évalués selon les mêmes principes que ceux utilisés pour l'opération couverte. Lorsque l'opération couverte n'a pas encore d'effet au bilan (couverture de flux de trésorerie futurs), l'instrument de couverture n'est pas comptabilisé et sa juste valeur, ainsi que toute variation de valeur, sont présentés ci-dessous.

En milliers de CHF	Montants des contrats		Juste valeurs active		Juste valeurs passive		Valeurs portées au bilan	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Contrats de change à terme:								
- Couverture de flux de trésorerie	18 537	21 121	-	5	150	441	-	-
- Optimisation *	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats d'énergie à terme:								
- Couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
- Optimisation	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des instruments financiers dérivés	18 537	21 121	-	5	150	441	-	-

* La présentation du comparatif 2020 a été retraitée. La nature de ce retraitement concerne des couvertures de flux de trésorerie présentées en optimisation dans la version publiée 2020.

Le risque de liquidités couvre l'incapacité éventuelle du Groupe à honorer ses obligations à temps. Le service de trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité et du financement. Les risques de liquidités et de financement font l'objet d'une supervision permanente de la part de la direction, au niveau du Groupe. Le Groupe dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les engagements par maturité.

Le risque de taux d'intérêts est essentiellement lié aux emprunts du Groupe ainsi qu'aux placements à court et moyen terme qu'il effectue.

Les risques entreprise sont suivis au travers d'une cartographie des risques qui fait l'objet d'une mise à jour annuelle ou plus souvent en fonction de l'évolution des risques. Selon la stratégie de traitement des risques, des plans d'actions sont définis afin de les mitiger. La revue est pilotée par le Risk manager en collaboration avec le Conseil d'administration, le Comité de direction ainsi que les membres de l'encadrement. Les résultats de cette revue font l'objet d'un reporting annuel à l'attention du Comité de direction et du Conseil d'administration. En complément, les projets d'envergure ou les nouveaux modèles d'affaires du Groupe font l'objet d'une analyse de risques réalisée conjointement par le Risk manager et les porteurs de projets. L'analyse se base sur des critères financiers, techniques et juridiques ainsi que sur les trois piliers du développement durable de l'entreprise. L'analyse de risques fait partie intégrante des critères de décision d'investissement de l'instance compétente, jusqu'au Comité de direction et au Conseil d'administration.

Par opposition, les contrats d'achat à terme d'énergie qui sont conclus pour des raisons d'optimisation du portefeuille Energie ou utilisés ultérieurement à des fins d'optimisation ainsi que tout autre instrument dérivé utilisé à des fins de négoce sont évalués à la juste valeur. Ils sont reconnus à l'actif ou au passif présentés dès que le Groupe est contractuellement lié à de tels instruments et les différences d'évaluation sont comptabilisées dans le compte de résultat au moment de leur constatation.

NOTE 21

TRANSACTIONS ET SOLDES AVEC LES PARTIES LIÉES

Sont considérées comme parties liées, les entités avec influence notable sur le Groupe (Etat de Vaud), la Fondation de prévoyance Romande Energie, les membres du Conseil d'administration et de la direction, ainsi que les sociétés qui leur sont liées, et les sociétés associées. Les parties liées sont approvisionnées en énergie à des conditions définies contractuellement. L'Etat de Vaud perçoit des redevances sur les concessions en liaison avec l'utilisation de la force hydraulique.

Sont considérées comme entités avec influence notable, les actionnaires qui possèdent 20% et plus du capital-actions de la société mère Romande Energie Holding SA.

Sont considérées comme des sociétés associées, les sociétés détenues à plus de 20%. Sont considérées comme des autres entités liées, les sociétés dont au moins un membre du Conseil d'administration ou de la direction de la société exerce une fonction dirigeante au sein du Groupe. A celles-ci s'ajoutent les communes dont le syndic, maire ou municipal exerce une fonction dirigeante au sein du Groupe. Les transactions réalisées avec des parties liées sont effectuées aux conditions contractuelles.

Parties liées		En milliers de CHF		Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées	Montants dûs par les parties liées	Montants dûs aux parties liées
		2021	2020				
Entités avec influence notable sur le Groupe		2021	2020	2 239	20 186	231	1 965
		2020		1 050	20 004	192	1 179
Sociétés associées		2021	2020	14 158	57 240	1 539	2 291
		2020		10 744	47 971	1 658	1 055
Autres entités liées		2021	2020	32 237	38 695	4 744	987
		2020		58 992	67 675	8 420	-

NOTE 22

RÉMUNÉRATIONS, FRAIS ET CHARGES DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2021, la direction a été composée de 6.87 équivalents plein temps (2020 : 6.5 EPT). Les cotisations versées à la Fondation de prévoyance Romande Energie pour les membres de la direction sont de KCHF 314 (2020 : KCHF 317).

Le Conseil d'administration se compose de 9 membres en 2021 (2020 : 9 membres).

En milliers de CHF	2021	2020
Salaires fixes de la direction octroyés au cours de l'exercice	2 046	1 573
Part variable de la direction	713	1 045
Frais de représentation	136	113
Charges sociales de la direction (AVS, AC, caisse de pensions...)	592	566
Total rémunération, frais et charges sociales de la direction	3 487	3 297
Indemnités du Conseil d'administration (y.c. frais)	635	663
Charges sociales du Conseil d'administration (AVS, AC...)	67	43
Total rémunération, frais et charges sociales du Conseil d'administration	702	706

NOTE 23

AUTRES ENGAGEMENTS FUTURS, ENGAGEMENTS
CONDITIONNELS, ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

En milliers de CHF	2021	2020
Garantie en faveur de tiers	27 895	27 000

Les parts sociales des filiales Eole de Piroy Sàrl, Les Mâts d'Eole SAS et Groupement Solaire Cestas 2 SAS ont été nanties pour garantir leurs engagements financiers représentant un montant cumulé de CHF 71 mios au 31 décembre 2021 (2020 : 64 mios).

Risques liés à la procédure de vérification des coûts et tarifs
2017 de Romande Energie Commerce SA

En 2019, l'EiCom a ouvert une procédure de vérification des tarifs de l'énergie électrique de Romande Energie Commerce SA (ci-après REC) pour l'année 2017. Le 7 décembre 2021, l'EiCom a rendu sa décision dans cette procédure dans laquelle elle oblige REC à corriger ses tarifs pour l'année sous revue. L'EiCom demande également une application rétroactive de mesures sans préciser les années concernées, ni le chiffrage des montants de sur/sous couverture.

La divergence de vue entre l'EiCom et REC porte essentiellement sur la manière d'appliquer l'article 6 alinéa 5 de la Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) qui dit notamment : Les gestionnaires d'un réseau de distribution sont tenus de répercuter proportionnellement sur les consommateurs captifs le bénéfice qu'ils tirent du libre accès au réseau (...). Par cet article, le législateur voulait éviter que les consommateurs captifs ne payent des prix bien plus élevés que les grands clients ayant accès à la libre concurrence et au marché. En application de cette disposition, l'EiCom a développé la méthode du prix moyen, qui est toutefois controversée dans la pratique.

Pour calculer les tarifs de l'énergie, REC prend en compte les coûts de revient de la production propre de ses actionnaires, les contrats d'approvisionnement à long terme ainsi que les achats sur le marché de gros de l'électricité. Les tarifs sont contrôlés par la Commission fédérale de l'électricité - l'EiCom -, l'autorité de régulation indépendante de l'Etat. Dans sa décision, l'EiCom donne son interprétation du calcul des coûts de revient et les différentes modalités de calcul des tarifs. L'EiCom exige notamment que les tarifs de l'énergie se basent sur la moyenne de tous les achats d'énergie effectués par REC (donc également ceux qui ne sont pas liés à l'approvisionnement des clients captifs). Quant à la valorisation de la production propre, l'EiCom conteste le taux d'intérêt WACC appliqué.

REC conteste plusieurs points de la décision de l'EiCom en particulier l'application rétroactive de certaines mesures.

REC estime en effet que sa pratique tarifaire a privilégié l'intérêt de ses clients, le respect de règles de concurrence saines sur le marché libre et la stabilité de ses tarifs pour les clients captifs.

Pour ces raisons, REC a déposé un recours au Tribunal administratif fédéral contre cette décision.

Le Groupe considère qu'aucune provision en lien avec ce litige ne doit être enregistrée dans ses comptes annuels au 31 décembre 2021 étant donné le processus de prise en compte des différences de couverture dans les tarifs appliqués à la clientèle captive. Prenant acte de la décision de l'EiCom pour l'année 2017 et par conséquent pour les années suivantes, et compte tenu des tarifs publiés pour l'année 2022 ainsi que de la hausse des coûts d'approvisionnement intervenue depuis, aucun différentiel de sur-couverture n'est attendu à fin 2022.

NOTE 24

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Approbation des comptes consolidés

Les comptes consolidés 2021 du Groupe Romande Energie ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 6 avril 2022.

Un dividende de CHF 36.- par action sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de validation de cette proposition, le montant total des dividendes versés s'élèverait à CHF 36.9 mios, en prenant en compte les actions propres détenues par le Groupe.

NOTE 25

FILIALES ET SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

	Activités principales	Devise	Capital- actions	Participations en % *	
			'000	2021	2020
Filiales					
Romande Energie SA, Morges	E	CHF	36 150	100.0	100.0
Romande Energie Services SA, Préverenges 6)	S	CHF	25 000	80.0	80.0
Bas-Valais Energie SA, Vouvry	E	CHF	19 898	72.0	72.0
Romande Energie Commerce SA, Morges	E	CHF	15 294	73.9	73.9
Eoliennes de Provence SA, Provence	E	CHF	6 000	60.0	60.0
Energie Renouvelable de l'Avançon SA, Bex	E	CHF	3 000	51.0	51.0
CEVM Compagnie Energétique du Vallon de Morgins SA, Troistorrents	E	CHF	1 500	85.7	85.7
Centrale Thermique de Gland SA, Gland 1)	E	-	-	-	80.0
Arnon Ernergie SA, Vuiteboeuf	E	CHF	1 000	60.0	60.0
Demierre Deschenaux SA, Oron **	S	CHF	240	80.0	80.0
Effitec SA, Morges 2) **	N	CHF	200	80.0	100.0
Bosson et Pillet S.A., Petit-Lancy 3) **	S	CHF	150	80.0	-
AFCO Management SA, Renens **	S	CHF	100	80.0	80.0
Effitec Services SA, Carouge 4) **	N	CHF	100	41.6	-
Frigo Service SA, Corminboeuf **	S	CHF	100	80.0	80.0
J.M. Lambelet S.A., Neuchâtel 5) **	S	CHF	100	80.0	-
Romande Energie France SAS, Paris	D	EUR	7 700	100.0	100.0
Centrale Hydroélectrique de Bar SAS, Paris	E	EUR	2 091	95.0	95.0
REF Eolien SAS, Paris	E	EUR	600	100.0	100.0
REF Hydro SAS, Paris	E	EUR	150	100.0	100.0
Groupement Solaire Cestas 2 SAS, Paris 7)	D	EUR	8	60.6	51.0
Centrale Solaire Constantin 7 SAS, Paris ***	E	EUR	3	60.6	51.0
Centrale Solaire Constantin 8 SAS, Paris ***	E	EUR	3	60.6	51.0
Centrale Solaire Constantin 9 SAS, Paris ***	E	EUR	3	60.6	51.0
Centrale Solaire Constantin 10 SAS, Paris ***	E	EUR	3	60.6	51.0
Calycé 2 SAS, Paris	D	EUR	1	100.0	100.0
Eole de Proy Sàrl, Paris	E	EUR	1	100.0	100.0
Eole de La Joux Sàrl, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	100.0	100.0
Eole des Charmes Sàrl, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	100.0	100.0
Eole des Muids Sàrl, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	100.0	100.0
Eole des Pinceaux SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	100.0	100.0
Eole des Vignottes SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	100.0	100.0
Eole du Barrois SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	100.0	100.0
Le Souffle d'Espoir SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	100.0	100.0
Les Mâts d'Eole SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	80.0	80.0

Coentreprises

EcuCAD SA, Ecublens 8)	E	CHF	4 000	50.0	-
ThermorésÔ Nyon SA, Nyon 9)	E	CHF	200	50.0	-
Eole du Châtelier SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	50.0	50.0
Eole d'Opale SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	50.0	50.0
Eole de Fradier SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	50.0	50.0
Eole du Génois SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	50.0	50.0
Eole de Saint Sébastien SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	50.0	50.0
Eole du Filaos SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	50.0	50.0
Calycé Rive Droite SAS, Vitry-la-Ville	E	EUR	1	50.0	50.0

	Activités principales	Devise	Capital-actions	Participations en %*	
			'000	2021	2020
Sociétés associées					
EOS Holding SA, Lausanne	D/E	CHF	324 000	29.7	29.7
Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL), Château-d'Oex	E	CHF	100 000	41.1	41.1
Sitel SA, Morges	N	CHF	20 850	33.3	33.3
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA (FGB), Bourg-St-Pierre	E	CHF	8 000	36.0	36.0
Forces Motrices de l'Avançon SA (FMA), Bex 10)	E	CHF	7 095	39.9	39.0
Forces Motrices de Sembrancher (FMS) SA, Sembrancher	E	CHF	6 000	20.6	20.6
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, Aubonne	E	CHF	5 000	36.6	36.6
Cadcime SA, Eclépens	E	CHF	4 325	22.0	22.0
Spontis SA, Avenches	N	CHF	2 650	40.0	40.0
ThermorésÔ SA, Vinzel	E	CHF	8 500	40.0	40.0
neo technologies SA, Lausanne	N	CHF	2 000	48.9	48.9
EnergieÔ SA, Vinzel	E	CHF	2 000	25.0	25.0
Energie Solaire SA, Sierre	N	CHF	1 600	34.0	34.0
DransGrid SA, Orsières	E	CHF	1 200	50.0	50.0
Energies Nouvelles Vionnaz SA, Vionnaz	E	CHF	1 000	35.0	35.0
MBR SA, Massongex	E	CHF	1 000	33.3	33.3
VO RE-Nouvelable SA, Orbe	E	CHF	1 000	50.0	50.0
Agrogaz Lignerolle SA, Lignerolle	E	CHF	800	40.0	40.0
enersuisse SA, Dietikon	N	CHF	600	33.3	33.3
Tayo SA, Ecublens 11)	N	CHF	164	20.0	20.0
Energie Renouvelable Vouvry SA, Vouvry	E	CHF	100	35.0	35.0
St-Gingolph Energia SA, St-Gingolph	E	CHF	100	25.0	25.0
Activités principales :					
E) Production, distribution et vente d'énergie	* Le pourcentage de droits de vote est systématiquement identique au taux de participation indiqué à l'exception :				
D) Détentions de participations	- Forces motrices de l'Avançon SA, droit de vote de 38.11 %				
S) Services énergétiques	- Electrique des Forces de l'Aubonne SA, droit de vote de 24.7 %				
N) Autres	** Le pourcentage de droit de vote des sociétés détenues par Romande Energie Services SA correspond à :				
	- les sociétés détenues à 80%, droit de vote de 100%				
	- Effitec Services SA, droit de vote de 52%				
	*** La présentation du comparatif 2020 du pourcentage de participation a été retraitée. La nature de ce retraitement concerne la mise à jour du taux de participation indiqué dans la version publiée 2020.				

- 1) Par contrat du 21 mai 2021, Romande Energie Services SA a fusionné et absorbé sa filiale Centrale Thermique de Gland SA avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions.
- 2) Par contrat de cession d'entreprise du 27 août 2021, Romande Energie Holding SA a vendu la société Effitec SA à Romande Energie Services SA avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 200. Le but de la société est d'effectuer toutes prestations en lien avec la prévention des accidents dans le domaine de l'électricité.
- 3) Par contrat d'achat d'actions du 29 avril 2021, la société Romande Energie Services SA a acquis le 100% du capital-actions de la société Bosson et Pillet S.A. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 150. La société est active dans les domaines du chauffage et de la ventilation.
- 4) Par acte constitutif du 5 mars 2021, la société Romande Energie Services SA a souscrit à 52% du capital-actions de la société Effitec Services SA. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 100. Le but de la société est d'effectuer toutes prestations en lien avec la sécurité électrique et incendie des bâtiments.
- 5) Par contrat d'achat d'actions du 15 janvier 2021, la société Romande Energie Services SA a acquis le 100% du capital-actions de la société J.M. Lambelet S.A. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 100. La société est active dans les domaines du chauffage, de la ventilation et de la climatisation.
- 6) Par contrat d'achat d'actions du 17 mars 2021, la société Romande Energie Services SA a acquis le 100% du capital-actions de la société Tutelec SA. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 100. Par traité de fusion du 27 avril 2021, la société Romande Energie Services SA a absorbé sa filiale Tutelec SA. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions.

- 7) Par contrat d'achat du 20 décembre 2021, la société Romande Energie France SAS a acquis 9.56% supplémentaires du capital-actions de la société Groupement Solaire Cestas 2 SAS. Le but de cette société est la détention de sociétés actives dans l'exploitation d'un parc solaire dans le département de la Gironde en France.
- 8) Par acte constitutif du 10 février 2021, la société Romande Energie SA a souscrit à 50% du capital-actions de la société EcuCAD SA. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 4'000. Le but de la société est le développement d'un réseau de chauffage à distance.
- 9) Par acte constitutif du 9 avril 2021, la société Romande Energie SA a souscrit à 50% du capital-actions de la société ThermorésÔ Nyon SA. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 200. Le but de la société est le développement d'un réseau de chauffage à distance.
- 10) Par contrat d'achat du 10 août 2021, la société Romande Energie SA a acquis 0.88 % supplémentaire du capital-actions de la société Forces Motrices de l'Avançon SA. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 7'095. Le but de cette société est la production et la distribution d'électricité.
- 11) Par autorisation de l'assemblée générale du 17 juillet 2021 et par décision du conseil d'administration du 23 juin 2021, la société Tayo SA a effectué une augmentation de capital-actions de KCHF 24 et porte ainsi le nouveau capital-actions à KCHF 164. Le Groupe possède 20% du capital-actions de la société.

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 6 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Romande Energie Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres, et l'annexe y compris le résumé des principales méthodes comptables (pages 80 à 111) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Evaluation des ouvrages de production

Elément-clé	Les ouvrages de production représentent une part importante de l'actif consolidé de Romande Energie, soit CHF 362 millions tel que décrit à la note 11. A chaque date de clôture, la Direction analyse l'éventuelle présence d'indices de perte de valeur et réalise un test de dépréciation si nécessaire pour les ouvrages de production concernés. Il en ressort que des tests de dépréciation ont été effectués principalement pour les ouvrages de production hydraulique évalués à CHF 117 millions au 31 décembre 2021. La valorisation des ouvrages de production est un élément qui exige une attention particulière lors de notre audit, du fait des jugements et hypothèses qui sont retenus par la Direction dans les modèles de calcul, ainsi que par l'importance de ces ouvrages en regard des états financiers consolidés dans leur ensemble.
Nos procédures d'audit	Nos procédures ont consisté à vérifier l'identification des indices de perte de valeur et le cas échéant, le calcul de la valeur recouvrable déterminé par la Direction. Nous avons examiné les calculs et la méthodologie, et avons challengé les hypothèses-clés soit notamment les cash-flows futurs ainsi que le taux d'actualisation à l'aide de nos experts en évaluation. Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune objection quant à la valorisation des ouvrages de production.



Evaluation de la participation dans la société associée EOS Holding SA

Elément-clé Romande Energie détient 29.71% d'EOS Holding SA, qui elle-même détient 33.33% d'Alpiq. Cette position d'un montant de CHF 444 millions est sensible aux variations des taux de change ainsi qu'au prix de l'énergie sur le marché de gros (note 13).

La participation dans EOS Holding SA est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. En complément, la Direction effectue un test de dépréciation annuel intégrant ses jugements et hypothèses, notamment liées à l'évolution future d'Alpiq.

La valorisation de la participation dans EOS Holding SA représente un élément-clé de l'audit du fait des jugements et hypothèses retenues par la Direction dans le modèle de calcul.

Nos procédures d'audit Nos procédures ont tout d'abord consisté à vérifier la méthode de mise en équivalence de EOS Holding SA. Puis sur base du test de dépréciation annuel effectué par la Direction, nous avons examiné la méthodologie et les calculs et avons réalisé une analyse critique des hypothèses et jugements à l'aide de nos experts en évaluation.

Finalement, nous avons vérifié les informations à fournir dans l'annexe aux états financiers. Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune objection quant à la mise en équivalence de la participation dans EOS Holding SA et à son évaluation.

Valorisation des droits d'exploitation dans les immobilisations incorporelles

Elément-clé Dans le cadre du partenariat avec la société Calycé, Romande Energie a évalué et comptabilisé des droits d'exploitation dans les immobilisations incorporelles d'un montant de CHF 86 millions au 31 décembre 2021. Ces droits d'exploitation s'amortissent sur une période de 20 années (note 12). La valorisation de ces actifs dépend d'une part du développement effectif et technique des éoliennes, et d'autre part des flux financiers futurs escomptés. La Direction effectue un suivi continu de l'évolution des projets d'éoliennes et évalue le risque de dépréciation à chaque clôture.

La valorisation des droits d'exploitation représente un élément d'attention particulier lors de notre audit du fait des incertitudes liées au développement des projets d'éoliennes et aux jugements et hypothèses retenues par la Direction dans le modèle de calcul.

Nos procédures d'audit Nos procédures ont consisté à vérifier l'identification des indices de perte de valeur et le calcul de la valeur recouvrable déterminés par la Direction. A l'aide de nos experts en évaluation, nous avons examiné la méthodologie du modèle utilisé pour l'évaluation des droits d'exploitation. Nous avons revu les hypothèses clés, notamment l'évolution des projets en cours, les cash flows futurs ainsi que le taux d'actualisation. Nous avons aussi vérifié le montant et le calcul de l'amortissement annuel comptabilisé. Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune objection quant à la valorisation des droits d'exploitation dans les immobilisations incorporelles.

Autre information

Les comptes consolidés de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes consolidés dans le rapport daté du 20 avril 2021.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)



Laurent Bludzien
(Qualified
Signature)

Expert-réviser agréé

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

Compte de résultat

au 31 décembre 2021

En milliers de CHF	2021	2020
Produits		
Produits financiers	16 114	22 578
Autres produits	3 126	3 147
Total des produits	19 240	25 725
Charges opérationnelles		
Autres charges d'exploitation	(1 432)	(1 654)
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	(441)	(2 634)
Charges financières	(6 274)	(3 415)
Total des charges opérationnelles	(8 147)	(7 703)
Résultat avant impôts	11 093	18 022
Impôts sur le bénéfice	159	(546)
Bénéfice net de l'exercice	11 252	17 476

Bilan

au 31 décembre 2021

En milliers de CHF	Notes	31.12.2021	31.12.2020
ACTIFS			
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme		99 809	116 595
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		16	21
Créances et autres actifs circulants avec les parties liées		122 322	247 012
Autres créances à court terme		10 081	25 219
Actifs de régularisation		593	450
Total de l'actif circulant		232 821	389 297
Immobilisations financières		455 369	330 441
Participations		242 612	241 776
Immobilisations corporelles		21 509	21 859
Total de l'actif immobilisé		719 490	594 076
Total des actifs		952 311	983 373
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		513	256
Dettes et autres passifs à court terme avec les parties liées		55 615	57 364
Autres dettes à court terme		110	3 970
Passifs de régularisation		74	89
Total des capitaux étrangers à court terme		56 312	61 679
Dettes à long terme portant intérêt	5	4 000	4 000
Provisions et postes analogues prévus par la loi		12 000	12 000
Total des capitaux étrangers à long terme		16 000	16 000
Total des passifs		72 312	77 679
Capital-actions		28 500	28 500
Réserve légale issue du bénéfice		5 859	5 859
Réserves facultatives issues du bénéfice		945 164	970 859
Propres parts du capital	2	(99 524)	(99 524)
Total des capitaux propres		879 999	905 694
Total des passifs et des capitaux propres		952 311	983 373

Annexe aux comptes annuels

NOTE 1

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Compte tenu de la préparation d'états financiers consolidés de Romande Energie Holding SA et ses filiales au 31 décembre 2021, la société n'est pas tenue de présenter un tableau de flux de trésorerie ainsi que des annexes étendues et un rapport de gestion.

La société n'emploie aucun collaborateur.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Bâtiments à usage du Groupe : 20-40 ans

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les participations et les immobilisations financières sont évaluées individuellement.

NOTE 2

ACTIONS PROPRES

	2021		2020	
	Nombre d'actions	CHF '000	Nombre d'actions	CHF '000
Etat au début de l'exercice	113 685	99 524	87 065	70 271
Mouvement	-	-	26 620	29 253
Etat en fin d'exercice	113 685	99 524	113 685	99 524

NOTE 3

COURS DE CONVERSION APPLIQUÉS ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Les comptes de la société sont établis en CHF, les opérations en monnaies étrangères font l'objet d'un calcul de réévaluation au 31 décembre de l'année en cours.

Les cours de réévaluation appliqués sont les suivants :

EUR 1 = CHF 1.0408

USD 1 = CHF 0.9209

NOTE 4

ENGAGEMENTS DIVERS

La société fait partie d'un groupe TVA. Elle est par conséquent débitrice solidaire envers l'administration fédérale des contributions pour les dettes TVA des autres membres du Groupe.

Le Groupe, par l'intermédiaire de Romande Energie Holding SA, a émis une garantie de EUR 19.7 mios (identique à 2020) en faveur d'un fournisseur d'équipements de production d'électricité afin de couvrir les paiements convenus contractuellement entre sa filiale Romande Energie SA et le fournisseur.

Dans le cadre de la création de la société Agrogaz Lignerolle SA, le Groupe, par l'intermédiaire de Romande Energie Holding SA, a émis plusieurs garanties pour un total de CHF 4.6 mios (identiques à 2020) afin de couvrir les prêts octroyés à la société pour le financement de la construction des installations de production. Ces prêts émanent d'un institut bancaire et des fonds agricoles fédéraux et cantonaux.

D'autres garanties pour un montant total de CHF 2.7 mios (1.8 mio en 2020) ont été données.

NOTE 5

EMPRUNTS

En milliers de CHF	Taux	Durée	Echéance	31.12.2021	31.12.2020
Banque Cantonale de Fribourg	2.25%	2019-2023	07.05.2023	500	500
Banque Cantonale de Fribourg	2.27%	2019-2025	30.09.2025	1 500	1 500
Banque Cantonale de Fribourg	1.75%	2019-2027	30.06.2027	2 000	2 000
Total des emprunts				4 000	4 000

NOTE 6

HONORAIRES VERSÉS A L'ORGANE DE RÉVISION

En milliers de CHF	2021	2020
Prestations en matière de révision	54	66
Total des honoraires versés à l'organe de révision	54	66

NOTE 7

RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Les rémunérations et les charges sociales des membres du Conseil d'administration et de la direction sont présentées dans le rapport sur les rémunérations, conformément aux dispositions de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Il n'existe pas de droits d'options ou de conversion détenus par le Conseil d'administration ou la direction au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

L'état de la détention d'actions se présente comme il suit :

Nombre d'actions détenues par les membres du Conseil d'administration :	0 action	0 %
Nombre d'actions détenues par les membres de la direction :	10 actions	< 1 %

NOTE 8

PRINCIPALES PARTICIPATIONS

	But	Devise	Capital-actions	Participations en %*	
			'000	2021	2020
Romande Energie SA, Morges	1)	CHF	36 150	100.0	100.0
Romande Energie Services SA, Prévèrenge	2)	CHF	25 000	80.0	80.0
Sitel SA, Morges	2)	CHF	20 850	33.3	33.3
Bas-Valais Energie SA, Vouvry	1)	CHF	19 898	72.0	72.0
Romande Energie Commerce SA, Morges	1)	CHF	15 294	73.9	73.9
ThermorésÔ SA, Vinzel	1)	CHF	8 500	40.0	40.0
Romande Energie France SAS, Paris	2)	EUR	7 700	100.0	100.0
Forces Motrices de Sembrancher (FMS) SA, Sembrancher	1)	CHF	6 000	20.6	20.6
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, Aubonne	1)	CHF	5 000	36.6	36.6

Activités principales :

- 1) Production, distribution et vente d'énergie
- 2) Autres

* Le pourcentage de droits de vote est systématiquement identique au taux de participation indiqué à l'exception de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA pour laquelle le pourcentage de droits de vote est de 24.7%.

NOTE 9

ACTIONNAIRES IMPORTANTS

En %	2021	2020
Etat de Vaud	38.60	38.60
Romande Energie Holding SA, Morges	9.97	9.97
Groupe E SA, Fribourg	6.90	6.31
Credit Suisse Fondation de placement SA, Zurich	3.97	3.97
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	3.05	3.05
Commune de Lausanne	3.02	3.02

Sont considérés comme actionnaires importants, ceux détenant 3% et plus du capital-actions de Romande Energie Holding SA.

Proposition de répartition du bénéfice au bilan

au 31 décembre 2021

En milliers de CHF	31.12.2021
Report de l'exercice précédent	929 819
Dividendes retenus sur actions propres (art. 659a CO)	4 093
Bénéfice net de l'exercice	11 252
Bénéfice au bilan	945 164
Propres parts du capital	(99 524)
Montant à disposition de l'assemblée générale	845 640
Dividende de CHF 36.- par action	41 040
Solde à reporter à nouveau	904 124
Total	945 164

La réserve générale ayant atteint 20% du capital-actions, il est suggéré de renoncer à toute nouvelle attribution.

Au nom du Conseil d'administration

Le président, Guy Mustaki

Le directeur général, Christian Petit

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 6 avril 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Romande Energie Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 116 à 121) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons déterminé qu'il n'y a pas d'éléments clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Autre information

Les comptes annuels de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 20 avril 2021.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Karine Badertscher
Chamoso (Qualified
Signature)

Experte-réviser agréée
(Réviser responsable)



Laurent Bludzien
(Qualified
Signature)

Expert-réviser agréé



NOTES

CALENDRIER

Publication des résultats annuels 2021
11 avril 2022Clôture du Registre des actions
10 mai 2022

120^e Assemblée générale ordinaire
24 mai 2022

Date de négoce Ex-dividende
27 mai 2022

Record date (date critère)
30 mai 2022

Paiement du dividende
31 mai 2022

Résultats du 1^{er} semestre 2022
5 septembre 2022

Publication du rapport de gestion 2022
Avril 2023121^e Assemblée générale ordinaire
Mai 2023

CONTACTS

Relations avec les médias

Michèle Cassani, Porte-parole
T +41 21 802 95 67
michele.cassani@romande-energie.ch

Relations avec les investisseurs

René Lauckner, Trésorier
T +41 21 802 95 24
rene.lauckner@romande-energie.ch

Corporate gouvernance

Carine Maalouf, Secrétaire du Conseil d'administration
(hors conseil)
T +41 21 21 802 96 46
carine.maalouf@romande-energie.ch

Durabilité

Audrey Cauchet, Responsable de la durabilité
Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges
T +41 21 802 97 36
audrey.cauchet@romande-energie.ch

GRI 102-53

ÉDITEUR

Romande Energie Holding SA

Rue de Lausanne 53
Case postale
CH-1110 Morges 1
T +41 21 802 91 11
F +41 21 802 95 95

www.romande-energie.ch

Cheffe de projet: Michèle Cassani
Graphisme: François Dumas, DREAMaxes.ch
Photos des portraits: Pedro Ribeiro
Crédit photos pages 4, 12, 40, 48 et 78:
 Valentin Flauraud pour Romande Energie
Édition: Dynamics Group

Romande Energie remercie tous les collaborateurs-trices qui ont participé à l'élaboration de ce rapport annuel.

GROUPE ROMANDE ENERGIE

Romande Energie SA

Rue de Lausanne 53

Case postale

CH-1110 Morges 1

T +41 21 802 91 11

F +41 21 802 95 95

www.romande-energie.ch